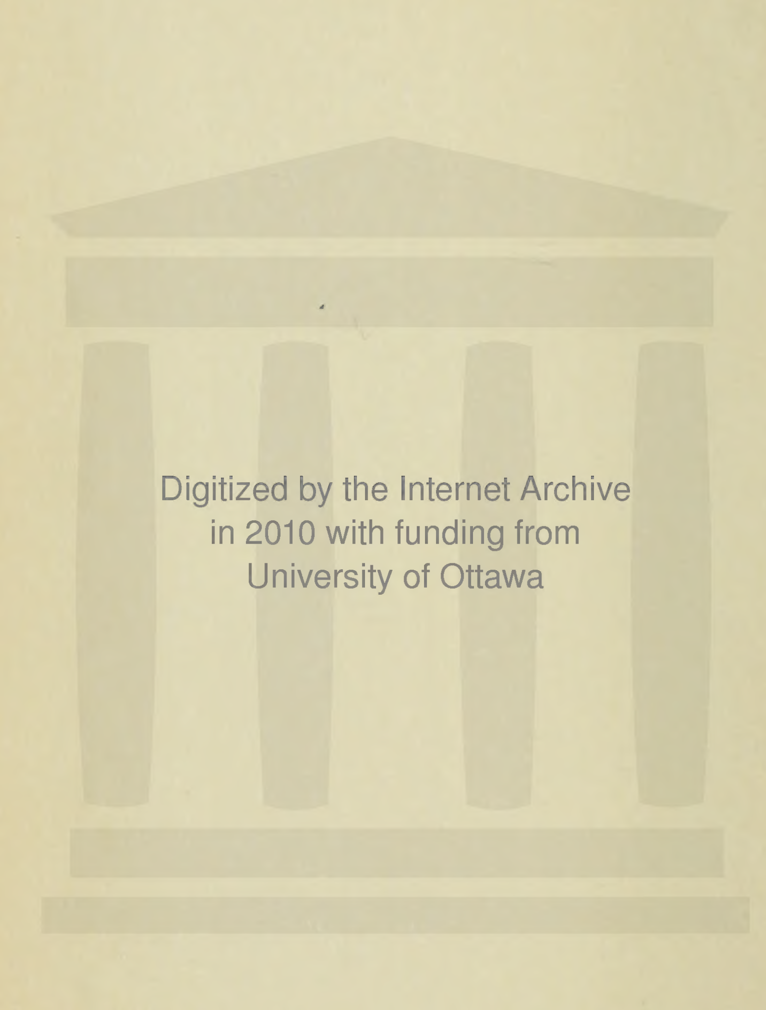




1-2/- 1955

Docteur GEORGES SURBLED

LA MORALE

DANS SES RAPPORTS AVEC

LA MÉDECINE ET L'HYGIÈNE

TOME QUATRIÈME

LA VIE PSYCHO-SENSIBLE

ONZIÈME ÉDITION



PARIS
Gabriel BEAUCHESNE & Cie, Éditeurs
ANCIENNE LIBRAIRIE DELHOMME ET BRIGUET
117, Rue de Rennes, 117

1914



LA MORALE

DANS SES RAPPORTS AVEC

LA MÉDECINE ET L'HYGIÈNE

DU MÊME AUTEUR :

L'Ame et le Cerveau, 4e édition. Un volume in-8°, Maloine.

Le Sous-Moi, 2e édition. Un volume in-18, Maloine.

Le Médecin devant la conscience. Un volume in-32, Beauchesne.

TRADUIT EN ITALIEN

La Vie à deux, 5e édition. Un volume in-18, Maloine.

La Vie de jeune homme, 4e édition. Un volume in-18, Maloine.

TRADUIT EN ESPAGNOL

La Vie de jeune garçon, 3e édition. Un volume in-16, Maloine.

La Vie de jeune fille, 6e édition. Un volume in-16, Maloine.

L'Honneur médical, 3e édition. Un volume in-18, Maloine.

TRADUIT EN ANGLAIS

La Volonté, 2e édition. Un volume in-8° (*sous presse*).

E. GREVIN — IMPRIMERIE DE LAGNY



Docteur GEORGES SURBLED

LA MORALE

DANS SES RAPPORTS AVEC

LA MÉDECINE ET L'HYGIÈNE

TOME QUATRIÈME

LA VIE PSYCHO-SENSIBLE

ONZIÈME ÉDITION



PARIS
Gabriel BEAUCHESNE & Cie, Éditeurs
ANCIENNE LIBRAIRIE DELHOMME ET BRIGUET
117, Rue de Rennes, 117

1914

LA MORALE

DANS SES RAPPORTS

AVEC LA MÉDECINE ET L'HYGIÈNE

LA VIE PSYCHO-SENSIBLE

PREMIÈRE PARTIE

Le *cerveau*, ou plus exactement l'*encéphale*, est le centre supérieur du système nerveux, l'organe de la *vie psycho-sensible.* C'est là que viennent aboutir les impressions du dehors, source féconde de la connaissance ; c'est de là que partent à travers tous les nerfs de l'économie les incitations motrices ; c'est là, en un mot, que s'élabore sous toutes ses formes l'activité humaine.

La vie psycho-sensible, qui se partage entre la *veille* et le *sommeil*, aurait beaucoup moins

de secrets pour nous si nous connaissions exactement le cerveau dans sa structure intime et dans son fonctionnement physiologique. Malheureusement cet organe si important commence à peine à nous révéler les mystères de la *vie sensible*, et il faut encore demander à l'introspection le plus clair de nos connaissances sur la *vie psychique*.

Qu'est-ce que le *cerveau ?*

C'est une masse blanche, nerveuse que loge la cavité du crâne et qui surmonte l'extrémité supérieure de la moelle épinière. On y a vu avec raison un épanouissement, une sorte d'efflorescence de cette moelle qui ne forme d'ailleurs avec elle qu'un seul appareil, l'appareil de la vie nerveuse centrale.

Le cerveau a la forme d'un ovale dont la grosse extrémité regarde en arrière : il se partage en deux *hémisphères* à peu près symétriques réunis par le corps calleux. Chaque hémisphère se divise en quatre parties ou *lobes* qui sont : en avant, le *lobe frontal ;* en arrière, le *lobe occipital ;* sur les côtés et en haut, le *lobe pariétal ;* sur les côtés et en bas, le *lobe temporal*. La surface cérébrale est plissée et contournée d'une manière étrange : c'est ce qui constitue les *circonvolutions*. Ce sont des renflements allongés, tortueux, en relief saillant et séparés par des sillons. Bien que leur disposition paraisse à première vue inextricable,

leur type est assez constant pour faire l'objet d'une classification méthodique. Aux circonvolutions principales s'ajoutent des plis secondaires, moins accentués et plus variables.

En arrière et au-dessous du *grand* cerveau, se trouve le *petit* ou *cervelet*, dont les deux lobes sont réunis en avant par la protubérance annulaire ou *pont de Varole*. Cet organe, méconnu ou négligé par la science, prend la part la plus importante au fonctionnement de l'encéphale.

L'extrémité de la moelle épinière, ou *bulbe rachidien*, se partage à la base du cerveau, au-dessus du pont de Varole, en deux segments, les pédoncules cérébraux, qui pénètrent chacun dans un hémisphère. Là se trouvent deux gros renflements, les *ganglions centraux*, le *corps strié* et la *couche optique*, que les fibres pédonculaires traversent et avec lesquels elles entrent en communication.

Avant d'aller plus loin, il faut dire que deux *substances*, la *grise* et la *blanche*, se partagent la trame nerveuse. La *substance blanche*, de beaucoup la plus abondante, occupe la périphérie de la moelle et pénètre par les pédoncules dans les hémisphères, dont elle forme presque toute la masse : elle est constituée par des *fibres*. La *substance grise*, caractérisée par les *cellules* et un certain nombre de *fibres*, entoure le canal central de l'axe cérébro-spinal.

On sait que ce canal, très délié dans la moelle, s'élargit au niveau du bulbe et forme successivement, à la faveur de la séparation des pédoncules et des hémisphères, le quatrième ventricule, l'aqueduc de Sylvius et le ventricule moyen. La substance grise suit exactement les contours de ce canal : on la retrouve en amas de volume varié dans différents points de la masse encéphalique et surtout dans les couches optiques et les corps striés. Enfin elle constitue la couche corticale du cerveau et du cervelet ; et par suite des nombreux replis que leur surface affecte, on peut dire que la plus grande partie de la substance grise, environ les 9/10, s'y trouve réunie.

Entre les ganglions centraux et l'écorce grise du cerveau, il y a un échange multiple de fibres. Des différents points de la surface, ces fibres convergent vers les ganglions, s'y réunissent en faisceaux serrés, les traversent sous le nom de *capsule interne*, en sortent pour constituer les pédoncules et vont former les faisceaux de la moelle épinière.

Telle est en résumé la constitution générale du cerveau. Longtemps elle n'a eu qu'une valeur descriptive : elle s'éclaire admirablement depuis la découverte des *centres moteurs et sensitifs* de l'écorce. Les anciens tenaient la masse encéphalique pour le *sanctuaire de l'âme* et l'*organe de la pensée*. Aujourd'hui le

spiritualisme trouve appui et confirmation dans la *doctrine des localisations*, et le cerveau se révèle simplement comme *organe de sensibilité et de mouvement.*

CHAPITRE PREMIER

VEILLE

La *veille* se définit d'elle-même : c'est l'état conscient, où la volonté règle nos actes, où l'intelligence s'exerce sur les données sensibles. Elle suppose l'activité de tous les organes nerveux centraux, de la vie affective comme de la vie psycho-sensorielle. Quelle est sa raison physiologique ? Elle n'est pas encore exactement déterminée, mais nous croyons qu'elle se trouve dans la synergie du cerveau et du cervelet, dans l'association fonctionnelle de ces organes respectifs de l'*esprit* et du *cœur*.

Le cadre de la *veille* comprend donc toute la vie de l'homme, avec ses facultés psychiques et ses fonctions sensorielles : il dépasse les dimensions de tout un livre et ne saurait trouver place ici. Nous nous contenterons, dans ce chapitre,

de résumer successivement les notions fournies par la psycho-physiologie sur les facultés spirituelles, *intelligence* et *volonté ;* sur les fonctions multiples de la vie sensible et affective, *sensibilité externe*, *motilité*, *sens commun*, *imagination*, *mémoire*, *appétits* et *passions ;* enfin sur la faculté maîtresse qui couronne et résume toutes les autres, la *raison*.

Intelligence.

L'*intelligence* est la faculté de penser : c'est une faculté supérieure, *spirituelle* qui distingue l'homme de la bête et le caractérise. La preuve de sa *spiritualité* se tire de la nature de nos concepts. La caractéristique de notre pensée, c'est l'*universalité* et la nécessité de son objet : telle est la marque des premiers principes de la raison, et des conceptions les plus simples de l'intellect, comme la notion de l'être et la notion de chaque nature d'être. L'*universalité* exige l'*immatérialité* de la substance pensante. La matière, même vivante, n'a pas, ne saurait avoir l'universalité. Toute matière en effet est étendue, a une forme sensible. Or tout ce qui est étendu est figuré, limité, déterminé, et cette individualisation nécessaire est absolument contraire à l'universalité. Donc la pensée n'a pas d'organe, n'est pas corporelle, donc elle est spirituelle.

Cette vieille démonstration est admirablement corroborée par l'enseignement de la science. Il y a entre les cerveaux humain et simien une similitude morphologique frappante. On sait depuis longtemps que l'homme et le singe, au seul point de vue anatomique, se ressemblent d'une façon singulière. L'identité de leurs cerveaux est particulièrement remarquable. Ils ne se distinguent l'un de l'autre par aucun caractère de conformation ou de structure, mais seulement par le poids et le volume, qui n'ont pas de valeur essentielle.

Semblables anatomiquement, ces organes doivent nécessairement l'être physiologiquement ; et la récente *doctrine des localisations* a définitivement fixé leur rôle. Le cerveau est un *organe de sensibilité et de mouvement :* sa surface corticale est semée de *centres sensitifs et moteurs* dont l'action est chaque jour vérifiée par l'expérimentation et la clinique. Toutes ses parties ont été explorées, étudiées et sont maintenant connues : *aucune place n'y est laissée à l'intelligence.* Celle-ci, *n'ayant pas d'organe*, n'est pas une fonction, n'est pas corporelle : donc elle est spirituelle.

Les rapports de l'intelligence et du cerveau sont faciles à établir d'après ces données, et la philosophie traditionnelle les a marqués depuis longtemps. L'intelligence est une faculté première, incomparable, mais qui a besoin du cer-

veau et trouve dans les sens la matière de ses idées. L'esprit humain ne peut rien concevoir sans images. La pensée sort de l'activité psychique, mais avec le concours de la sensibilité. L'imagination est le trait d'union indispensable entre les sens et l'intellect.

Le cerveau est l'organe avéré de la sensibilité, de la mémoire et de l'imagination : ce n'est pas l'*organe* ni la *cause* de l'intelligence, c'en est la *condition* matérielle. C'est lui qui fournit les éléments sensibles nécessaires à l'exercice de la pensée. De la collaboration intime du cerveau et de l'intelligence naît la vie psycho-sensorielle.

L'intelligence contracte des liens si étroits, si multipliés avec la volonté qu'on peut dire que c'est de l'accord de ces deux facultés que procèdent tous nos actes psychiques conscients et réfléchis. L'intelligence fournit des motifs aux déterminations de la volonté, et celle-ci actionne l'intelligence à son tour et la soutient par l'attention.

Conditionnée par l'organe sensible, l'intelligence n'est pas libre : nous pensons comme nous pouvons, et non comme nous voulons. Devant notre conscience vigile, les pensées se présentent, se suivent, se pressent, portées par les images ; et il s'en faut que toutes soient marquées au coin de la vérité, de la raison et de la vertu. Nos processus psychiques tirent

leurs éléments des vastes casiers de la mémoire ; et, parmi nos souvenirs, tous ne sont pas évoqués : beaucoup surgissent, se ravivent inopinément qui ne sont ni doux, ni agréables, ni bons. Certaines pensées sont étranges, incohérentes, insensées ; d'autres, nées des bas-fonds de notre nature déchue, sont malsaines, détestables. Ce n'est pas seulement le cœur du scélérat qui renferme d'effroyables noirceurs, un abîme d'iniquités, dirons-nous à la suite de J. de Maistre, c'est l'âme de tout *honnête* homme. Ce torrent d'idées qui se précipite dans notre cervelle en travail renferme bien des scories, des impuretés de tout ordre ; et il est nécessaire de savoir que nous n'en sommes pas absolument maîtres. La pensée sort spontanément de l'imagination, et nul n'en est responsable que dans la mesure où la volonté s'y fixe et y adhère délibérément. Il n'y a donc pas lieu de s'inquiéter des pensées mauvaises, des idées coupables, tant que la raison les déteste, tant que la volonté refusant de s'y arrêter les dédaigne ou les repousse.

Volonté.

La *volonté* est, comme l'intelligence, une faculté spirituelle propre à l'homme : c'est le principe de notre activité consciente qui se possède et se détermine spontanément. Ses

relations avec l'encéphale sont certaines, nécessaires, mais encore très obscures. Il n'y a pas plus d'acte volontaire sans sensibilité qu'il n'y a de pensée sans image. De même que les appétits sensitifs ont leur siège au cervelet, la volonté, qui est essentiellement l'*appétit raisonnable*, nous paraît trouver dans le même organe son *substratum* sensible. La volonté n'entre en jeu que d'après nos sentiments et nos passions : son développement est manifestement en rapport avec celui de notre « cœur ».

La volonté joue un rôle prépondérant dans notre vie journalière. C'est dans la décision ou le choix entre les motifs de nos actes que s'accuse la *liberté*. Nous sommes libres de faire tel ou tel acte ou de ne rien faire. De la liberté, naît la *responsabilité :* c'est à la fois notre charge et notre honneur. Nos actes volontaires nous sont imputables à bien ou à mal : nous en avons le mérite ou le démérite.

La volonté dépend sans doute des organes nerveux qui la conditionnent, de la sensibilité qui lui fournit des mobiles ; mais à son tour elle actionne l'intelligence, maîtrise les passions et commande souverainement au corps.

Sensibilité.

La *sensibilité externe*, qui comprend les cinq sens de la vue, de l'ouïe, de l'odorat, du goût

et du toucher, a son siège au cerveau, dans la partie postérieure des hémisphères. Ses *centres* sont répartis dans l'écorce des lobes pariétal, temporal et occipital, mais ne sont pas tous exactement délimités ou connus. Chacun d'eux se relie à l'organe correspondant (œil, oreille) par un faisceau épais et continu de fibres. Toute sensation exige la communication entre l'organe sensible et son centre cérébral. Le concours des deux organes, des deux centres est indispensable pour sentir, et il est indivis et simultané. Quand on sent, il est vrai de dire que la sensation s'opère *à la fois* par l'organe périphérique du sens et par l'écorce cérébrale. Ce qui sent, en effet, ce n'est ni cet organe ni le cerveau, c'est l'âme vivante que ces puissances incarnent et qui préside à toutes les opérations de l'organisme.

Motilité.

La région antérieure, c'est-à-dire fronto-pariétale de l'écorce cérébrale, est semée de *centres moteurs*, qui commandent aux mouvements des différents muscles volontaires de l'économie. Tout mouvement exige la communication fibrillaire entre le muscle et son centre moteur cortical. La lésion de ce centre entraîne une paralysie correspondante.

Langage articulé.

C'est du consensus physiologique de plusieurs centres moteurs et sensitifs que naît le *langage articulé.* Ces centres, *centre moteur de Broca, centres visuel et auditif du langage*, sont situés dans les lobes frontal, temporal et pariétal, autour de la scissure de Sylvius : ils recueillent les images visuelles et auditives nécessaires à l'éducation de la parole et président à l'articulation des mots. Mais le langage n'y a pas son origine ; il y trouve seulement son substratum et s'inspire à la source plus haute des facultés psychiques.

Sens commun.

Le *sens commun* ou *intime*, dont le siège est cérébral mais indéterminé, est la faculté sensible qui embrasse, associe et compare les notions fournies par les sens externes. Chacun de ces sens opère dans son domaine, mais aucun n'est capable de suppléer les autres : la vue ne saurait nous informer des sons, ni l'oreille des couleurs. De plus, le sens ne connaît pas sa propre opération. C'est le sens commun, organe central des sensations, qui nous met en rapport avec les opérations variées et multiples des organes sensibles : il nous fait

connaître notre corps et prendre conscience de notre unité personnelle.

Imagination.

Basée sur le sens commun, l'*imagination* conserve les impressions reçues, les *images*, les associe, les combine et assure l'exercice de la vie sensible. Le cerveau en est l'organe, mais la science ignore absolument sa localisation précise.

Mémoire.

La *mémoire* est la faculté qui rappelle et reconnaît les images en l'absence de leurs objets : elle nous donne la notion du passé. Commune à beaucoup d'animaux, elle acquiert chez l'homme, de même que l'imagination, une valeur et une puissance incomparables, parce qu'elle s'y met au service de l'intelligence. L'organe de la mémoire n'est autre que celui de l'imagination et du sens commun : c'est le cerveau. Son mode de fonctionnement est inconnu, et les explications cherchées dans la « mécanique cérébrale » ne sont pas acceptables.

Sensibilité affective : appétits et passions.

La *sensibilité affective* se place à côté de la *sensibilité passive* et joue un grand rôle dans

la vie de relation. *Besoins* et *appétits*, *inclinations* et *émotions, désirs* et *passions* sont les manifestations graduelles et variées de cette faculté. Les deux sensibilités s'unissent, se complètent, ne vont pas l'une sans l'autre. C'est peu de savoir, il faut agir ; et il serait vain de penser ou de sentir s'il n'y avait pas en nous une tendance pour aller aux idées ou aux images, nous y fixer, provoquer l'activité psycho-sensible et motrice. La vie de relation naît de la connaissance sensible, mais l'appétit qu'elle éveille provoque à son tour l'action. La vie de l'*esprit* s'alimente et s'achève dans la vie du *cœur*.

A ses plus bas degrés, la vie affective se traduit par les *besoins* et les *appétits*. Ces élémentaires mouvements de la sensibilité servent uniquement la vie nutritive et sont réglés par les exigences de la nature, sous la dépendance de l'instinct. Les besoins les plus communs sont la *faim* et la *soif*. Ils sont impérieux, précédés de *peine* et suivis de *plaisir*. Du *plaisir* à la *passion*, la transition est graduée et fatale. La satisfaction des appétits ramenant toujours le plaisir, la sensibilité conquise cherche à s'unir à l'objet agréable : c'est le *désir*. Le désir grandit à son tour et devient l'*amour*, c'est-à-dire la *passion*. On sait qu'il y a onze passions et que toutes se ramènent à l'*amour*. Leur siège nous paraît être le *cervelet*, centre

de la vie affective et *substratum* de la volonté.

L'amour est l'élément fondamental des passions et l'agent des manifestations si variées de la vie de relation. La volonté partage avec lui l'empire de la vie psychique : si l'une est le grand moteur, l'autre est le grand ressort. La volonté dirige les actes conçus par l'intelligence, et l'amour les exécute.

Raison.

La *raison* est l'application de l'esprit au vrai et au bien et le couronnement de la vie mentale : l'intelligence et la volonté s'y unissent dans une étroite communauté, pour mettre les actes d'accord avec la conscience et assurer le développement des facultés psychiques ou morales. L'exercice de la raison est lié à des conditions organiques, au fonctionnement normal de l'encéphale ; mais c'est tout ce qu'il est permis d'affirmer. La science ignore encore les conditions physiologiques de la raison.

Tous les hommes ne possèdent pas la raison. Pourquoi ? Parce que cette faculté est assujettie à la sensibilité et que les organes nerveux peuvent defaillir à leur tâche, soit par infirmité, soit par maladie. Sans parler du jeune âge où l'intelligence ne s'exerce pas encore tant que la sensibilité n'est pas bien déve-

loppée, il y a des malheureux qui sont à jamais privés de raison, comme les *imbéciles* et les *idiots*, et d'autres qui la perdent tout à coup ou progressivement, tels sont les *fous* et les *déments*. Dans les maladies nerveuses (*hystérie*, *épilepsie*), la raison est souvent affaiblie et diminuée.

L'homme doué de raison est conscient de son devoir et responsable de ses actes. Il se rend coupable et mérite un châtiment toutes les fois qu'il enfreint les lois civiles ou morales. La théorie de l'*homme-criminel* imaginée par Lombroso, qui prétend confondre le *crime* avec la *folie* et nier la *liberté* et la *responsabilité* humaines, n'est plus soutenable. Parmi les *criminels de profession ou d'habitude*, il y a certes des *criminels-nés* ou plutôt des *aliénés-criminels*, dégénérés qui portent les stigmates physiques et psychiques de leur mal, incorrigibles et irresponsables dans une mesure variable; mais il y a aussi de *vrais criminels*, sans aucune tare pathologique. Ceux-là ne sont pas nés pervers, ils le sont devenus et portent la responsabilité de leurs actes. Leur volonté a faibli, les a poussés au mal, mais elle peut réagir et les ramener au bien.

Nous sommes tous, à un certain point de vue, des *criminels-nés* : nous portons en nous, fruit du péché originel, le penchant au mal ; mais, pour résister à toutes les passions, l'âme a dans

la volonté une arme puissante de salut, que l'éducation religieuse et morale vient seconder et que Dieu favorise du secours victorieux de sa grâce.

CHAPITRE II

SOMMEIL

Le *sommeil*, qui alterne régulièrement avec la veille, nous est aussi familier qu'impénétrable : sa nature défie depuis de longs siècles les efforts des chercheurs, savants ou philosophes. Ce n'est pas le connaître que d'y voir simplement l'*image de la mort ;* ce n'est pas le définir que de l'appeler le *repos de l'organisme.* C'est incontestablement une des formes de la vie ; c'est la suspension temporaire, périodique du mouvement et de la sensibilité. L'organisme dans son ensemble ne se repose jamais. Toutes les fonctions de l'homme endormi : circulation, respiration, sécrétions, digestion, nutrition, s'opèrent normalement ; les fonctions animales seules restent suspendues. L'arrêt de la vie de relation suffit pour donner au corps l'inertie et comme l'apparence du cadavre.

Quelles sont les exactes relations du sommeil avec la veille? Comment le sommeil succède-t-il à la veille, et la veille au sommeil? Cette question est plus difficile qu'elle ne paraît et a été diversement résolue. Pourquoi ? Parce qu'elle se complique d'une autre question très ardue et très discutée, celle du *rêve*.

Trois opinions principales sont en présence. Suivant la première, le sommeil et la veille se partagent la vie animale : *il n'y a pas de rêve*. L'homme passe brusquement de l'état conscient et vigil à l'inconscience absolue : en un mot, il dort sans jamais rêver.

Une opinion toute contraire soutient qu'*il n'y a pas de sommeil sans rêve ;* et une troisième, éclectique, qui est la nôtre et que nous trouvons défendue par la plupart des auteurs modernes, affirme que *le rêve est intermittent* pendant le sommeil, et qu'il alterne avec des périodes où l'imagination reste absolument muette et inerte. Le rêve sert en quelque sorte de transition naturelle et nécessaire entre la veille et le *sommeil plein* (ou sommeil sans rêve), de même qu'il précède normalement le réveil. Il semble que le passage du *sommeil plein* à la veille, et réciproquement, soit impossible sans l'intermediaire du rêve, où l'inconscience absolue du premier état et la vraie conscience du second se fondent insensiblement dans une demi-conscience.

Quelle est la nature du sommeil? Assurément elle est d'ordre physiologique; et nous ne nous arrêterons pas à l'opinion de ces philosophes qui y voient le *repos de la pensée*, le *repos de la conscience* ou même une *maladie mentale.* L'explication physiologique du sommeil est seule capable de nous retenir et de nous intéresser. Elle n'est pas facile, si l'on en juge par le nombre des théories qu'elle a provoquées; elle n'est pas complète, à voir les mille contradictions des auteurs. On la cherche, non pas dans l'encéphale, mais dans le cerveau : exclusivisme peu justifié qui suffit à rendre compte de l'insuffisance et de l'insuccès de tant d'efforts.

Le cerveau est l'instrument de la pensée. Or, la pensée disparaît ou, du moins, subit un trouble profond pendant le sommeil. Donc le sommeil a pour cause un trouble fonctionnel du cerveau. Tel est le syllogisme qui a dominé l'opinion et présidé aux recherches des savants : nous le croyons très boiteux, car, s'il avait été vrai, on aurait depuis longtemps la raison physiologique du sommeil.

La plus ancienne théorie, et la plus goûtée, repose sur les variations de la circulation cérébrale. Durant le sommeil, le cerveau recevrait beaucoup moins de sang que pendant la veille : dans le premier état il y aurait *anémie* de l'organe, dans le second, au contraire, *hypérémie*

ou *congestion*. Durham le premier a observé cette singulière alternance à la surface cérébrale, mais il n'y a vu qu'une élémentaire donnée du problème, et il a cherché sa complète solution dans l'oxydation des éléments nerveux. Kohlschutter croit comme lui à une grande dépense pendant la veille et à une réduction correspondante de l'irritabilité cérébrale qui entraîne le sommeil. Mais tous deux partent de cette idée préconçue et démentie par les faits : que le sommeil serait le repos de l'organe nerveux.

La *théorie asphyxique* est plus compliquée que la première, et encore moins démontrée. D'après nombre de savants modernes, le sommeil serait une asphyxie périodique, une intoxication passagère des centres cérébraux par l'accumulation des déchets de la combustion vitale (Pflüger, Bouchard, etc.). Mais rien ne prouve que, pendant la veille, les éléments de la substance grise perdent plus d'oxygène qu'ils n'en gagnent; rien ne prouve surtout qu'ils en arrivent à l'asphyxie dans la periode si calme et souvent si prolongée du sommeil.

Preyer a repris la théorie de l'asphyxie, mais en l'améliorant et en tenant compte des faits connus : il n'hésite pas à admettre que pendant le sommeil le sang n'arrive pas au cerveau moins abondant ni moins oxygéné que pendant la veille. L'asphyxie cérébrale serait due

à une nouvelle substance, dite *ponogène*, qui résulterait du travail vigil, se fixerait dans la substance grise et accaparerait l'oxygène.

Cette substance existe-t-elle ? Toute la question est là. On sait que le travail des muscles produit dans leur intimité de l'acide lactique et de la créatine (Du Bois-Reymond, Ranke, Claude Bernard, etc.), que le système nerveux central et particulièrement la substance grise du cerveau renferment un acide fixe, probablement l'acide lactique (Gscheidlen). Mais on ne peut tirer aucune déduction de la présence de ces substances; on ignore toujours si elles sont *ponogènes*. L'acide lactique se produit-il en abondance dans les cellules cérébrales au moment où la théorie l'exige ? Nul ne l'a démontré. Bien mieux, si les substances *ponogènes* existaient, s'accumulant pendant le sommeil dans le cerveau pour s'y oxyder, elles seraient alors éliminées par la voie sanguine, où leur présence se trahirait facilement. Or, l'analyse du sang veineux cérébral n'a révélé aucune différence de composition de la veille au sommeil.

Loin de se décourager, Preyer tenta la voie expérimentale et observa que l'acide lactique, introduit dans l'organisme, détermine progressivement la fatigue, la faiblesse cérébrale, la somnolence et le sommeil. Mais cette découverte, qu'on salua d'enthousiastes applaudisse-

ments, ne donne pas la cause du sommeil. L'action narcotique de l'acide lactique ressemble à celle de l'opium, et le sommeil artificiel n'est pas le sommeil normal. Rien ne prouve d'ailleurs que les substances *ponogènes* s'accumulent dans le cerveau, et en telle quantité qu'elles accaparent tout l'oxygène. Pourquoi cet oxygène abandonnerait-il complètement l'albumine des cellules cérébrales, pour s'attacher uniquement aux résidus de fatigue? Aucune raison physiologique ne corrobore l'hypothèse de Preyer, et toutes les données expérimentales lui sont contraires.

L'explication du sommeil ne se trouve pas dans le *seul* cerveau, elle n'est pas davantage dans le dynamisme universel, comme le prétend le professeur Serguéyeff. Selon ce savant russe, le sommeil est une fonction végétative qui a pour organe l'appareil ganglionnaire du grand sympathique. « Les ganglions nerveux seraient des organes assimilateurs d'une forme éthérée, sthénique ou dynamique, et cette œuvre s'exercerait par deux phases alternantes d'emprunt ou de rejet, qui sont la veille ou le sommeil. » Nous ne nous arrêterons pas à réfuter une théorie qui invoque à sa base un fluide inconcevable et fantastique.

Pour sortir des difficultés, il faut rompre avec le passé et ne pas limiter étroitement au cerveau les investigations de la science. Pour-

quoi ne pas les diriger du côté du cervelet? Pourquoi la fonction psycho-sensorielle ne serait-elle pas dans l'encéphale tout entier? pourquoi ne résulterait-elle pas, comme nous l'affirmons, de l'accouplement physiologique des deux cerveaux? C'est dans cette voie que nous trouvons une explication plausible du sommeil.

Le sommeil résulte, selon nous, d'une dissociation naturelle et périodique des deux organes encéphaliques. L'union, la synergie du cerveau et du cervelet constitue l'état vigil. Que ces organes viennent à se dissocier, que le cervelet subisse une inhibition transitoire, et aussitôt la volonté cesse, l'attention n'a plus de base, la vie affective est suspendue. Par suite de la rupture de l'harmonie encéphalique, le cerveau ne reçoit plus les courants nerveux du cervelet qui excitaient ses cellules et les provoquaient à l'acte, la vie consciente est anéantie et le sommeil apparaît.

L'*attention*, qui dérive de la volonté et se base comme elle sur le cervelet, domine l'état conscient et caractérise la veille. Au contraire sa disparition est la condition essentielle du sommeil. L'homme qui dort est étranger à ce qui l'entoure et à lui-même : il n'a ni volonté ni conscience. De même l'*apathie* est la première condition du sommeil. Celui qui s'endort vite et sans effort doit être exempt de toute

agitation sensible ou musculaire, de toute inquiétude d'esprit ou de cœur et se placer dans une sorte d'indifférence totale. Pour tous, le calme est nécessaire ; et on arrive à l'obtenir de mille manières. C'est d'abord une position avantageuse que prend instinctivement le corps et qui ne gêne aucune partie. C'est l'immobilité générale qui, s'opposant à toute sensation nouvelle, amène la résolution musculaire. C'est l'obscurité naturelle ou voulue, aidée de l'occlusion des paupières qui enlève aux yeux et, par suite, à l'encéphale, toute occasion d'excitation. C'est enfin le silence, qui joue le même rôle vis-à-vis de l'ouïe.

Il faut noter cependant que certains sons ont, eux aussi, la vertu singulière de provoquer le sommeil. Une musique incessante et uniforme, un chant cadencé sans couleur et sans art, une récitation terne et monotone arrivent vite à clore nos paupières alourdies et à nous jeter dans les bras de Morphée. Ces bruits, disons-le, n'agissent pas autrement que le silence : ils engourdissent l'organe à force de l'ébranler. La sensibilité, toujours provoquée de la même manière, répond de plus en plus mal à l'excitation : elle s'émousse, se fausse et finit par s'éteindre. C'est ainsi qu'agit le bercement sur les jeunes enfants.

L'un des obstacles les plus saisissants au sommeil, c'est à coup sûr l'agitation des sens

et du cœur. L'homme que le bonheur remplit ou que torture l'angoisse ne peut pas dormir. Que de *nuits blanches* sont dues au trouble des passions ! Une joie vive, une colère violente, une douleur intense éloignent à jamais le r pos de notre couche ou nous ballottent dans un sommeil anxieux, coupé de rêves incohérents ou d'atroces cauchemars. Toutes les passions : la peur, l'inquiétude, l'amour ont la même influence ; elles nous privent plus ou moins de sommeil. Il semble que leur centre organique, le cervelet, soit alors en état d'éréthisme et refuse de subir l'inertie périodique qui abandonne le cerveau à lui-même et permet le repos morphéique.

Le dormeur est immobile, étranger aux impressions du dehors. L'*aliénation* temporaire, que nous subissons tous, n'est jamais plus évidente qu'au réveil : elle veut être étudiée sur autrui. — Un homme est profondément endormi : cherchez à le réveiller, et vous serez étonné des difficultés de la tâche. Vous écartez violemment ses paupières : ses yeux vous regardent et ne vous voient pas. Parlez-lui à l'oreille, itérativement, très fort : il ne vous entendra ou ne vous comprendra pas, et ne discontinuera pas son somme. Les sensations ne semblent pas perçues. Comment obtient-on, le plus souvent, le réveil d'un « bon dormeur ? » Par des secousses répétées qui dépassent, en

quelque sorte, la sensation, ébranlent le système nerveux et provoquent même la douleur.

Tous ces faits, et beaucoup d'autres que nous ne pouvons rapporter ici, nous semblent établir le rôle du cervelet dans l'économie vivante et nerveuse. C'est lui qui entretient l'activité sensible au cerveau pendant la veille ; c'est lui qui, en suspendant cette activité, en subissant une sorte d'inhibition, suscite le phénomène du sommeil. On n'explique pas encore, mais on conçoit bien cette influence du cervelet. Admettez-la et vous aurez raison des différences fondamentales qui séparent la veille et le sommeil.

Le cervelet influence directement les cellules nerveuses du cerveau et, par contre-coup, la circulation sanguine : pendant la veille, les cellules corticales surexcitées provoquent une congestion active ; pendant le sommeil, le flux sanguin se concentre sur les ganglions centraux. Quelle est la nature intime de l'inhibition cérébelleuse ? Comment surtout l'alternance de la veille et du sommeil concorde-t-elle avec celle du jour et de la nuit ? Ce sont là deux questions difficiles qui restent à élucider et qui peut-être n'en font qu'une.

Le professeur Vulpian, étudiant naguère le sommeil, s'écriait avec un amer dépit : « Pourquoi ne pas nous résigner ? Il s'agit d'un fait *inexplicable* par les données actuelles de la

physiologie (1) ». Ces décourageantes paroles ne sont pas fières ni destinées à rehausser le prestige de la science ; mais, grâce à Dieu, elles ne sont plus de mise, et le jour est prochain où les mystérieux arcanes du sommeil, révélés par les patients labeurs de la cérébrologie, nous montreront l'incomparable puissance de l'âme vivante.

(1) *Leçons sur l'appareil vaso-moteur*, t. II, p. 150.

CHAPITRE III

RÊVE

Le *rêve*, qui survient pendant le sommeil et complique l'état morphéique, manifeste l'activité psycho-cérébrale sous une forme toute spéciale ; et sa nature étrange constitue peut-être le plus difficile des problèmes qui s'imposent à l'étude des savants et des philosophes.

Le rêve est intermittent : il n'occupe qu'une partie restreinte du repos morphéique. En d'autres termes, le dormeur ne rêve pas toujours, il présente deux états distincts : l'un, le *sommeil plein*, est absolument inconscient et exempt de rêve ; l'autre, la *somnolence*, est caractérisé par le rêve et sert de transition entre le sommeil plein et la veille. Ajoutons, pour être complet, que cette *somnolence* même se subdivise en deux états : la *somnolence pro-*

prement dite, et l'*assoupissement*, particulier à la fin du sommeil et au matin, prélude du réveil.

Le rêve est d'ordre sensible. Les animaux ont un sommeil analogue au nôtre, rêvent comme nous : pendant la nuit, les chevaux hennissent, les chiens aboient, les ânes braient, ils ont les membres agités quelquefois, mais gardent d'ordinaire un repos torpide et réparateur. Le rêve animal ne saurait être confondu avec le rêve humain : ils ont seulement une base commune. L'un est purement sensible, l'autre d'ordre psycho-sensoriel. L'imagination est l'élément fondamental du rêve ; mais, chez nous, l'esprit participe dans une certaine mesure aux songes et leur donne une valeur supérieure.

Le rêve varie beaucoup suivant les âges. Chez les tout jeunes enfants, il manque complètement. Le jeune bébé dort souvent et longtemps ; il ne s'éveille que sous les pressantes instigations du besoin et s'endort sur le sein de sa nourrice, dès que sa faim est apaisée. Sa vie est d'abord purement végétative ; mais, peu à peu, sous les excitations du dehors, elle se complète et s'initie à la sensibilité et au mouvement. La somnolence ne tarde pas alors à s'ajouter au sommeil plein : les rêves apparaissent, nourris par les images grossies ou travesties des impressions simples de la veille,

et assez analogues aux rêves animaux. L'esprit ne participe que peu à peu à la formation des songes, à mesure que la sensibilité se développe, et avec elle les facultés psychiques.

Au déclin de l'existence, les conditions de la vie cérébrale sont différentes, presque opposées. Le vieillard dort peu et rêve souvent. L'imagination et la mémoire sont riches des acquisitions accumulées d'un long passé et fournissent aux rêves une ample moisson de motifs. Mais d'un autre côté, par suite de l'usure des organes, de la diminution des échanges nutritifs, du ralentissement de l'activité nerveuse, les nécessités du repos morphéique sont réduites à leur minimum : le sommeil du vieillard est très court, il n'embrasse souvent qu'une durée de trois ou quatre heures, et les longues nuits participent plutôt de l'assoupissement et de la veille même que de la vraie somnolence.

A tous les degrés de l'âge, les rêves varient beaucoup suivant les sujets et dépendent de plusieurs conditions : du tempérament, des humeurs, de la nutrition, de l'état de santé ou de maladie, etc. Il semble aussi que le travail journalier exerce sur la nature du sommeil une grande influence. Les travailleurs manuels, ceux qui levés dès l'aurore ont peiné tout le jour et fatigué leurs muscles, s'endorment aussitôt couchés et rêvent peu ou point : leur sommeil profond, calme et régulier, est

qualifié souvent de *sommeil de plomb;* c'est un sommeil plein. Au contraire, chez les gens du monde, qui mènent une vie oisive et désœuvrée, qui se couchent et se lèvent à des heures tardives, par habitude, et sans les pressantes sollicitations du besoin, la somnolence garde toujours la prééminence sur le sommeil plein et le rêve est fréquent. Mais ce ne sont là que des règles générales qui laissent place à de nombreuses exceptions. Les différences individuelles sont profondes et encore mal expliquées : il faut en tenir compte. Telle personne rêve habituellement; telle autre ne connaît que le sommeil plein. Un dormeur, très songeur d'ordinaire, voit peu à peu, sous l'influence de l'âge, du régime, des voyages, etc., les rêves disparaître de ses nuits. La substitution de la somnolence au sommeil plein paraît s'expliquer, dans bien des cas, par le soulèvement des passions et l'agitation du cœur. L'apathie est la condition du sommeil plein.

L'observation attentive des rêves démontre qu'ils ne constituent pas à eux seuls le sommeil, en d'autres termes qu'ils sont passagers et intermittents. Chacun de nous sait bien que sa nuit n'est pas complètement absorbée dans le rêve. La multiplicité des tableaux morphéiques, la variété des scènes, la complication des situations et des personnages, tout jusqu'au rapprochement des époques et à l'évo-

cation simultanée des vivants et des morts, induisent en erreur sur la durée du rêve ; mais l'expérience commune apprend d'une manière indubitable que ce rêve, avec toutes ses phases, en dépit de tous les incidents, a la rapidité de l'éclair. Entre la longue durée que nous supposons au rêve et sa durée effective, véritable, qui est à peine mesurable, tant elle est fugitive, il y a une disproportion énorme, éclatante : de nombreux exemples le démontrent.

Court et fugace, le rêve n'est presque jamais unique dans la nuit du dormeur. Les songes se succèdent d'ordinaire, sans se ressembler, dans le cours du sommeil. Seulement, comme on peut facilement l'observer, ils sont toujours intercalés entre des périodes de sommeil plein. Ces périodes alternent en nombre variable chez le dormeur ; et on peut toujours traduire son sommeil de la façon suivante :

Rêve ou somnolence — Sommeil plein — Rêve — Sommeil plein — Rêve..... Sommeil plein — Rêve = Réveil.

L'existence des deux phases du repos morphéique est attestée par l'observation du sommeil anesthésique qui offre avec le normal une analogie frappante. Elle trouve enfin sa preuve dans la circulation cérébrale qu'ont révélée les derniers travaux de la science (Heubner, Duret). Cette circulation est double et explique l'alternance. Alimentée par un système artériel

spécial, la couche corticale se congestionne, alors que les ganglions centraux sont anémiés : c'est la veille. Inversement l'anémie de la périphérie coïncide avec la congestion du centre : c'est le sommeil. Et ce partage est rigoureusement nécessaire en raison de la proportion toujours égale de la masse sanguine cérébrale que de nombreuses expérimentations ont démontrée. Le sang se porte donc en abondance à la périphérie et au centre du cerveau, suivant qu'il y a veille ou sommeil. Mais un tel déplacement, on le conçoit, ne se fait pas instantanément ni brusquement. Et le temps assez court pendant lequel il s'opère est précisément le temps de la somnolence, le moment du rêve.

La nature du rêve est très complexe et difficile à définir. C'est une combinaison bizarre d'images et d'idées, tantôt confuses, tantôt claires et suivies, mais toujours légères et inconsistantes. Il se rattache, pour son objet, à trois origines distinctes : aux sensations externes, aux impressions organiques, à l'imagination. Cette dernière faculté a le rôle prépondérant, essentiel dans l'élaboration des songes : la sensibilité externe ou organique n'y participe jamais que d'une manière restreinte et par voie incidente.

Le dormeur n'a pas besoin des impressions du dehors ; et quand, par hasard, il en ressent, ses rêves n'y trouvent qu'un sujet de modi-

fication ou une orientation nouvelle. Quant aux impressions organiques, elles sont rares, d'ordre morbide, et ne peuvent contribuer qu'à modifier le cours ou la nature des idées morphéiques. Il est incontestable que les excitations venues de l'estomac ou de l'intestin d'une part, les excitations lumineuses vives qui arrivent à la rétine à travers les paupières fermées de l'autre peuvent, vers la fin du sommeil, se mêler aux images internes et diversifier le rêve matinal. Mais ce n'est là qu'une influence indirecte, qui ne change rien aux conditions essentielles du rêve. « Dans ces cas divers, et dans une foule de cas analogues, dit très bien Lélut, le *moi* subit ou emploie ces éléments externes du rêve, comme il en subit ou emploie les éléments internes, les mêlant les uns aux autres, mais les mêlant surtout à un ordre de matériaux dont il nous reste à parler.

» *Ce qui constitue plus particulièrement le rêve*, ou plutôt *ce qui lui donne son caractère le plus essentiel* et en apparence le plus extraordinaire, ce sont des *sensations fausses* relatives aux sens externes, *œuvre de l'imagination qui veille*, quand l'attention, la réflexion, la conscience sont à moitié, mais ne sont qu'à moitié endormies. Il n'est personne qui n'ait étudié ou pu étudier sur soi-même ces fausses sensations du sommeil, et qui ne sache com-

bien quelquefois elles sont vives, nettes, bien ordonnées, et en apparence aussi réelles que les sensations de la veille la plus active. »

L'imagination est la seule ordonnatrice, la véritable ouvrière du rêve. Aussi les images qui se présentent au dormeur sont-elles rapides et confuses, sans suite et sans lien. Le rêve a souvent une incoherence sans égale : il est plein d'anachronismes. Nous perdons en dormant la notion du temps comme celle des réalités. Nous confondons le présent et le passé, les vivants et les morts, nos impressions d'enfance, de jeunesse et d'âge mûr, nos pensées d'hier et d'aujourd'hui.

Les imperfections du rêve sont connues; mais il a aussi des qualités remarquables qui le distinguent et le rattachent nettement à l'ordre psychique. Il ne se résume pas dans un assemblage d'images; c'est souvent une combinaison d'images et d'idées qui s'agencent et se déroulent avec ordre, qu'on suit avec facilité et interêt : l'esprit humain s'y révèle avec ses incomparables ressources. C'est surtout le matin, dans l'assoupissement, que l'intelligence est le mieux ouverte et que la suite des rêves est plus grande : l'imagination travaille encore en maîtresse, mais l'esprit est assez éveillé pour suivre le fil de ses idées et avoir quelque raisonnement. Les sens sont engourdis et tout prêts à s'ouvrir; la conscience est plus

entière, presque nette. C'est alors qu'on constate chez le dormeur des rires plus ou moins accentués, des interjections, des paroles même, des mouvements, du frémissement musculaire : tous indices d'un retour imminent à la conscience pleine et à la veille.

Si l'esprit participe aux rêves dans une mesure variable, il faut reconnaître que la volonté n'y prend qu'une part faible ou nulle. L'attention est absente ou à peine appliquée pendant la somnolence, et quand elle veut au réveil ressaisir les divers incidents de nos songes, elle ne retrouve que des bribes de souvenirs décolorés et incertains.

Il résulte de ces données que la liberté du dormeur n'existe pas et qu'il n'a pas la moindre responsabilité de ses rêves. Mais ces rêves, qui tirent leur origine des images accumulées au cerveau, n'en traduisent pas moins les sentiments, les habitudes, les penchants, les idées de chacun de nous, et l'on peut dire qu'ils révèlent notre nature morale.

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE PREMIER

SOMNAMBULISME

Le *somnambulisme* est l'acte de marcher en dormant; c'est une sorte de sommeil caractérisée par la conservation d'une activité motrice inconsciente. Ajoutons que ce sommeil n'est pas normal et constitue non seulement une infirmité, mais une véritable maladie. Les savants sont d'accord pour définir le somnambulisme une névrose à accès nocturnes caractérisés par une série d'actes habituels qui s'exécutent inconsciemment. Quelques-uns regardent les *noctambules* comme des hystériques en crise; mais le rapprochement nous

paraît forcé, les premiers n'ayant pas toujours les stigmates révélateurs de l'hystérie.

Ce qui est vrai, c'est que le noctambulisme s'observe surtout chez les neurasthéniques et les hystériques. Les enfants y sont particulièrement sujets ; les vieillards en sont à peu près exempts. Il n'est pas rare que la névrose, s'atténuant avec l'âge, diminue progressivement la force et la fréquence de ses accès et disparaisse chez l'adulte, après avoir tourmenté le jeune âge et l'adolescence.

Les causes du somnambulisme sont mal connues, en dehors de l'hérédité qui paraît jouer un rôle prépondérant. On a incriminé les fatigues, les veilles prolongées, le travail d'esprit, les passions de tout ordre ; mais il est probable que l'origine du mal n'est pas là.

Au milieu de la nuit, plutôt dans le premier sommeil, tout à coup, sans aucun signe prémonitoire, le somnambule se lève et accomplit son étrange voyage. Il s'habille de lui-même plus ou moins complètement, va, vient, monte, descend les escaliers, ouvre les portes, sort dans la rue ou dans la campagne, escalade les toits, monte à cheval, s'engage dans des endroits périlleux avec beaucoup plus de facilité, d'adresse et d'audace qu'à l'etat vigil. Il s'applique aux ouvrages domestiques, s'occupe de travaux usuels, lit, écrit, compte, coud, frotte, allume un fourneau ou une lampe, etc. Il lu

arrive même de parler et de répondre à une question.

La marche est assurée, silencieuse; les mouvements sont brusques, saccadés, automatiques; les bras pendants, la tête droite; la figure calme, impassible; les yeux tantôt fermés, tantôt ouverts, et, dans ce dernier cas, la pupille dilatée et les paupières sans clignement : tout cet ensemble vu la nuit donne l'idée d'un fantôme et est bien fait pour effrayer l'entourage du noctambule.

M. le Dr Mesnet, qui s'est attaché à l'étude du somnambulisme spontané, nous en donne une très complète analyse psycho-physiologique : « Le somnambule, dit-il, est insensible à toutes les excitations du dehors; parlez-lui, interpellez-le, il ne vous entend pas; faites-lui obstacle en vous plaçant sur son chemin, il ne vous voit pas autrement qu'un corps étranger qu'il tourne sans le connaître; intervenez dans ses actes, essayez d'en contrarier l'exécution, il s'agacera, luttera avec vous et vous opposera une énergique résistance. Restez dans le rôle de simple observateur, vous le verrez se mouvoir, agir, combiner, exécuter avec la liberté apparente d'allure et de mouvement qu'il a dans son état normal; vous le verrez, parfois, accomplir les œuvres les plus délicates. Il est évident que, dans de telles conditions, ses sens fermés aux impressions

du dehors doivent cependant intervenir, et prendre part à l'accomplissement des actes que vous le voyez conduire avec tant de facilité et de précision... Isolé du monde extérieur, le somnambule n'agit que sous l'influence de ses propres excitations personnelles ; l'impulsion qui l'excite et le dirige, née spontanément du mouvement automatique de son cerveau, est fatale dans son exécution, et tellement exclusive, qu'il bouscule, renverse et brise tout obstacle à sa réalisation. Il n'entre en somnambulisme qu'au moment où l'idée qui le domine le sollicite à l'action ; vous le verrez alors faire preuve, dans tous ses agissements, d'une certaine intelligence au service du but qu'il veut atteindre. L'éveil de ses facultés intellectuelles s'accompagne parallèlement de l'éveil des sens, plus particulièrement du toucher, de la vue, de l'ouïe qui, restant neutres quant à la sensation des objets extérieurs, entrent en plein exercice pour tout ce qui a rapport aux préoccupations de son esprit ; c'est ce qui donne au somnambule les apparences du mouvement et des allures de la vie normale. Placez-vous devant lui, il ne vous verra ni ne vous reconnaîtra ; essayez de le surprendre par un bruit éclatant, il n'entendra rien ; piquez-le fortement avec une épingle, il ne sentira rien. Mais vous le verrez écrire avec facilité et avec correction, si telle est son idée ; vous le verrez enfiler pres-

tement une aiguille, s'il veut coudre; vous le verrez prêter une oreille attentive aux bruits du dedans ou du dehors, s'ils sont en rapport avec son état mental ; et dans telles circonstances, dont j'ai plusieurs fois été témoin, vous observerez même une hyperesthésie, une hyperacuité fonctionnelle des sens, mais seulement dans un exercice partiel, limité à l'idée exclusive. Tel est le cadre restreint dans lequel se meut le somnambule spontané : ses facultés dissociées n'ont d'autre principe d'action que ses propres excitations impulsives et inconscientes (1). »

On ne saurait maintenir avec trop de rigueur, à la suite de notre savant confrère, les étroites limites du cadre nosologique où se meut le somnambulisme, surtout en présence des histoires merveilleuses et mal vérifiées que rapportent les auteurs. La vie du somnambule est exempte d'imprévu et de nouveauté : elle procède exclusivement de l'automatisme cérébral et ne comprend que des actes habituels. Nous en avons la preuve dans les observations bien prises et sérieusement contrôlées.

On connaît l'histoire amusante de ce gentilhomme italien, signor Augustini, qui vivait au siècle dernier en compagnie de son domestique Negretti. Tous deux étaient somnambules.

(1) *Le Somnambulisme*, etc., 1894, p. 231-233.

Le premier, les yeux ouverts, courait à l'écurie, sellait son cheval et s'en allait à l'aventure à travers monts et bois. D'autres fois il jouait de la harpe ou se donnait le plaisir d'une partie de billard. Au contraire de son maître, Negretti avait les yeux fermés pendant la crise, mais il n'en remplissait pas moins son office : il mettait le couvert et servait à son maître, qu'il croyait là, des mets imaginaires ; il mettait la maison en ordre, enlevait les toiles d'araignées, maniait hardiment le balai et savait au besoin l'emmancher. Une fois, on le vit aller au-devant de son maître et se munir pour l'éclairer d'une torche éteinte. Il évitait d'ordinaire les obstacles ; mais une nuit qu'on avait refermé la porte par laquelle il venait de sortir, il vint au retour se heurter violemment contre elle.

Le Dr Mesnet a pu étudier à loisir plusieurs somnambules et fournir des observations détaillées et sérieuses.

Les premiers troubles du sommeil surviennent chez X... à dix-huit ans : ce sont d'abord de l'agitation, des paroles incohérentes et sans fin. Puis le malade se lève la nuit, s'habille, va, vient, range les meubles, nettoie la chambre, *faisant et défaisant dix fois la même chose*. Plus tard, les accès deviennent plus fréquents, plus longs, l'esprit se déséquilibre. X... fait de la musique, se croit ne chirurgien, puis en arrive à dévaliser un marchand voisin.

Arrêté sous inculpation de vol, il est envoyé à l'Hôtel-Dieu. Là, dans des crises répétées, il devient chef d'orchestre, groupe des chaises en cercle et, un bâton en main, dirige ses musiciens improvisés. Tantôt il cherche à se précipiter par les fenêtres de l'hôpital, tantôt il donne une séance de pugilat, distribuant des coups de tous côtés contre des personnages fictifs qui le poursuivent et l'attaquent. L'insensibilité de la peau et des muqueuses était presque complète, mais le malade reconnaissait au toucher les objets qu'on lui mettait dans la main.

Des phénomènes semblables ont été constatés chez un autre malade, F..., devenu somnambule après une blessure à la tête reçue à Sedan. Ce malheureux accusait un penchant obstiné au vol ou plus exactement à la soustraction de tout ce qui lui tombait sous la main. Abandonné à lui-même, F... ne sort pas de son train de vie habituel : il se lave, se frotte, se peigne devant sa toilette. Si l'on retourne sa glace, il ne cesse pas de se regarder, comme avant, dans le dos de son miroir qui ne peut pourtant lui renvoyer son image. Chanteur de profession, il écrit un billet pour avertir qu'il chantera le soir au théâtre, et bientôt, un rouleau de musique à la main, il se présente devant un vitrage fortement éclairé qui figure la rampe. Il tire son col, arrange son nœud de

cravate, tousse et chante posément trois romances de son répertoire. Dans l'intervalle des morceaux, il avait avalé sans la moindre grimace un demi-verre d'eau... fortement vinaigrée qu'on avait eu soin de lui mettre à portée de la main.

Le toucher est le seul sens intact et qui mette F... en rapport avec le monde extérieur. Toutes ses expressions, tous ses actes en dérivent. Le Dr Mesnet lui présente son sac à tabac et l'agite au-devant de ses yeux. Il ne le voit pas, et c'est sa main qui le reconnaît au toucher. Quand il a roulé sa cigarette, il y porte une allumette de sa fabrication. « Je la souffle, dit le médecin, et lui présente à la place une allumette en feu que je tiens à la main ; il ne la voit pas ; je l'approche de ses yeux, si près que j'ai pu lui brûler quelques cils : pas le moindre clignement. Il allume une autre allumette à lui, je la souffle encore et lui substitue la mienne : même indifférence. Je la mets au contact de la cigarette qu'il tient à la bouche, je brûle le tabac de sa cigarette : il ne s'aperçoit de rien, ne fait aucun mouvement d'aspiration. J'ai, à différentes reprises, dans les accès ultérieurs, répété la même expérience et obtenu les mêmes résultats. »

Quand la vue s'éveille, le toucher reste le guide suprême et le champ visuel demeure limité aux seuls objets palpés. Une plume que

F... rencontre par hasard lui donne l'idée d'écrire : il dispose tout pour cela. En termes incorrects, mais à peu près équivalents, pour l'orthographe et la tournure, à ce qu'il peut faire éveillé, il se recommande à son général, pour la médaille militaire. Son œil s'est allumé et il suit les lignes sur le papier ; un écran intercepte-t-il les rayons visuels, il continue à tracer quelques mots illisibles, enchevêtrés, puis s'arrête placidement. L'obstacle levé, il reprend la ligne inachevée. A l'encre on substitue de l'eau. A la deuxième reprise, la teinte est tellement pâle, qu'il s'arrête, essuie sa plume et recommence à écrire : rien ; nouvel examen de la plume ; nouvel essai infructueux : il n'eut pas l'idée de chercher le secret dans l'encrier ; sa vue, ouverte sur le papier et la plume qu'il tenait à la main, restait fort incomplète à l'endroit de l'encrier, avec lequel il n'avait aucun point de contact.

Une autre fois, il ne s'aperçoit pas qu'on lui soutire les feuilles de papier au fur et à mesure qu'une ligne ou deux y sont tracées. Après avoir signé sur la dernière, il relit, curieux exemple d'hallucination, sur cette page blanche, ce qu'il vient d'écrire sur les autres, et les corrections qu'il fait répondent exactement à l'endroit où le mot corrigé se trouverait si on avait laissé la première feuille.

Les faits qui précèdent montrent que le som-

nambule est capable de voler, de se suicider. Il peut aussi commettre un meurtre, comme en témoigne, entre plusieurs, le fait suivant : « Un soir, raconte dom Duhaguet, prieur de Pierre-Châtel, que je ne m'étais point couché, à l'heure ordinaire,... j'entendis ouvrir ma porte, et je vis entrer un religieux, connu pour être somnambule, mélancolique et sombre. Les yeux ouverts mais fixes, vêtu de sa seule tunique, un grand couteau à la main, il alla droit à mon lit dont il connaissait la position, eut l'air de vérifier, en tâtant avec la main, si je m'y trouvais effectivement; après quoi, il frappa trois grands coups, tellement qu'après avoir percé les couvertures, la lame entra profondément dans la natte. Il se retourna et j'observai que son visage tout à l'heure contracté était détendu et qu'il y régnait quelque air de satisfaction. L'éclat des deux lampes qui étaient sur mon bureau ne fit aucune impression sur ses yeux ; et il s'en retourna comme il était venu, ouvrant et fermant avec discrétion deux portes qui conduisaient à ma cellule. Le lendemain, le pauvre somnambule se souvenait de cette aventure comme d'un rêve, mais non comme d'un acte accompli : il avait rêvé que sa mere avait été tuée par le prieur et la vue de ce cadavre l'avait porté à la vengeance. »

En présence des attentats à la vie ou aux

biens d'autrui que peuvent exceptionnellement commettre les somnambules, la question de la responsabilité ne se pose plus aujourd'hui. Mais elle a été agitée au commencement de ce siècle, et un auteur réputé, Fodéré, n'a pas hésité à répondre par l'affirmative. Confondant le *somnambulisme* et les *songes* dans un même état, Fodéré considère le somnambule comme *libre dans ses actions* qui ne sont que la mise en œuvre de ses pensées à l'état de veille (1) : c'est une erreur que l'observation condamne. Un autre légiste, Hoffbaüer, n'est pas éloigné du même sentiment : « Bien que, dit-il, on doive tenir compte au somnambule du trouble de son intelligence, cependant, *comme sa maladie ne lui est point inconnue*, il tombe en faute, et par conséquent en responsabilité, quand il commet un crime ou une mauvaise action » (2).

Le docteur Mesnet n'a pas de peine à établir contre ces savants que le somnambule ne peut connaître sa maladie, « l'oubli au réveil en étant le trait caractéristique et, quel que soit le nombre des accès qui se sont succédé, le malade les ignorant complètement, à moins qu'une personne de son entourage lui en ait donné connaissance. » Est-il besoin d'ajouter

(1) *Traité d'hygiène et de médecine publique*, 1813, t. I, p. 256.

(2) *Traité de médecine légale*, Halle.

que, si les précautions ne peuvent être prises par le somnambule, elles incombent rigoureusement à sa famille ou à son entourage? Une surveillance attentive et continue doit mettre le malade dans l'impossibilité absolue de se nuire ou d'être un danger pour autrui.

Le somnambule n'a pas la moindre liberté, il est le jouet de son rêve, et son irresponsabilité est complète pour tous les actes délictueux qu'il vient à accomplir.

CHAPITRE II

FOLIE

La *folie* ou *aliénation mentale* est constituée psychiquement par la perte de la raison et physiologiquement par l'exubérance de la vie affective qui entraîne des troubles sensitifs et moteurs variés et surtout l'incoordination de la vie psycho-sensible.

Telle est la definition de la folie que nous avons donnée naguère au terme d'une longue étude de cette malheureuse affection. Cette étude, même résumée, ne pouvant trouver place dans notre chapitre, nous devons nous borner à indiquer quelques notions générales et les principales formes d'aliénation mentale.

La folie n'est pas une *maladie de l'âme*, une *déséquilibration intellectuelle*, comme l'ont affirmé les philosophes idealistes. Ce n'est

pas non plus une *lésion matérielle du cerveau*, un *dérangement du mécanisme psychique*, comme l'ont prétendu tant de savants matérialistes. C'est une affection de la sensibilité. L'homme perd la raison et la liberté parce que l'encéphale, l'organe sensible nécessaire aux facultés psychiques, est malade et que, par un renversement de son rôle, il dirige ces facultés dans une voie vicieuse.

Comment s'opère le bouleversement de la vie psycho-sensible ? La science officielle l'ignore ; mais nous croyons que la folie, due au trouble des passions, est une maladie de la sensibilité affective et a son siège premier au *cervelet*. Le *grand* cerveau n'est atteint par le mal que consécutivement au *petit*. Les troubles de l'esprit s'ajoutent aux troubles du *cœur ;* la perversion du caractère et des sentiments précède l'aberration mentale. Les facultés psychiques sont étroitement liées comme les organes encéphaliques qui leur servent de base ; les facultés cognoscitives et appétitives sont dans une dépendance mutuelle comme le cerveau et le cervelet où elles trouvent leurs éléments d'exercice. La maladie du cervelet rompt l'harmonie encéphalique : elle donne l'empire aux passions sur la volonté et par contre-coup bouleverse l'organe de l'imagination, le cerveau. Telle est, en résumé, l'explication de la folie qui nous paraît le mieux con-

cilier les exigences de la raison et des faits.

Parmi les différentes formes d'aliénation, la première place appartient à la classe des *monomanies*, qui comprend tous les cas de délire exclusif. Elle se caractérise nettement par un trouble psycho-sensible qui n'atteint qu'une ou deux facultés psychiques et respecte toutes les autres. Le monomane se cantonne dans une idée ou plus exactement dans un sentiment fixe, gardant dans tout le reste une étrange rectitude de jugement, mais ramenant tout à sa marotte. C'est une véritable obsession. Le malade est gai ou abattu, suivant que la passion dominante est expansive ou dépressive. Dans la *monomanie érotique*, il est en proie aux impulsions lubriques ; dans les *monomanies religieuse* et *hypocondriaque*, il est subjugué par la crainte. Dans la *monomanie ambitieuse*, il se croit empereur, pape, Dieu, millionnaire ; dans la *monomanie mélancolique* (*lypémanie*) il est trahi, abandonné ou bien poursuivi, persécuté, condamné à mort. Il est damné dans certains cas, en butte aux obsessions du démon ; dans d'autres, il est atteint de maladies incurables et toujours extraordinaires ; il a le sang corrompu, des membres de verre, etc.

Les formes de la monomanie sont assez nombreuses, mais l'ignorance les a multipliées au-delà de toute mesure : elles subissent

chaque jour une délimitation plus étroite, plus exacte. Une des plus curieuses et des mieux étudiées est celle que Lasègue a eu l'honneur de découvrir et de classer sous le nom de *délire des persécutions* : elle mérite de nous arrêter. La phase d'incubation consiste en une sorte d'hésitation dans les idées délirantes par lesquelles les malades s'expliquent à eux-mêmes les sensations étranges et morbides qu'ils éprouvent. La période d'état se distingue par un délire bien défini qui se nourrit d'une crainte démesurée, voit partout et toujours des pièges, des tyrannies, des dangers, en ne s'appuyant jamais que sur des faits insignifiants, sur des niaiseries, sur des misères, comme l'avouent les malades. Il est remarquable que les faits qui servent de point de départ au délire sont rarement de date récente et remontent souvent à une époque éloignée. A la suite de ces illusions délirantes viennent des hallucinations de l'ouïe et de la sensibilité générale qui sont caractéristiques. Puis le monomane voit grandir ses terreurs folles et imagine mille ruses pour échapper à ses persécuteurs ; mais ces fantastiques ennemis n'en deviennent que plus ardents à l'assieger. De guerre lasse, dominé par la peur, rongé par les soupçons, il en arrive à user de représailles, à prévenir les coups de ses adversaires par des moyens violents, par des coups, par le

meurtre. Le *persécuté* devient fatalement *persécuteur ;* et dans cette crise redoutable, la surveillance la plus étroite est nécessaire et l'internement s'impose.

Certaines monomanies sont toujours dangereuses : ce sont celles qui se caractérisent par une tendance instinctive à commettre un délit ou un crime. Elles ont reçu le nom d'*impulsions irrésistibles* et se décomposent, suivant la nature de l'impulsion, en *monomanie homicide*, *pyromanie* ou *monomanie incendiaire*, *kleptomanie* ou *monomanie du vol*, etc. Elles sont inséparables d'une altération de la sensibilité, de ce qu'on a appelé improprement une *dégénérescence psychique*. L'accès survient tout à coup, inopinément, sans le moindre motif. L'impulsif est poussé à commettre l'acte coupable par une sorte d'angoisse intime qui grandit peu à peu et triomphe de toutes les résistances, de toutes les hésitations de la conscience. Quand l'acte est commis, il y a une détente nerveuse, une sorte de soulagement qui rend le malade incapable d'apprécier la gravité du méfait accompli. Mais plus tard, quand l'orage passionnel est calmé, la conscience reprend possession d'elle-même et devient apte à juger le crime. Le malheureux se sent coupable, et son repentir qui s'accuse s'exagère quelquefois jusqu'à l'extrême.

La *manie* est l'affection morbide dont sont

atteints nombre de pensionnaires de nos asiles, soit qu'elle ait éclaté d'emblée, soit qu'elle résulte d'autres maladies encéphaliques. Elle consiste dans un délire général accompagné de sensations étranges et de nombreuses hallucinations. Certains malades sont tranquilles, apathiques même; d'autres sont furieux, en proie à une agitation extrême. D'ailleurs les plus calmes offrent des périodes de vive excitation. Tous les maniaques présentent une grande incohérence d'idées et passent brusquement, presque instantanément, d'un sujet à un autre. C'est que leur imagination est profondément troublée et leur suscite des objets différents et successifs. Ils sont tour à tour possédés par des passions distinctes. La colère, le désespoir, la frayeur sont faciles à apprécier parce qu'elles se révèlent à des signes extérieurs, par des manifestations évidentes ; mais elles font place souvent à des passions muettes ou moins démonstratives, telles que la douleur, la crainte, la stupeur. La manie se caractérise à la fois par la perte totale de la raison et une profonde agitation nerveuse ; et on y retrouve toujours la trace des passions soulevées qui sont à l'origine du mal et nourrissent sans répit le délire.

Une forme curieuse d'aliénation a été signalée autrefois par Esquirol, sous le nom de *monomanie raisonnante* ou *affective*. Cette monomanie où, par un saisissant contraste, la vie

affective est gravement atteinte pendant que l'intelligence est à peu près intacte, a été remarquée par tous les auteurs et en a reçu les noms les plus divers. C'est la *manie de caractère* de Pinel, la *folie lucide* de Trélat, la *folie raisonnante* ou *morale* de Falret, la *monomanie instinctive* ou *impulsive* de Morel. Toutes ces expressions sont excellentes, mais n'ont pas prévalu contre le nom attribué à la maladie par Pritchard dès 1835, celui de *folie morale*.

Qu'est-ce que la *folie morale?* C'est un trouble psycho-sensible qui porte presque exclusivement sur les facultés affectives et produit l'obtusion ou la suppression du sens moral. Le malade est entraîné par une perversité native et incorrigible à commettre des actes délictueux, coupables, sans en ressentir le caractère criminel, sans éprouver une hésitation avant ou un regret après. Étranger à toute pensée supérieure, il obéit aveuglément à ses bas penchants, à un égoïsme sans bornes. Si l'intelligence n'est pas absolument indemne, elle ne présente du moins aucun trouble grave, ni hallucinations, ni délire, ni idée fixe : elle est seulement défectueuse et débile. Le mal est le plus souvent dû à la folie héréditaire, à la dégénérescence : on retrouve dans l'ascendance du fou moral des cas d'aliénation mentale, d'alcoolisme, d'épilepsie, d'hystérie. Il y a en-

fin des symptômes physiques, des stigmates de dégénérescence, qui ne sauraient laisser de doute sur la nature nerveuse de l'affection morbide : ce sont des convulsions généralisées ou partielles (tic facial), des crises épileptiformes, des contractures, des parésies, des malformations enfin telles que bec de lièvre, fistules du cou, doigts surnuméraires, etc.

Les fous moraux sont de véritables fléaux de famille qui s'essayent à tout et ne se fixent à rien, ne restent jamais dans la voie droite et côtoient constamment la cour d'assises ou l'asile d'aliénés : ils arrivent souvent à l'un ou à l'autre. Ce sont des malades, des fous qui ne sont pas responsables des crimes ou des délits qu'ils commettent. De nombreux savants matérialistes (Maudsley, Letourneau, Ferri, Lombroso, Garofalo, Feré, etc.) ont vainement tenté de nos jours de séparer complètement la *folie morale* de l'*aliénation mentale* et de la confondre avec la *criminalité*. Le fou moral n'est pas responsable et se distingue du criminel par des caractères très nets qu'on pourra rechercher ailleurs (1). C'est le type le plus pur de l'aliéné : toute la vie affective est compromise, le sens moral est atrophié, et la raison subit la déchéance de la volonté.

(1) Cf *L'Anthropologie criminelle*, par le docteur Xavier Francotte, de Liège, 1891.

La dégénérescence, qui se traduit nettement dans certaines monomanies (*impulsions irrésistibles*), dans la *débilité mentale*, dans la *folie morale*, existe encore, quoiqu'à un degré moindre, chez les *déséquilibrés* qu'on appelle aussi des *dégénérés supérieurs*. Leur intelligence peut être brillante, mais elle manque de ponderation et est pleine de lacunes. Ils ont de l'esprit, mais peu de jugement et de bon sens. Leur caractère est, comme l'intelligence, aussi léger qu'exagéré. Ils ont des inclinations vicieuses, des passions démesurées qui les poussent à employer tous les moyens, même la violence, pour se satisfaire. En somme, par suite d'une malformation nerveuse où l'hérédité a une large part, la vie affective accapare toute l'activité mentale de ces malheureux et les pousse aux excès les plus déplorables, quelquefois aux attentats les plus criminels et les plus odieux, où ils n'ont jamais qu'une demi-responsabilité.

Les *alcooliques* sont aussi des dégénérés, mais d'une espèce spéciale : leur état mental varie beaucoup suivant la gravité du mal. De l'alcoolique dément à l'alcoolique d'habitude dont l'esprit est presque absolument sain, il y a des degrés insensibles. Mais les ravages de l'alcool sont aussi rapides que profonds, et beaucoup perdent graduellement leur raison au fond de leurs verres.

L'état de dégénérescence causé par l'alcool est caractérisé par la perte de la raison, l'abrutissement, la perversion du sens moral et conduit à tous les désordres, à tous les crimes. Il est héréditaire et, s'il n'aboutit pas toujours à la folie, donne à la descendance le germe des affections mentales et amène fatalement le dépérissement et l'extinction de la race. Morel a fourni le curieux exemple d'une famille où il avait pu suivre quatre générations :

A la première génération : Immoralité, dépravation, excès alcooliques, abrutissement moral ;

A la deuxième génération : Ivrognerie héréditaire, accès maniaques, paralysie générale ;

A la troisième génération : Sobriété, tendances hypocondriaques, lypémanie, idées systématiques de persécution, tendances homicides ;

A la quatrième génération : Intelligence peu développée, premier accès de manie à seize ans, stupidité, transition à l'idiotisme, et en définitive extinction de la race.

Ainsi la dégénérescence qu'accuse l'alcoolisme a la parenté la plus étroite avec celle des autres folies. Les alcooliques engendrent des fous, et l'inverse n'est pas rare : les enfants de nombre de dégénérés naissent *dipsomanes* et contractent fatalement la passion de l'alcool.

Une des formes d'aliénation mentale qui

grandit tous les jours en même temps que l'alcoolisme et qui est aujourd'hui la mieux connue est la *paralysie générale* dont il nous reste à parler. Elle se rapproche de la démence par les troubles du mouvement et de la sensibilité, mais s'en distingue par ses origines et ses premières phases. Les idées délirantes qu'elle présente sont des idées d'ambition et de grandeur ; ce qui explique pourquoi elle a été autrefois confondue par les auteurs dans la vaste classe des monomanies.

La période de début, souvent fort longue, se caractérise par une grande activité intellectuelle et physique. Le malade se remue, va, vient, multiplie ses relations, ses démarches, fait des entreprises considérables : il se croit fortuné et le fait croire aux autres. Il trompe alors tout le monde. Ses projets fantastiques, sa faconde intarissable, son activité dévorante étonnent, amusent, font sourire : on le traite d'original, mais nul ne le tient pour fou.

Cette excitation qu'il porte en toute chose tombe bientôt et fait place à un affaiblissement profond, à une morne stupeur que l'on met volontiers sur le compte de la fatigue, ou que l'on attribue à des déceptions, à des revers, mais qui n'inquiètent pas. Souvent, contrairement à toute sa vie passée, il se livre à plusieurs reprises à des actes de grave immoralité ; c'est, pour les proches, en même temps qu'une na-

vrante surprise, l'occasion d'un triste pressentiment. Mais cet accident n'a pas pris au dépourvu le médecin de la famille qui nourrit déjà de cruels soupçons, ayant saisi les fugitifs et trop clairs symptômes d'un mal impitoyable.

La mémoire se trouble à certains moments, les expressions manquent inopinément, l'hésitation de la parole apparaît, d'abord faible, puis plus marquée. Enfin les troubles intellectuels se montrent et vont grandissant jusqu'à ce que la paralysie survienne pour terminer le mal.

Une dernière forme de la folie est la *démence*. Elle est particulière aux vieillards quand elle naît d'emblée sous le poids des ans ; sinon, elle est le dernier terme de beaucoup d'affections mentales. Elle se traduit par un affaiblissement profond de la vie sensitive et intellectuelle. Les lésions cérébrales sont constantes, générales. Les opérations de l'intellect sont impossibles avec un appareil sensoriel désorganisé, presque détruit. La vie sensitive elle-même s'affaisse et s'éteint. Plus de mémoire, plus d'imagination, plus de sensibilité. Les impressions ne sont, pour ainsi dire, plus perçues. La vie végétative seule persiste.

Le spectacle de cette ruine intellectuelle est saisissant. Le dément, privé de raison et de sentiment, est descendu au rang de l'animal ; et pourtant il garde encore au fond de son être,

dans des replis impénétrables, une étincelle d'esprit qui annonce toujours l'âme immortelle et que la crise d'une maladie et l'heure même de la mort viennent quelquefois ranimer dans une suprême lueur.

CHAPITRE III

DÉBILITÉ MENTALE

Les *idiots*, les *imbéciles* et les *faibles d'esprit* constituent dans le cadre nosologique des *maladies mentales* une classe spéciale qu'on nomme *débilité mentale* ou *faiblesse d'esprit* et qui sert de transition entre la folie et l'état psycho-cérébral sain et normal. Ce sont des dégénérés à responsabilité plus ou moins limitée. Il y a des idiots qu'on peut regarder comme fous et inconscients de leurs actes, et certains faibles d'esprit sont assez bien équilibrés pour passer dans le monde comme des gens raisonnables.

L'*idiotie* est le plus souvent congénitale et paraît dûe à un vice de conformation du cerveau ou de son enveloppe osseuse. Parfois elle est accidentelle et résulte d'une affection céré-

brale. Toujours elle consiste dans l'arrêt de développement des facultés affectives et intellectuelles et se distingue par la perte plus ou moins complète de la *volonté*. Les aliénistes modernes insistent sur ce dernier caractère qui est capital. Seguin, dont les travaux sur l'idiotie font autorité, en voit la cause dans la lésion de la volonté et ne regarde les troubles des autres facultés que comme consécutifs et secondaires. « L'idiotie, écrit-il, est une infirmité du système nerveux qui a pour effet de soustraire tout ou partie des organes et des facultés de l'enfant à l'action de la volonté, qui le livre à ses instincts et le retranche du monde moral (1). » De nos jours le Dr Sollier déclare de même que l'idiotie tient au défaut d'attention (2).

L'idiot est manifestement l'objet d'une déchéance profonde. Son attitude affaissée et timide, son front fuyant, ses yeux hagards ou sans expression, sa physionomie impassible ou grimaçante en sont les marques visibles. On ne saisit pas dans son regard ce je ne sais quoi qui révèle l'homme, le reflet de l'âme. Le malheureux ne pense pas, ne raisonne pas et se contente de vivre et de sentir : il a les instincts et les passions de la bête. Son esprit est, pour

(1) *Traitement moral des idiots.*
(2) *Psychologie de l'idiot et de l'imbécile*, 1891.

ainsi dire, perdu, atrophié, réduit à une simplicité extrême. Sa mémoire est nulle ou très infidèle, son imagination faible et basse. Son éducation est difficile, et les fruits s'en perdent vite. La guérison est presque impossible.

Est-il besoin d'ajouter que la conscience des idiots est nulle et qu'aucune responsabilité ne résulte des délits ou des crimes qu'ils peuvent commettre?

L'imbécillité est le plus souvent innée : c'est le premier degré de l'idiotie. Ses caractères ou plutôt ses véritables limites sont malaisées à préciser, comme en témoigne la définition d'Esquirol. « L'imbécillité, dit ce savant auteur, est un état dans lequel les individus sont d'une médiocrité telle qu'ils sont incapables de s'élever aux connaissances et à la raison communes à tous les individus du même âge, du même rang et de la même éducation qu'eux. » Il est impossible de s'en tenir à une définition aussi vague qu'incomplète. Celle de Legrand du Saulle est plus explicite et plus claire : « L'imbécile, écrit-il, n'a pas une intelligence assez développée pour comprendre la gravité et la valeur morale de ses déterminations. Il n'obéit qu'à des penchants grossiers ou à des instincts brutaux : les facultés de l'ordre supérieur lui manquent. »

Le contraste entre les hautes facultés et les basses est frappant et caractéristique. L'intelli-

gence est pauvre, étroite, bornée, mais la vie sensuelle et bestiale est exubérante et sans frein. La volonté est instable ou nulle. L'imbécile est vicieux et subit tous les entraînements : il est poltron, vantard, orgueilleux, gourmand, irascible, porté aux pires excès. Une éducation sage et patiente réussit plus d'une fois à le réformer, mais la persévérance est difficile et des plus rares. Ajoutons que la liberté morale est exceptionnelle et que la responsabilité n'existe quelquefois que dans d'étroites limites et avec toutes les circonstances atténuantes.

La *faiblesse d'esprit* se définit d'elle-même, mais elle a des limites encore plus indécises que les états précédents. Des intelligences étroites et comme atrophiées, des hommes diminués, chacun en connaît, mais nul ne saurait dire ce qui les range en catégorie spéciale. On entend qu'ils sont supérieurs aux imbéciles, mais on ne peut montrer le point précis qui les sépare. Les intelligences faibles sont des intelligences en quelque sorte primitives, incultes, que des degrés insensibles rattachent d'une part aux imbéciles, et de l'autre aux gens raisonnables. Les faibles d'esprit sont atteints dans leur intelligence et dans leur sensibilité affective. L'indifférence et l'apathie les distinguent. Les facultés sensorielles sont amoindries, sans ressort. En général, les passions sont déprimées, sinon éteintes, contrai-

rement à ce qu'on observe chez les idiots. Tout l'être moral semble frappé de déchéance.

Mais il y a des degrés infinis, répétons-le, et il n'est pas d'affection dont le diagnostic soit plus malaisé. Les formes bénignes surtout sont trompeuses par les faibles caractères qui les distinguent de l'état normal ; les formes graves sont d'appréciation plus commode, et nous en trouvons une exacte description dans cette page du Dr Xavier Francotte :

« Le faible d'esprit est un être d'un développement psychique incomplet. Son intelligence ne dépasse guère le domaine des connaissances sensibles. Il est incapable d'enchaîner rapidement et convenablement ses idées, de les coordonner et d'en tirer des notions générales précises. Son jugement n'a que faible portée ; il ne s'exerce guère en dehors des faits de chaque jour, des objets vulgaires. A l'école, il a pu emmagasiner un certain nombre de connaissances ; mais il les a apprises mécaniquement, il ne les a point assimilées et n'en saurait tirer parti. Sa mémoire parfois infidèle est, en d'autres cas, au contraire, exceptionnellement brillante, du moins pour certaines catégories d'objets (dates historiques, chansons, airs de musique). Il peut exceller dans les arts ou dans les travaux manuels. Il présente des défectuosités des facultés morales : il ne s'élève pas au-dessus des sentiments égoïstes,

ignore les aspirations nobles et élevées. Il n'a qu'une vague notion du bien et du mal et sa faible volonté ne le garde que fort inefficacement contre les entrainements de ses passions, contre l'influence de l'exemple ou des mauvais conseils. Aussi commet-il bien souvent des infractions de toute sorte. C'est surtout parmi les faibles d'esprit que se recrutent les voleurs de profession. Sur 67 malades examinés par Mœli, 61, soit 92 pour 100, avaient été condamnés pour vol (1). »

(1) *L'Anthropologie criminelle*, 1891, p. 291-293.

CHAPITRE IV

HYSTÉRIE ET ÉPILEPSIE

L'*hystérie* et l'*épilepsie* sont deux importantes névroses que l'antiquité a méconnues et que notre siècle a eu l'honneur de classer et d'étudier avec méthode. De nombreux caractères les rapprochent, et la première dans ses formes graves confine si étroitement à l'autre que des auteurs les ont un instant confondues sous le nom mixte d'*hystéro-épilepsie*. Ces deux névroses sont réellement distinctes, présentent chacune une évolution spéciale, des stigmates propres, et ont une origine encéphalique différente que nous ignorons encore, mais qu'un avenir prochain nous révélera.

Hystérie.

L'*hystérie* est une maladie du système nerveux central qu'on observe spécialement chez

la femme et qui est caractérisée par des *attaques* et des troubles variés de la sensibilité, du sentiment, des mouvements et de la volonté. L'intelligence reste généralement entière, tout en subissant nécessairement le contre-coup de l'affection sensible. C'est à tort que quelques philosophes voient une sorte de *maladie mentale*, une *maladie de l'esprit* dans cette névrose qui se caractérise par une grave perturbation de la vie affective entraînant à sa suite l'affaiblissement de la volonté. Son siège encéphalique n'est pas encore déterminé, mais nous croyons qu'il se trouve au cervelet, centre des passions et de la vie affective.

Les premiers troubles en date et en intensité sont ceux de la sensibilité : on observe un changement de caractère, des rêveries, des inquiétudes, des caprices, des idées fantasques, une impressionnabilité excessive, une agitation vaine, inquiète, désordonnée. La volonté se montre atteinte plus ou moins gravement : on passe d'une résolution à une autre, on ne s'arrête à rien, *on ne sait plus vouloir*. La perte de la volonté *(aboulie)* est un signe caractéristique de l'hystérie confirmée. La perte ou l'exagération de la sensibilité externe (*anesthésie* ou *hyperesthésie*) sont fréquentes ; les contractures, les paralysies, les hallucinations sont plus rares. Le diagnostic se complète par les accès nerveux, les crises aiguës

qui éclatent plus ou moins souvent et que le monde dénomme *attaques de nerfs*.

La *crise hystérique*, bien étudiée par Charcot et l'école de la Salpêtrière, comprend trois phases ou périodes distinctes. La première est la *période tétanique*. L'hystérique, si elle est debout, tourne sur elle-même et tombe à terre lourdement comme une masse en poussant un grand cri. Tous ses membres se raidissent, le cou se gonfle, la bouche s'ouvre, les yeux sont convulsés, les doigts crispés. La contracture est si forte sur les muscles postérieurs du tronc que le corps peut s'incurver en arrière comme une arche de pont et ne plus reposer que sur les talons et l'occiput. — Puis le corps rigide se détend, est agité des pieds à la tête de secousses de plus en plus violentes : la figure se contracte en expressions horribles ou grimaçantes.

Après un repos de quelques minutes, survient la *période clownique*, ou des grands mouvements. La malade se lève brusquement, comme si un ressort la poussait, se projette en l'air, retombe, se courbe en arc de cercle, rebondit hors du lit, fait mille contorsions invraisemblables, avec des cris rauques, des hurlements et des vociférations effrayantes.

La troisième phase, dite d'*hallucinations*, se produit après quelques minutes de repos : l'hystérique se lève, étrangère à tout ; elle est sans connaissance, ne voit rien, n'entend rien,

livrée à un délire entrecoupé d'hallucinations en rapport avec ses souvenirs ou ses travaux habituels.

La crise se termine bientôt, et la malade, étourdie, se frotte les yeux comme sortant d'un rêve et ignorant ce qui s'est passé. La fréquence et la force de ces attaques sont des plus variables. Telle malade peut avoir deux, trois, dix attaques ou plus par jour; telle autre n'en a qu'une ou deux dans toute sa vie. Entre ces extrêmes, tous les intermédiaires existent, suivant les degrés du mal; mais il est utile de savoir que, sans les crises, la maladie peut s'observer avec tous les autres symptômes.

L'*anesthésie* est un des plus constants et des plus caractéristiques. La malade est insensible aux impressions cutanées (ou même muqueuses) soit dans une moitié du corps (gauche ou droite), soit par larges places ou par îlots bizarres. Si l'on vient à pincer, piquer ou brûler la peau de ces endroits, aucune douleur n'est sentie ; si on la perce profondément ou si on la coupe, la blessure ne donne issue à aucune goutte de sang. L'insensibilité existe souvent à la chaleur, au froid. Enfin, l'*hyperesthésie* peut remplacer l'anesthésie : l'attouchement d'un morceau de métal provoque une vive douleur. Dans de curieuses expériences, le Dr Burq a montré que l'application d'un fort aimant ou de certains métaux sur le côté anes-

thésié y ramène des picotements, la rougeur, la chaleur, la sensibilité, qui par contre disparaissent de l'autre côté (*transfert*) : il est même arrivé à transporter la sensibilité ou l'anesthésie d'un sujet à un autre tenant le premier par la main ou ne le touchant pas. Ces troubles de la sensibilité générale s'accompagnent d'autres troubles dans les sens spéciaux, l'ouïe et la vue principalement.

La motilite est plus ou moins atteinte à la suite de la sensibilité. Les mouvements sont pénibles, hésitants, maladroits ; ils subissent d'incessants arrêts. Certains malades ne peuvent remuer bras ou jambes qu'en les regardant. Le membre anesthésié est parfois le siège de mouvements inconscients plus ou moins compliqués : des mouvements automatiques presque indéfinis peuvent être imprimés, à l'insu de la malade, au bras, à la main, aux doigts insensibles. Il semble qu'à la diminution de la volonté réponde une exagération de l'automatisme. Les paralysies partielles s'observent quelquefois et peuvent se compliquer de contractures. Une excitation légère, un frôlement suffit à amener la rigidité de tout un membre. C'est ainsi que la contracture du pied produit un renversement qui mérite le nom de *pied-bot hystérique*.

La sensibilité supérieure n'est pas moins atteinte que la commune. Les *amnésies* (pertes

de mémoire) sont fréquentes, soit localisées, soit générales. L'imagination est vive et fantasque. Le caractère est bizarre et instable. Tour à tour bavarde et taciturne, douce et violente, tendre et maussade, sensible et dure, l'hystérique est incapable d'attention, de prévoyance et de persévérance : elle s'agite beaucoup et n'arrive à rien, proie facile des passions désordonnées qui font le fonds de sa vie.

L'état mental que détermine l'hystérie se caractérise par une inclination au mal et une oblitération plus ou moins complète du sens moral. Les idées, les impulsions et les actes se succèdent avec rapidité, parfois même surgissent instantanément, et n'engagent jamais qu'une responsabilité limitée. Les hystériques se trouvent souvent en conflit avec la loi : elles ont la spécialité des *vols dans les grands magasins*. Le crime ne leur fait pas peur : elles s'y décident par une détermination brusque, irréfléchie, pour rien. Le suicide n'est pas rare, mais souvent tout se réduit à une tentative plus ou moins sérieuse. Dans les révolutions, c'est parmi elles que se recrutent les mégères les plus ardentes au pillage, à l'incendie et au meurtre. « Parmi les femmes qui composèrent les brigades de *pétroleuses* en 1871, un certain nombre ont été reconnues hystériques (1). »

(1) Dr Cullerre, *Les frontières de la folie*, 1888, p. 224.

Dans ces accès de névrose, la liberté sombre entièrement, et le crime de malheureuses hystériques ne réclame d'autre punition que l'internement avec les folles, leurs congénères.

Épilepsie.

L'*épilepsie* est une affection du système nerveux central caractérisée par des *crises* ou *attaques* qui se reproduisent à des intervalles irréguliers.

La première attaque survient inopinément; mais il n'en est pas de même des suivantes, souvent précédées de certains prodromes assez constants chez le même individu et qui lui annoncent plusieurs heures à l'avance qu'il se trouve sous l'imminence d'une attaque. Une ou deux secondes avant qu'elle n'éclate, le malade éprouve des sensations étranges, fourmillements, hallucinations de l'ouïe, de la vue, de l'odorat, qui semblent venir au cerveau avec la rapidité de l'éclair : c'est l'*aura*, observée dans la moitié des cas.

La *grande attaque* comprend trois périodes :

1° *Période tonique.* — Le malade tombe foudroyé en poussant un cri : il est sans connaissance. La face d'une pâleur livide se congestionne bientôt; les muscles sont contractés, dans une rigidité cadavérique ; les pouces sont fléchis fortement.

2° *Période clownique.* — Après une demi-minute, certains muscles de la face, de la langue sont agités de secousses convulsives qui donnent à la physionomie un aspect horrible. La langue, violemment projetée hors de la bouche, est mordue et déchirée. La tête se soulève, retombe violemment, tourne sur elle-même ; les yeux roulent dans les orbites ; les membres agités de mouvements furieux et désordonnés se heurtent contre tout ce qui les entoure.

3° *Période de stertor.* — Au bout de quelques minutes, la face perd ses couleurs, le pouls devient fort, les sueurs apparaissent, et le malade tombe dans un coma profond d'où il sort peu à peu brisé, contusionné, mais sans aucun souvenir de sa crise. Quand l'accès se produit la nuit, pendant le sommeil, il passe inaperçu.

Telle est l'épilepsie proprement dite ou *grand mal ;* le *petit mal* qui le précède souvent comprend le *vertige* et l'*absence.* Le vertige, très court, se distingue par une perte de connaissance ou un étourdissement : le malade peut tomber, avoir des convulsions légères, tourner sur lui-même, courir en avant ou en arrière ; mais il revient aussitôt à lui. Dans l'absence, il s'arrête brusquement au milieu de son travail, les sens complètement fermés aux impressions ; mais le mal se dissipe aussi rapidement qu'il est venu.

Il y a une forme d'*absence avec impulsions*

qui fait de l'épileptique un être dangereux pour les siens et pour la société, et qui a été d'abord décrite par Morel (*épilepsie larvée*). Cette forme peut suivre ou précéder un vertige, une attaque, mais peut aussi se produire en dehors de tout accès apparent : elle est assez courte d'ordinaire, mais on l'a vue durer plusieurs heures, cinq ou six jours même (Charcot). Dans ce dernier cas, le malade est capable de commettre des crimes qui exigent des actes compliqués (vol, incendie), ou d'exécuter des voyages lointains et inconscients. Généralement les impulsions sont aussi bizarres que rapides. « Quelques malades se mettent tout à coup à proférer des paroles incohérentes, des grossièretés, des injures aux personnes qui les entourent. D'autres commettent des actes de brutalité, frappent les personnes, brisent les objets. Sous l'influence de l'impulsion, l'épileptique est capable de blesser, de tuer les personnes qui l'approchent ; et il est d'autant plus terrible que sa vigueur dans ces moments est prodigieuse, et qu'il frappe avec une sûreté remarquable... Au bout de quelques instants, le malade revient à lui, ne conservant aucun souvenir de ce qui s'est passé, et il tombe dans un état de prostration profonde, à moins qu'une attaque ne vienne terminer la scène (1). »

(1) Féré, *l'Épilepsie*, p. 51-52.

Tous les épileptiques n'arrivent pas à ce degré d'inconscience et de folie. Leur mal a des variétés infinies qui vont de l'aliénation à l'état presque sain. « Il y a des épileptiques, dit le Dr Féré, dont l'état mental ne présente rien d'anormal, de même qu'il en est qui ne présentent aucun stigmate de dégénérescence. On cite des grands hommes qui ont été atteints de cette maladie, et il n'est pas rare de rencontrer dans la société des individus chez lesquels le mal comitial se manifeste seulement par les attaques sans porter atteinte à leur état psychique. »

Cette exception faite, il est incontestable que l'épilepsie est une dégénérescence, une sorte de *folie morale*, caractérisée par la perte des sentiments élevés et l'expansion de passions violentes. Toutefois, tandis que le *fou moral* est toujours mauvais et pervers, l'épileptique présente des intermittences pendant lesquelles il peut se montrer bon, généreux, accessible à la pitié et au remords. Cette mobilité de caractère n'en rend pas moins la liberté des épileptiques très faible et leur responsabilité presque nulle.

Le mal épileptique peut devenir intense, continu, « et se présenter sous forme de *manie aiguë*, dont la gravité varie depuis l'excitation simple, avec loquacité incohérente, hallucination, insomnie, jusqu'à la *manie furieuse* que

Falret a décrite sous le nom de *grand mal intellectuel* ». Tous ces troubles qui appartiennent essentiellement à l'ordre sensitif, et non à l'ordre intellectuel, comme les définitions des aliénistes tendraient à le faire croire (1), aboutissent à la *démence épileptique*, sorte de stupeur ou d'affaiblissement qui atteint toutes les facultés et qui offre un caractère étrange d'intermittence. On voit des épileptiques déments recouvrer par intervalles une lucidité d'esprit relative.

L'épilepsie se rattache souvent à des vices de conformation du système nerveux et notamment à l'idiotie. Un tiers des idiots sont épileptiques ; et, fait curieux, ce sont eux qui sont le plus susceptibles d'éducation.

(1) *Paroxysme psychique, crise mentale, mal intellectuel, psychose*, etc., sont des termes impropres, inacceptables. Maudsley parle même de *convulsion mentale*.

CHAPITRE V

HYPNOTISME

L'*hypnotisme* ou plus exactement l'*hypnose* est un sommeil nerveux qui résulte de l'emploi de moyens artificiels et extérieurs. Ces moyens sont nombreux et variés : ce sont la fixité du regard, la fixation d'un objet brillant, la convergence des axes visuels, une sensation monotone et soutenue, une sensation vive même comme un coup de gong, une lumière éclatante, etc. Tous ces moyens n'agissent qu'à une condition psychique des plus importantes : le consentement du sujet, l'abandon de sa volonté à l'hypnotiseur.

Nul ne peut être hypnotisé *contre son gré* ; mais une fois qu'on s'est donné à un opérateur, il peut vous endormir à votre insu. De plus, l'hypnose peut être provoquée par surprise pendant le sommeil naturel.

Tout le monde n'est pas également *hypnotisable*. La plupart des personnes saines de corps et d'esprit résistent à l'hypnose ou ne l'éprouvent que très superficiellement. Au contraire, les névropathes et les hystériques y sont très sensibles et constituent les *sujets de choix*. C'est pour n'avoir pas fait cette distinction que le sentiment des auteurs est si divergent. Le Dr Liébeault estime à 95 pour 100 le nombre des personnes hypnotisables ; d'autres savants se contentent d'une proportion moindre, 50 à 60 pour 100 ; le Dr Bottey n'admet pour les femmes qu'une proportion de 30 pour 100.

Le sommeil provoqué peut durer longtemps, mais d'ordinaire il est assez court. Certains hypnotisés se réveillent spontanément ; d'autres au départ de l'opérateur, à un bruit quelconque. Mais le plus souvent le retour à la veille s'opère au commandement ou en soufflant légèrement sur les yeux.

Le sujet une fois hypnotisé peut passer par trois phases distinctes : la *léthargie*, la *catalepsie*, le *somnambulisme*. De vives discussions ont eu lieu à ce sujet entre l'École de Paris (ou de la Salpêtrière) et l'École de Nancy. Cette dernière a prétendu que les trois états n'existaient pas et que la *suggestion* suffisait à tout : elle s'est gravement trompée sur ce dernier point. Mais l'École de Paris a eu tort de soutenir, contrairement à l'observation, que

tout hypnotisé passe successivement, et toujours dans le même ordre, de la catalepsie en léthargie et de la léthargie en somnambulisme. La nature ne connaît pas cet ordre : il y a des hypnotisés qui tombent directement en somnambulisme ou en léthargie. Étudions à part ces trois états.

La *catalepsie* est caractérisée par l'impassibilité et la raideur musculaire. Le sujet garde toutes les positions dans lesquelles le met l'expérimentateur : on peut le saisir et le jeter à droite, à gauche, le pincer, le piquer, le frapper, sans qu'il donne le moindre signe de sensibilité. Il est si rigide qu'il peut rester indéfiniment suspendu sur deux chaises qu'il ne touche que par la nuque et les talons, sans trahir la moindre faiblesse, la plus petite fatigue. L'expérimentateur peut monter sur ce corps sans le faire céder d'une ligne dans sa position horizontale. Certains mouvements qu'on communique au patient sont invariablement et automatiquement continués. Les paroles mêmes sont quelquefois répétées machinalement. Mais ce qui est plus curieux, c'est la réaction du geste sur la physionomie et réciproquement. Si l'on donne au sujet l'attitude du pugilat, ses traits jusque-là impassibles respirent la décision, la provocation. Si l'on tire les sourcils en dedans et en bas, le visage devient triste et sombre. Les mains sont-elles portées

aux lèvres comme pour un baiser, les coins de la bouche s'écartent et donnent à la physionomie un air tendre et souriant. Agenouillez le sujet comme pour la prière, et aussitôt ses mains se joignent et son visage marque le recueillement et l'adoration.

Pour amener le cataleptique à la *léthargie*, il suffit de lui fermer les yeux ou d'exercer un léger frottement au coude ou au sommet de la tête. A l'état de veille, cette forme s'obtient encore en comprimant les globes oculaires à travers les paupières abaissées. Dans la léthargie, la tête retombante, les membres flasques, tout annonce un sommeil profond : il n'y a plus ni conscience, ni intelligence, ni mémoire, ni sensibilité. La contracture des muscles devient très facile, sous la moindre excitation.

Une friction douce, la pression du sommet de la tête provoque le *somnambulisme*. Ici le sommeil est plus léger. Le sujet a les yeux ouverts ; il n'est pas sensible à la douleur, mais il se distingue par l'exaltation de la force musculaire et des sens : il voit, il entend, il parle, il marche et écarte les obstacles avec une rare vigueur. Il a les apparences d'un homme éveillé, mais il ne se possède pas : c'est un automate dont l'hypnotiseur tire à son gré les ficelles. Toute l'activité du somnambule est à la disposition de l'opérateur par le moyen de la *suggestion verbale*.

Vous dites à l'hypnotisé qu'il fait froid, il grelotte aussitôt. Dites-lui qu'il fait chaud, il souffle, s'évente, s'éponge le front, cherche à se découvrir. Vous lui tendez un verre d'eau fraîche en lui disant : « Buvez ce verre de bon Bordeaux », et il le boit à petits traits, en le savourant. Dites-lui que c'est du vinaigre, il le goûte à peine et le rejette avec dégoût. Persuadez-le qu'il entend une belle musique, et il l'entend si bien qu'il bat la mesure, etc. Le somnambule voit, entend *en imagination* tout ce qu'il est possible de suggérer, et rien n'est plaisant comme ses dialogues animés avec ses parents ou ses amis. De même qu'on peut lui faire apparaître les absents, on peut faire disparaître, éliminer une personne présente. « On peut, dit M. Beaunis, par suggestion, frapper d'interdit un objet ou une personne présente, de sorte que cet objet, cette personne soient pour lui comme s'ils n'existaient pas... Bien plus, on peut faire disparaître partiellement une personne ; le sujet ne la verra pas, mais il l'entendra, ou il pourra la voir ou l'entendre, mais il ne sentira pas son contact. » Charcot a souvent fait cette expérience à la Salpêtrière. « Quand vous serez éveillée, disait-il, vous ne verrez pas monsieur. » Il réveillait le sujet, et, de fait, elle ne voyait pas le monsieur interdit. Il se met en travers de son chemin, elle butte contre lui et ne se rend pas compte de l'obs-

tacle ; il se place entre elle et la fenêtre, elle ne voit qu'un nuage qui lui cache le jour ; on coiffe le monsieur d'un chapeau, et elle s'arrête ébahie de voir un chapeau suspendu en l'air, sans support.

Une expérience plus compliquée est encore possible : sur dix cartons semblables, on en désigne à la somnambule un qui doit rester invisible et un autre sur lequel on lui montre un portrait imaginaire. On mêle les dix cartons, et la somnambule retrouve le portrait sur le même carton, l'autre passant absolument inaperçu.

L'insensibilité cutanée est générale, mais l'hypnotiseur peut la localiser à son gré, tracer par exemple un cercle sur un bras et le rendre insensible pendant que le reste du bras demeure normal. Le Dr Barth fait le simulacre, avec un cigare allumé, de toucher une hystérique à l'avant-bras, et aussitôt se développe à la peau un point blanc, gros comme une lentille, entouré d'une auréole rouge. On arrive ainsi à produire des démangeaisons et des rougeurs. Par contre, l'apparition de phlictènes, la vésication, les hémorrhagies cutanées (expériences de Focachon, Bourru et Burot) sont loin d'être prouvées, même chez les sujets atteints de *dermographisme* : elles sont très contestées.

Les suggestions agissent puissamment sur

la motilité : elles déterminent soit des contractures, soit des paralysies, la rigidité d'un membre, la flaccidité d'un autre. On dit à un sujet : « Vos doigts sont collés ; je vous permets de les détacher si vous pouvez. » Cet homme fait des efforts incroyables pour les séparer ; il ne peut réussir. On peut interdire à un bras de faire tel ou tel mouvement, à une main d'écrire des lettres désignées, à un larynx de prononcer une voyelle : on peut faire bégayer un malheureux, le rendre muet ou aphasique à volonté.

La conscience, la personnalité, la mémoire peuvent subir d'étranges métamorphoses. « Je dis à un sujet Ch... : « Tu as six ans, tu es un enfant ; va jouer avec les gamins. » Le voilà qui se lève, saute, fait le geste de sortir des billes de sa poche, les aligne convenablement, mesure la distance avec la main, vise avec soin, court les mettre en série et continue ainsi indéfiniment son jeu avec une activité, une attention, une précision de détails surprenantes. Il joue de même à l'attrape, à saute-mouton, sautant successivement, en augmentant chaque fois la distance, par-dessus un ou deux camarades imaginaires, avec une facilité dont il ne serait pas capable, vu sa maladie, à l'état de veille. Il se métamorphose en jeune fille, en général, en curé, en avocat, en chien. Mais quand on lui endosse une personnalité

au-dessus de ses moyens, il essaie en vain de la réaliser. » (Bernheim.)

L'hypnotiseur peut modifier son sujet, lui persuader qu'il est changé en un autre et même juxtaposer dans la même personne deux existences, l'une réelle, l'autre suggérée, parallèles ou opposées. M. Gurney prononce devant une personne hypnotisée un mot, un nombre, raconte une histoire, puis il la réveille et constate qu'elle ne se souvient plus de rien. Il lui prend alors la main, l'arme d'un crayon et la cache au sujet par un écran. La main s'agite bientôt et, à l'insu du sujet réveillé, écrit le mot, le nombre, l'histoire prononcés tout à l'heure devant le sujet endormi.

La terrible suggestion ne produit pas toujours ses effets sur l'heure : l'opérateur peut en retarder l'éclosion, en reporter l'exécution après le réveil, à plusieurs semaines, à plusieurs mois de distance. « Je commande à L... : Au troisième coup, vos mains se lèveront; au cinquième, elles se baisseront ; au sixième, vous ferez un pied de nez ; au neuvième, vous marcherez dans la chambre ; au seizième, vous vous endormirez dans un fauteuil. Nul souvenir au réveil et tous ces actes s'accomplissent dans l'ordre voulu. » (Janet.) L'idée de la suggestion demeure ensevelie dans la mémoire et ne se réveille qu'au terme marqué, au signal donné : en agissant alors, le sujet ne sait plus

l'origine de l'idée et croit obéir à sa propre initiative.

Les *suggestions rétroactives* ne sont pas moins curieuses. On peut faire croire aux sujets qu'à telle époque ils ont vu un événement, entendu un discours, commis un acte; et ce souvenir illusoire s'impose si bien à leur esprit qu'il passe comme vérité et entraîne la conviction : ils se persuadent au réveil qu'ils ont réellement vu, entendu, en un mot *que c'est arrivé.*

Toutes les suggestions sont-elles possibles ? Peut-on résister à une suggestion donnée ? La réponse n'est plus douteuse aujourd'hui. Toutes les fois qu'une chose lui déplaît ou lui répugne, l'hypnotisé cède difficilement ou lentement ; il refuse absolument si l'acte qu'on lui propose est coupable aux yeux de sa conscience. Une hystérique honnête ne permettra pas le moindre attentat à sa pudeur. Il est clair que les bonnes mœurs ne sont pas respectées par les sujets pervertis qui à l'état de veille ont de mauvaises habitudes et cèdent aux pires instincts. Cependant il est à craindre qu'un hypnotiseur habile et peu consciencieux arrive à ses fins s'il présente à son sujet *comme honnêtes et permis* des actes répréhensibles : la volonté est si faible, si instable dans l'hypnose que l'idée du devoir peut ne pas contrebalancer toujours l'action de l'opérateur et que l'entraî-

nement au mal peut résulter de suggestions répétées, insinuantes et opportunes.

Les merveilles de l'hypnose nous sont connues : elles sont étonnantes, incontestables. La nature seule en fait les frais ; et il n'est pas besoin d'invoquer des forces étrangères, suprà-sensibles pour en rendre raison. Mais il est utile de dire à quel prix elles s'obtiennent. Il est même nécessaire, après avoir considéré leur intéressant objet, de jeter un regard sur le sujet des expériences et de voir si, loin d'être inoffensives, ces expériences n'altèrent pas profondément le système nerveux jusqu'à détruire la santé. Cette grave question d'hygiène scientifique et morale a été posée par nous il y a quelques années devant la *Société des sciences psychiques*, de Paris (1).

L'hypnose, comme l'a nettement affirmé le Dr Clervoy, ne s'improvise pas ; c'est un état provoqué, artificiel, préparé de longue haleine : il y faut une *culture intensive*, une éducation savante et patiente, autant du moins qu'on veut obtenir autre chose que le vulgaire sommeil nerveux. La formation des *sujets*, voilà le grand art des hypnotiseurs, voilà la source des merveilles de l'hypnose. L'hystérie est le vrai *terrain de culture* : ce sont les hystériques qui fournissent les meilleurs *sujets*,

(1) *La Culture des sujets en hypnose*, mars 1896.

ceux qui répondent admirablement aux suggestions et produisent les plus surprenants effets. « En s'adressant aux hystériques les plus hystériques, on devra obtenir les phénomènes d'hypnotisme les plus marqués. » (Richer.)

Dans ces conditions, l'expérimentation à outrance sur des sujets notoirement malades nous paraît faite pour amener les plus pernicieux résultats. La sensibilité de ces sujets, que la névrose a positivement pervertie et exagérée, ne doit-elle pas se déséquilibrer tout à fait, s'affoler en quelque sorte à la suite de longues et pénibles expériences? On n'arrive pas du premier coup au sommet de l'art; et nombreux sont ceux qui restent en route, frappés d'impuissance. Il faudrait savoir si les progrès de l'éducation hypnotique, *quand elle réussit*, ne sont pas payés par une déchéance parallèle et en sens inverse de la vie psycho-sensible, par un trouble grandissant de la sensibilité affective ou générale. Que deviennent les sujets entraînés, une fois qu'on renonce à les cultiver, quand ils sont hors de service? Reprennent-ils la vie commune, retournent-ils à leurs occupations professionnelles, sans incident d'aucun genre, sans accident possible? Retrouvent-ils intacte leur sensibilité, intacte leur volonté, intacte leur intelligence? Voilà ce qu'il faudrait savoir et ce qu'on ne nous dit pas.

Le développement des phénomènes bizarres de l'hypnose est assurément intéressant; mais, pour être acceptable et pratique, il doit être inoffensif, il ne doit pas s'obtenir *au détriment des patients*. Telle est la règle morale qui doit souverainement gouverner l'hypnotisme. Or l'expérience nous permet d'affirmer qu'il est imprudent, dangereux d'hypnotiser certains sujets jeunes et nerveux. Nous avons observé dans notre clientèle une jeune fille de quinze ans, mademoiselle P..., légèrement hystérique, qui a voulu entrer à la Salpêtrière. On lui a promis la guérison et on a aggravé son mal. Régulièrement entrainée, mise en sommeil deux fois par semaine, elle était expérimentée tous les huit jours en séance publique. Le résultat a été rapide : les *grandes attaques* se sont produites, sont revenues périodiquement; la névrose s'est développée avec un plein succès. C'était le meilleur *sujet* de la maison : on l'exhibait avec orgueil, et elle était fière de son rôle. Hélas! au bout d'un an de culture, nous ne pouvons dire de traitement, la pauvre fille n'était plus maîtresse de son système nerveux et tombait à tout instant dans des crises effroyables. Elle n'était plus utile aux démonstrations, et l'administration décida le départ de la malade ou son envoi à Sainte-Anne, l'asile des folles. La famille essaya de la reprendre, mais dut se résigner à son internement à Clermont.

La pratique de l'hypnose nous paraît mauvaise et dangereuse. Plusieurs savants (Bérillon, Liégeois) l'ont recommandée comme un excellent moyen d'*éducation :* on réformerait les enfants vicieux, pervers, par la suggestion, et on en ferait d'excellents sujets. Nous n'avons pas la moindre confiance dans l'emploi d'une telle méthode et nous nous gardons de la recommander. C'est une arme à deux tranchants, capable de faire plus de mal que de bien, comme en témoigne le fait connu d'une petite fille qu'on hypnotisait pour la guérir d'une *incontinence* nocturne *d'urine* et qu'on dota de la *danse de Saint-Guy*, affection beaucoup plus grave que la première.

CHAPITRE VI

MAGNÉTISME

Le *magnétisme animal* ou *vital* suppose l'existence dans le corps de l'homme d'un fluide subtil, analogue à celui du magnétisme minéral, mais spécial aux êtres vivants. Ce fluide, que beaucoup tiennent pour identique à l'influx nerveux, est sous la dépendance de la volonté et susceptible, de notre propre mouvement ou par l'application des mains et des mouvements appelés *passes*, d'être communiqué à autrui. Les effets varient suivant les cas et les personnes : ce sont une douce chaleur, de la somnolence, un sommeil profond, l'insensibilité générale ou partielle, le somnambulisme, bref tout ce que donne aujourd'hui l'hypnose.

Bien que l'on trouve dans le cours des âges

les traces évidentes d'une *médecine magnétique* ou traitement par l'aimant (Paracelse, Van Helmont, Kircher, Maxwell), c'est à Mesmer seulement qu'il faut attribuer la doctrine du *magnétisme* telle que nous la connaissons actuellement. L'idée de ce médecin allemand se résume dans les aphorismes suivants :

« 1° Il existe une influence mutuelle entre les corps célestes, la terre et les corps animés.

2° Un fluide universellement répandu et continué de manière à ne souffrir aucun vide, dont la subtilité ne permet aucune comparaison, et qui de sa nature est susceptible de recevoir, propager et communiquer toutes les impressions du mouvement, est le moyen de cette influence...

8° La propriété du corps animal qui le rend susceptible de l'influence des corps célestes et de l'action réciproque de ceux qui l'environnent, manifestée par son analogie avec l'aimant, m'a déterminé à le nommer *magnétisme animal*... C'est au moyen de ce fluide que nous agissons sur la nature et nos semblables ; la volonté lui imprime un mouvement et sert à la communiquer. »

Mesmer vint à Paris en 1778, exposa publiquement son système et, sur les nombreux malades qui se pressaient autour de son *baquet magnétique*, obtint d'étonnants effets, des cures positives. Mais l'Académie, tout en cons-

tatant les résultats, refusa de leur attribuer une autre cause que l'imagination ou l'imitation. Plus tard, le marquis de Puységur, élève fidèle de Mesmer, groupa dans sa terre de Busancy des malades autour d'un *arbre magnétisé*, obtint des cas très nets de somnambulisme et même des guérisons ; mais ce ne fut pas assez pour redonner la vogue au magnétisme, qui fut oublié pendant la Révolution et l'Empire et ne revint en question que sous la Restauration, avec les travaux de Noizet, Deleuze et du Potet. Malheureusement, l'Académie hostile donna encore à la théorie nouvelle un coup qui pouvait être mortel. Le magnétisme continua à se répandre ; mais, défiguré par la crédulité et la superstition, il tomba dans le commerce, fut surtout exploité par le charlatanisme et la mauvaise foi et devint la spécialité des *tireuses de cartes* et des *somnambules*.

Nous n'avons pas à rappeler le trop grand rôle qu'ont pris de notre temps les *somnambules lucides*. Ces femmes accusaient d'étranges facultés qui les faisaient consulter : elles lisaient dans la pensée de leur magnétiseur, elles avaient la double vue, elles prédisaient l'avenir, racontaient le passé et avaient une telle *clairvoyance* médicale qu'elles voyaient les organes malades, décrivaient leurs lésions et indiquaient les remèdes appropriés. La plu-

part de ces assertions ont été reconnues fausses. Mais, en faisant très large la part de l'imposture, il faut avouer que certains dons des somnambules *lucides* et *extra-lucides* ne s'expliquent pas plus par le magnetisme que par l'hypnose et qu'ils ont une origine surnaturelle.

Quoi qu'il en soit, le magnétisme, déjà compromis et malade, fut délaissé, et abandonné le jour où Braid publia ses remarquables travaux (1). Ce savant anglais rejette toute idée de *force fluidique* ou *nerveuse* et attribue le sommeil provoqué à la *suggestion*. L'*hypnotisme* était créé et devait grandir et se développer de plus en plus avec les intéressantes recherches de Durand (de Gros), de Charcot, de Liébeault, de Bernheim, etc., dont nous avons donné les résultats au chapitre précédent.

Le *sommeil nerveux*, avec les étranges phénomènes qui l'accompagnent et le suivent, s'explique-t-il à la lumière de la science moderne? Il serait téméraire de le prétendre. Ni la suggestion, ni l'hypnotisme n'arrivent à nous satisfaire. La modification nerveuse ou cérébrale qui, pour Charcot, serait la condition nécessaire de l'hypnose, n'est pas connue dans sa nature et laisse la place libre à l'hypothèse du *fluide nerveux* ou *magnétique*. La théorie de

(1) *Neurypnologie ou traité du sommeil nerveux*, 1843.

la suggestion, chère à l'école de Nancy, est d'ordre psychique et loin de rendre compte des changements de l'innervation cérébrale et du déplacement de la force nerveuse, comme l'avoue nettement le professeur Beaunis. Il serait donc temps de rechercher si les deux écoles ennemies de Paris et de Nancy, incapables à elles deux d'expliquer l'hypnose, ne trouveraient pas plus de lumières et une conciliation désirable sur le terrain du *magnétisme animal*, trop vite déserté par la science.

A ce point de vue, de récents travaux de M. de Puyfontaine méritent d'attirer l'attention publique. Ce savant a pu faire dès 1879 une série d'expériences à la Salpêtrière et ramener la sensibilité chez les anesthésiques par des attouchements magnétiques : il insistait tout spécialement sur l'analogie du fluide magnétique avec le fluide électrique. Désireux de démontrer expérimentalement ce fluide, il a fait construire par Ruhmkorff deux galvanomètres astatiques à fil d'argent, de 30 kilomètres l'un et de 80 kilomètres l'autre, et les expériences qu'il a pu conduire avec ces appareils très sensibles sont des plus intéressantes : elles sont relatées en détail dans un livre récent de notre ami et confrère, M. Gasc-Desfossés (1).

(1) *Magnétisme vital*, expériences d'enregistrement, 1897.

M. de Puyfontaine constate d'abord que le corps humain se comporte à l'égard du galvanomètre comme une pile électrique : en prenant en mains les électrodes, il observe aussitôt des déviations de l'aiguille à droite ou à gauche du O°. Les courants ainsi obtenus sont très variables d'intensité selon les personnes, suivant l'état général et surtout l'état nerveux, suivant la température extérieure. Mais ce qui est plus curieux, c'est que M. de Puyfontaine *détermine à sa volonté la direction du fluide magnétique*. « Il annonce à l'avance le sens dans lequel il veut faire dévier l'aiguille, et la fait dévier en effet ; bien plus, il peut, *sans changer de mains les électrodes*, faire passer à son gré le courant négatif ou le courant positif, à la demande du spectateur : c'est donc la volonté seule qui fait changer le signe du courant. La volonté peut régler aussi le courant avec une grande précision : M. de Puyfontaine me demande sur quelle division du cadran je veux qu'il arrête l'aiguille, et si c'est à droite ou à gauche du O° ; il conduit effectivement son aiguille, soit immédiatement, soit après quelques légères hésitations, là où je le lui avais indiqué, et maintient la position de l'aiguille aussi longtemps que je le lui demande. La volonté dispose donc de la source fluidique qui est dans l'organisme, et joue à son égard tout à la fois le rôle d'excitateur, de

commutateur, de régulateur et d'interrupteur : elle en ouvre ou en ferme les écluses à son gré, et en règle le débit comme bon lui semble. » (Gasc-Desfossés.)

M. de Puyfontaine fait une expérience assez délicate : il plonge les deux extrémités dénudées des fils dans un verre plein d'eau et met les doigts dans l'eau en face des fils : l'aiguille n'en dévie pas moins sur le cadran, mais avec plus de lenteur.

« Mais, puisqu'il s'agit de magnétisme vital, il y a une bien autre démonstration expérimentale à donner : il faut prouver que le fluide passe d'une personne dans une autre, il faut faire voir son transfert d'un organisme dans un autre. Rien n'est plus simple : M. de Puyfontaine me donne la main, puis, prenant une électrode de son autre main libre, il me donne à tenir l'autre électrode ; il me demande alors de n'avoir aucune volonté, de ne faire mentalement aucun effort qui puisse tenir en échec sa volonté à lui ; il m'indique à l'avance dans quel sens et de combien de degrés il veut faire dévier l'aiguille, et les déviations annoncées se produisent. Mon corps est donc traversé par son fluide avant d'arriver au galvanomètre ; le passage est donc prouvé de la manière la moins contestable. » (Gasc-Desfossés.)

Les expériences de M. de Puyfontaine veulent être reprises, développées et confirmées. Il

serait prématuré d'y voir la preuve du *magnétisme animal ;* mais elles nous paraissent de nature à dissiper de vieilles préventions et à intéresser la science. Faut-il en rapprocher, comme on l'a fait, les expériences anciennes de Reichenbach et celles plus récentes de Iodko et de Rochas sur les *effluves magnétiques ?* Elles n'ont pas subi l'épreuve de démonstrations rigoureuses et nous semblent appeler les plus expresses réserves.

On sait que les sujets magnétisés affirment qu'ils voient sortir des mains, de la bouche et des yeux de leur magnétiseur des *effluves lumineux*, mais longtemps aucune vérification ne put s'en faire. Le Dr Charpignon dispose devant des somnambules quatre barreaux de fer semblables, dont un seul aimanté : ils le distinguent de suite à une vapeur brillante qui rayonne des deux extrémités. En plaçant des sujets *sensibles* dans une obscurité absolue pendant plusieurs heures, le baron de Reichenbach a fait constater l'émission de la part des hommes et des plantes d'une lumière incandescente qu'il a appelée OD. Plus récemment, au moyen de l'électricité, M. Narkowietz Iodko a pu se passer des *sensitifs* et constater lui-même sur la plaque photographique l'existence de cette lumière.

Un pôle d'une bobine de Ruhmkorff est mis en relation avec l'air extérieur, l'autre aboutit

à une plaque métallique séparée de la plaque sensible par une feuille de caoutchouc. Si l'expérimentateur approche dans l'obscurité sa main de la plaque sensible à 1 ou 2 millimètres, immédiatement *la main s'illumine* et la plaque est impressionnée.

M. Iodko a fait plusieurs milliers d'épreuves et conclut à l'existence d'un rayonnement spécial, émanant de l'être humain et différent suivant les individus et les tempéraments. Ce rayonnement varie dans l'état de santé et de maladie à tel point qu'il peut révéler *plusieurs jours à l'avance* une maladie qui va se déclarer et indiquer le point faible de l'organisme. (?) Les plantes et les aimants le manifestent également.

Ces expériences, même appuyées de l'autorité de M. de Rochas, ne nous semblent pas garanties. On leur a cherché une base dans la physique nouvelle ; mais il est certain que les rayons Rœntgen n'ont aucune similitude avec l'*od* de Reichenbach ou les *effluves magnétiques*. De nouvelles recherches s'imposent.

CHAPITRE VII

OBSESSION

L'*obsession* (du latin *obsidere*, siéger tout contre, assiéger) est un état psycho-sensible qui accapare l'activité mentale et se caractérise par la force et la persistance des images. Être obsédé, c'est subir consciemment l'empire d'une idée fixe ou plus exactement d'un sentiment profondément enraciné, sans en méconnaître la nature futile, déraisonnable, comme sans pouvoir en délivrer complètement le champ de la conscience. L'obsédé est lucide, conscient, en possession de toutes ses facultés, mais dominé par le sens et incapable de résister à la poussée de l'imagination.

L'obsession accuse donc une vive excitabilité de la sensibilité en même temps que l'affaiblissement de la volonté : elle ne paraît pas com-

patible avec un état physiologique parfait. Sans doute l'image d'un événement grave ou horrible, accident, crime, incendie, tremblement de terre, etc., par exemple, peut se marquer profondément dans le souvenir, devenir exclusive, absorbante et prépondérante, s'imposer en quelque sorte à notre esprit à l'exclusion de toute autre : elle se présente à nous à toute heure, le jour, la nuit, elle nous suit partout, elle nous poursuit sans cesse, elle nous *obsède* en un mot. Mais à l'état normal cette préoccupation que le langage usuel qualifie à tort d'obsession est toujours relative et passagère : la raison en limite aisément l'empire, et le temps, ce grand facteur de l'oubli, l'use rapidement. Jamais une préoccupation, quelque vive qu'elle soit, n'est absolument souveraine et irrésistible, jamais un esprit sain n'est entraîné malgré lui dans une aliénation complète et invincible.

Malheureusement, il faut l'avouer, tout le monde n'est pas bien équilibré au point de vue mental, et nombreuses sont les aberrations de la vie psycho-sensible. Bien des gens que nous coudoyons journellement, que nous fréquentons même sont atteints d'affections mentales, sont en proie à de cruelles obsessions ; et quoique leur état permette la vie commune et soit loin de nécessiter l'internement, il faut les considérer comme des malades, comme de vé-

ritables aliénés. Il y a d'ailleurs dans leur folie des degrés multiples, décroissants qui vont de l'alienation complète à la constitution saine.

Parmi les malades qui confinent étroitement aux bien portants et n'en sont pas moins des déséquilibrés, en proie à l'obsession et plus ou moins incapables d'y résister, on doit mettre en première ligne les *scrupuleux*. L'espèce en est fréquente et fait le désespoir des confesseurs. La raison de ces malheureux est entière, et il suffit d'y faire appel un instant pour les rassurer ; mais le nuage qui l'obscurcissait est à peine dissipé qu'il se reforme. Les craintes, les « scrupules » renaissent sans cesse, à la moindre occasion ou même spontanément : elles harcèlent le pauvre patient, l'enveloppent de toutes parts, l'accompagnent toujours, le poursuivent partout. Sa vie est, quoi qu'il fasse, malheureuse, empoisonnée, torturée. Pourquoi? Parce que l'imagination exaltée présente toujours à l'esprit la même objection, et que la force de volonté n'est pas suffisante pour en faire justice et l'écarter complètement. Si l'imagination se montre ainsi folle, sans son contre poids normal et nécessaire, si la raison ne domine pas de haut la sensibilité soumise, la faute en est à la constitution nerveuse. Malgré toutes les apparences de la santé physique et morale, les scrupuleux sont bien des fois

malades, et le fond de leur tempérament est souvent l'hystérie.

Cette névrose n'est heureusement pas incurable. En dehors du traitement qui lui est approprié, la suggestion vigile est un remède des plus efficaces pour guérir le scrupule. Il ne faut pas hésiter à y recourir. La persévérance est un gage de succès certain. En imposant d'autorité aux *abouliques* une règle précise de conduite, en réprimant durement leurs écarts, tout directeur doit arriver à supprimer le mal ou tout au moins à le canaliser et à rendre à la raison son empire nécessaire sur les passions. Malheureusement, il faut le reconnaître, certaines formes graves de l'hystérie confinent étroitement à la folie et réclament nettement les bénéfices de l'irresponsabilité : elles accusent des obsessions tenaces, des impulsions irrésistibles, des actes insensés qui n'ont qu'un palliatif : l'internement.

L'obsession se caractérisant par l'exagération de la sensibilité affective et la dégradation de la volonté, c'est dans la *folie* et ses différentes espèces qu'elle acquiert son maximum de fréquence et d'intensité. Il est peu de fous qui n'aient pas de délire, et il n'y a pas de délire qui ne réponde à une obsession. Nous n'avons pas à étudier ici la redoutable névrose. Qu'il nous suffise de dire qu'on observe particulièrement les obsessions dans la mélancolie, dans

le délire que caractérise la dépression nerveuse.

L'obsession tient encore une grande place dans les affections cérébrales, dans les intoxications et dans les fièvres.

Obsession diabolique.

Les théologiens désignent sous le nom d'*obsession diabolique* une intervention du démon par laquelle il tourmente l'homme dans son corps et dans son âme, sans cependant le posséder. Cet état d'épreuve est donc moins grave et en quelque sorte d'un degré inférieur à celui de la possession : il est d'ailleurs beaucoup plus rare, et, ce qui le prouve, c'est que les auteurs en parlent peu et sont des moins explicites sur son compte.

Les caractères de l'intervention diabolique dans l'obsession sont d'ordre interne ou externe. Dans le premier cas ils se réduisent à l'asservissement de l'âme et sont malaisés à reconnaître. Le démon assiège le patient par le dehors, l'accable d'ennuis et de vexations ; mais comment lui attribuer sûrement une persécution qui ne s'accuse par aucun signe visible, comment la distinguer et de la tentation et de l'assaut des passions mauvaises où le diable a sa part, mais où notre être tout entier, âme et corps, a aussi la sienne? Il est bon de

tenir compte de l'action diabolique, mais il ne faut pas faire litière de notre liberté et de notre sensibilité. Pour juger sainement d'une obsession supposée, on doit s'en rapporter d'un côté à l'état mental ou plutôt moral du sujet, de l'autre aux signes généraux qui accusent l'intervention démoniaque.

L'obsession est plus nette, plus incontestable quand elle s'accompagne de signes externes et de marques sensibles. Le témoignage du sujet, quelque estimable qu'il soit, peut prêter à l'erreur et à la discussion; mais il est fort quand il trouve sa confirmation dans l'attestation et le contrôle de témoins. Toutefois la supercherie s'exerçant surtout sur ce terrain, on ne saurait apporter dans les constatations qui s'imposent trop de tact, de prudence et de réserve. Dans tous les cas douteux, il est recommandé de ne pas conclure.

Le diable se manifeste d'ordinaire par des sévices sur la personne, secousses, coups, blessures même, violences inattendues qui provoquent des faux-pas et des chutes. Quelquefois son action s'accuse à distance, mais à portée de l'obsédé, par des bruits étranges, des mouvements inexplicables d'objets matériels, le déplacement de meubles, la chute de pierres, le feu et l'incendie, etc.

La vie du curé d'Ars offre de nos jours un exemple frappant et incontestable d'obsession

complète, interne et externe. Le saint abbé Vianney ne subit pas seulement les assauts intérieurs de l'esprit du mal, il éprouva sur lui-même ses violences et raconta avec humeur ses tours mauvais ou plaisants. Un tel témoignage ne convertira pas sans doute les adversaires du surnaturel ; mais il a une grande valeur auprès de tous ceux qui ont foi dans la conscience et l'honneur des saints.

Tous les témoignages, il faut l'avouer, n'ont pas le poids de celui du curé d'Ars, et un grand nombre doivent nous laisser douteux ou perplexe, surtout quand l'obsession prétendue, absolument interne, n'est accompagnée d'aucun signe extérieur et qu'il faut s'en rapporter exclusivement aux affirmations du sujet.

Celui qui se prétend obsédé peut l'être en effet, mais d'une manière naturelle. L'obsession diabolique doit être soigneusement distinguée de certains états pathologiques qui la simulent et qui se rattachent soit à l'*hystérie*, soit à la *folie*.

Toutes les formes de l'aliénation ne sont pas ici en cause. Tandis que les *manies* avec *excitation* peuvent donner l'idée de la possession, les *manies* avec *dépression* peuvent être prises pour l'obsession : ce sont particulièrement la *lypémanie*, les monomanies tristes, les idées fixes pénibles ou effrayantes qui se compliquent si aisément d'hallucinations de la vue et

de l'ouïe. Le confusion est possible à première vue en présence d'un aliéné que poursuit l'idée du diable et qui *voit* ses grimaces ou qui *entend* ses moqueries. Mais l'état mental des fous est trop différent de celui des obsédés pour prêter longtemps à l'erreur. Les lypémaniaques sont accaparés par le mal, plongés dans des soucis et des préoccupations sans fin, mais ils sont très rarement en butte à l'excitation des sens, à des impulsions passionnelles. L'esprit des obsédés au contraire, partagé entre des passions diverses, la tristesse, la crainte, la terreur, est traversé souvent, sinon toujours, par des idées sensuelles, impudiques. L'*érotomanie*, à laquelle les victimes du diable sont en proie, n'est pas la règle constante, répétons-le : ce n'en est pas moins un signe de valeur.

L'exaltation nerveuse des névropathes et des hystériques, avec les excentricités de caractère qui en suivent, peut en imposer un instant aux profanes, mais elle ne sera jamais confondue avec l'obsession, si l'on tient compte des stigmates avérés de la névrose, des antécédents et des habitudes du sujet avant l'invasion démoniaque et en dehors des agitations passagères qui la signalent. Notons cependant que les malades, même les hystériques, ne sont pas exempts des attaques du diable et que l'obsession peut les atteindre.

L'histoire du juste Job nous montre que nul

n'est à l'abri de l'obsession sous toutes ses formes et que Dieu la permet parfois pour augmenter nos mérites, édifier le prochain, humilier et confondre les ennemis du bien et le diable lui-même.

CHAPITRE VIII

POSSESSION

On désigne sous le nom de *possession* un envahissement particulier du corps de l'homme vivant par le démon. Cet envahissement a besoin d'être défini et expliqué, et les théologiens nous fournissent à cet égard la plus ample lumière.

Le démon ne se substitue pas à l'âme du possédé, il n'est même pas uni au corps comme l'âme humaine : il demeure simplement dans le corps, intimement présent et moteur *quasi ab intra*, et reste à l'égard de l'âme un agent moteur externe. En d'autres termes, il opère sur le corps dans lequel il habite, et, par son intermédiaire, sur l'âme. Pour qu'il y ait possession, deux conditions essentielles sont nécessaires : la première que le démon soit vraiment pré-

sent dans le corps du possédé, qu'il l'occupe entièrement ; la seconde, qu'il exerce son empire sur ce corps et, par son intermédiaire, aussi sur l'âme, qu'il y actionne non seulement les membres, mais les facultés, dans la mesure où celles-ci dépendent du corps pour leurs opérations. Il n'est pas exact de dire, comme le font quelques auteurs, que le démon accapare les facultés psychiques et qu'il remplace la volonté du possédé par sa volonté propre. Le diable ne siège jamais dans l'âme même. Ce qui est vrai et explique l'erreur commise, c'est que dans le corps asservi les organes sensibles subissent la domination diabolique et que l'âme se trouve ainsi privée de son instrument nécessaire.

La nature de la possession se tire facilement des données précédentes. Ce n'est pas un crime, ce n'est pas un péché, c'est à bien dire un châtiment redoutable, une épreuve exceptionnelle : elle aurait pu à la rigueur être le lot des saints eux-mêmes, qui ont été souvent en butte, on le sait, aux *obsessions* de l'esprit du mal.

Quels sont les signes de la vraie possession ?

Nous les trouvons marqués d'abord au Rituel romain. Dans ses instructions aux exorcistes, le Rituel, après les avoir avertis de ne pas croire facilement à la possession, s'en réfère aux bons auteurs et se borne à rappeler les

points les plus nécessaires. Voici les signes énumérés par le Rituel : « parler une langue inconnue en faisant usage de plusieurs mots de cette langue, ou comprendre celui qui la parle ; — découvrir les choses éloignées ou occultes ; — accuser des forces qui dépassent les forces naturelles de l'âge ou de la condition ; ces signes, et autres semblables, lorsqu'ils se trouvent réunis en grand nombre, sont de plus forts indices de la possession. » Ces signes, ajoute le Rituel, doivent être exactement définis et recherchés, mais ils ne sauraient être tous pris isolément comme certains. Il y en a qui sont certes suffisants ; mais leur ensemble donne la plus grande garantie de certitude.

Ce ne sont encore là que des données générales. Les auteurs fournissent les règles dans leurs plus intimes détails, et parmi eux il convient de citer au premier rang Thyraeus, qui a écrit au seizième siècle un traité *ex professo* sur la matière et fait toujours autorité.

Thyraeus, recherchant les *signes* de la possession, commence par en rejeter une douzaine comme insuffisants ou faux. Ce sont les suivants : « L'aveu de quelques-uns, qui sont intimement persuadés d'être possédés ; — la conduite, quelque perverse qu'elle soit ; — des mœurs sauvages et grossières ; — un sommeil lourd et prolongé, et des maladies incurables par l'art des médecins, comme aussi des dou-

leurs d'entrailles; — la très mauvaise habitude de certaines gens, d'avoir toujours le diable à la bouche ; — ceux qui renoncent au vrai Dieu, et se consacrent tout entiers aux démons ; — ceux qui ne sont nulle part en sûreté, se sentant partout molestés par les esprits; — ceux qui, fatigués de la vie présente, attentent à leurs jours ; — ceux qui, invoquant les démons, en perçoivent visiblement la présence et sont enlevés par eux ; — la furie ; — la perte de la mémoire ; — voire même la révélation de choses occultes ne fournit pas un argument assez grand. »

Il n'est pas inutile de s'arrêter ici et de mettre en plein relief ces signes douteux de la possession. Ce sera le meilleur moyen de répondre aux objections de la science moderne et de réfuter les graves erreurs de nombre de nos confrères.

La croyance de certains individus à la présence du démon dans leur propre corps se rencontre dans la *démonomanie* et est le signe distinctif de cette affection mentale : les aliénés sont hantés de l'idée qu'ils sont habités par un esprit immonde, possédés par le *mauvais esprit;* ils sont persuadés en un mot que le diable s'est emparé de leur âme. Cette croyance se trouve précisement regardée par Thyraeus comme un caractère *très incertain* de la possession. « Des personnes, écrit-il, croient fer-

mement qu'elles sont possédées ; elles viennent en faire l'aveu et se présenter d'elles-mêmes au juge pour être délivrées des démons. Mais cette croyance n'autorise pas à les dire possédées, pas plus qu'on ne dit roi celui qui a la conviction de l'être. De nombreux cas de folie montrent le peu de valeur de cette croyance, » Voilà déjà nettement établie une distinction entre la *possession* et la *folie* que tant de savants prétendent confondre aujourd'hui.

Cette distinction se poursuit sous la plume de Thyraeus avec une pénétration re marquable. C'est ainsi qu'il signale, comme signes douteux, non seulement la folie (*furia vel insania*), mais encore l'agitation inquiète qui pousse ce r taines personnes à changer continuellement de domicile ou de pays, gens qui ne se trouvent nulle part en sûreté. Ball a de nos jours décrit, sous le nom de *persécutés migrateurs*, ce genre d'aliénés, que Thyraeus se gardait de prendre pour de véritables possédés, tout en attribuant peut-être au diable leurs inquiétudes.

La léthargie, l'amnésie, la tendance au suicide, les douleurs d'entrailles, les maladies incurables peuvent, on le conçoit, avoir d'autre cause que l'action du diable, et elles ne peuvent être des signes certains de possession. La maladie n'est pas exclusive de la possession, et tout ce qu'on observe chez les possédés n'est pas nécessairement signe de possession. Un

homme possédé peut en même temps être sourd, aveugle, paralysé, violent ou cruel, et on ne saurait conclure de son cas que la surdité, l'amaurose, la paralysie, la violence ou la cruauté sont des signes de possession. Autrement il faudrait mettre au rang des possédés tous les sourds, tous les paralytiques, etc.

Il y a cependant des symptômes qui sont fréquents chez les possédés et qui doivent à cette circonstance une plus grande importance : ce sont des cris rauques, inarticulés ou rappelant celui des bêtes féroces, un visage effrayant à voir, l'écume à la bouche, le grincement des dents, les convulsions ou, au contraire, la paralysie, la surdité, le mutisme, etc. Ces symptômes ont été groupés à notre époque sous les noms de *grande hystérie* ou *hystéro-épilepsie*. Thyraeus, qui ne devance pas la science, n'y voit pas une preuve certaine de possession : il déclare que, par leur groupement, ils peuvent faire penser à la *possibilité* de la possession. Mais, remarque-t-il, d'autres causes peuvent produire les mêmes effets, et aucun de ces symptômes n'indique avec certitude la présence du démon (*verumtamen omnino certa et indubitata signa non sunt*). Ils ne doivent faire *soupçonner* l'existence d'une véritable possession que dans le cas où ils ne peuvent être attribués ni à la mélancolie (*tristitia*), ni à une maladie, ni à une autre cause natu-

relle. Ainsi ces signes, par lesquels Charcot et son école prétendaient caractériser la possession, ne constituaient aux yeux des anciens qu'un mal étrange, capable tout au plus, selon Thyraeus, d'éveiller l'idée d'une possession et d'en faire rechercher les signes propres et certains, — qu'il nous reste à connaître.

Les signes certains (*vera signa*) de la possession sont actifs ou passifs, suivant qu'ils résultent d'une action exercée par le démon ou subie par lui. Les signes actifs sont : la connaissance des langues étrangères qui n'ont jamais été apprises ; la découverte de choses secrètes ou d'événements qui se produisent à de grandes distances, dans le temps ou dans l'espace ; une aptitude extraordinaire à résoudre des questions scientifiques ou littéraires chez des personnes qui ne les ont jamais étudiées ; enfin la manifestation d'une puissance qui dépasse évidemment la portée des forces naturelles et humaines. Les signes passifs se rapportent tous à l'horreur et à la peur que manifeste l'homme au contact des choses saintes (objets du culte, reliques) et devant les exorcismes, quand il est *en puissance du diable*.

Thyraeus déclare consciencieusement que, parmi ces signes vrais, les uns sont certains, les autres seulement probables et donnent soupçon de la possession. Les signes certains eux-mêmes ne sont concluants qu'autant qu'on

les examine non pas *in abstracto*, mais dans des circonstances particulières, telles qu'il soit impossible de les attribuer à un autre agent qu'à un démon, et au démon qui occupe le corps du possédé.

Chacun de ces signes est étudié à part par notre savant théologien, et les caractères précis qu'ils doivent présenter pour être acceptés et asseoir le diagnostic de possession sont déterminés avec un art et un soin remarquables. Nulle confusion n'est faite avec les symptômes qui auraient l'apparence de ces phénomènes et pourraient en donner l'illusion. C'est ainsi que Thyraeus réclame une connaissance primordiale, infuse d'une langue étrangère avec un abondant vocabulaire, *pluribus verbis*, et se garde de prendre pour elle une simple réminiscence ou l'usage plus ou moins conscient de deux ou trois mots vulgaires.

La connaissance d'une langue étrangère sans étude préalable, la prédiction de l'avenir, la découverte de choses qui ont lieu à de grandes distances (*télépathie* d'aujourd'hui), la production d'actes au-dessus des forces humaines, tels sont les signes vrais, les caractères positifs de la possession diabolique. Thyraeus n'hésite pas à déclarer qu'il n'y a pas de possédé qui ne les présente. Et cependant ces caractères essentiels ne sont même pas mentionnés par Charcot, qui avait la prétention de connaître la

possession et d'en donner un tableau complet. Voilà comment on écrit l'histoire et on fait la science !

Les signes constatés, la possession est-elle enfin établie ? Non, déclare Thyraeus. Les phénomènes observés attestent une intervention surnaturelle, l'intervention d'un esprit, c'est-à-dire d'une cause intelligente, invisible, distincte de l'homme. Il reste à démontrer que cet esprit est un démon, et que ce démon a envahi le corps du patient. Ce n'est pas la partie de la tâche la plus aisée.

Dieu et les bons anges peuvent produire des effets aussi extraordinaires, aussi merveilleux. Comment reconnaître qu'ils viennent du démon ? Appuyé sur l'enseignement de la théologie et la pratique constante de l'Église, Thyraeus déclare que, pour être signe de possession, la connaissance infuse d'une langue étrangère, de l'avenir ou d'une science quelconque doit n'avoir aucun motif raisonnable ou causer une injure à Dieu ou du tort au prochain, soit ouvertement, soit sous le faux prétexte de la gloire de Dieu ou de l'utilité du prochain.

Cette constatation faite, est-on sûr enfin de la possession ? Pas encore, car les devins et les sorciers, sans être possédés, peuvent faire la même chose. Il ne faut pas oublier que la sorcellerie était considérée autrefois comme d'es-

sence diabolique (1). Le démon, sans *posséder* le sorcier, se mettait à son service et agissait extérieurement par ses mains. Il y a sans doute quelque vérité dans cette vieille opinion, mais le fond en est controuvé. Quoi qu'il en soit, Thyraeus s'occupe de distinguer la *sorcellerie* de la *possession*. « Que la révélation vienne bien des esprits qui sont dans le corps des hommes et qui les possèdent, observe-t-il, il semble qu'on peut avec raison le déduire de deux signes : le premier, quand ceux qui révèlent ces choses n'ont aucun pacte avec le démon ; l'autre, quand il est permis d'observer chez eux les autres signes qui font soupçonner qu'ils sont possédés des démons. Tels sont très souvent les douleurs internes, des mouvements déréglés, l'action de se nuire à soi-même ou au prochain. »

Une dernière épreuve est possible avec les signes passifs de la possession (horreur des choses saintes). « L'argument que fournissent ces signes, dit Thyraeus, n'est pas sans valeur; peut-être pourrait-il soutenir la comparaison avec n'importe quelle autre preuve. » On ordonne au sujet de prononcer des mots de prière, par exemple de réciter le *Pater*, un psaume, de dire seulement le nom de Jésus ou d'un saint. S'il refuse, s'il s'obstine à se taire,

(1) Voir *Sorcellerie* (au tome V).

on peut non pas affirmer, mais soupçonner la possession. On récite alors sur lui l'Évangile de Saint-Jean, on l'asperge d'eau bénite, on murmure à son oreille, dans une langue qu'il ignore, ces paroles : *Deum qui te genuit dereliquisti, et oblitus es Domini Creatoris tui.* On trace sur son front le signe de la croix, on le touche avec des reliques ou des chapelets bénits, on lui présente la Sainte-Eucharistie, etc.

Tous ces actes, en cas de possession, sont subis avec une extrême impatience : ils déterminent de la peur ou de la colère, des tremblements, des trépignements, des paroles grossières, des blasphèmes, et la violente agitation à laquelle est en proie le patient paraît indépendante de sa volonté et même de sa conscience. Une telle horreur pour les choses saintes, quand elle est jointe aux autres signes vrais de la possession et à des symptômes inexplicables au point de vue naturel, permet d'affirmer qu'on est en présence d'un véritable possédé.

Une dernière objection surgit. L'impatience et l'agitation ne peuvent-elles pas s'expliquer naturellement, sans l'intervention d'un agent extérieur quelconque? La réponse dépend des conditions mêmes de l'expérience. Elle est assurément négative si l'application des reliques a été faite ou si les paroles d'exorcisme ont été prononcées, dans une langue inconnue

certainement et complètement à l'insu du patient. Mais s'il est au courant de ces agissements, s'il peut même simplement les soupçonner de quelque manière, le doute est possible. Il en est de même quand on lui fait réciter des prières, invoquer le nom de Jésus, etc. Si c'est un impie, il peut avoir horreur des choses saintes et blasphémer par malice ; s'il est bon chrétien au contraire, le signe reprend toute sa valeur et il est bien probable que l'horreur et les blasphèmes, amenés par les invocations pieuses, ne sont pas de lui mais du démon qui le possède. Tout dépend des circonstances de fait.

Nous avons suivi pas à pas le docte Thyraeus dans l'énumération des signes de la possession diabolique et nous connaissons maintenant les règles qui présidaient au jugement des théologiens il y a quelques siècles. Ces règles sont précises, détaillées, éminemment sages : elles attestent autant de prudence que de science.

On ne saurait pourtant les déclarer immuables et rigoureusement applicables au temps présent. La science a marché depuis trois cents ans ; et il faut nécessairement tenir compte de ses indications. Tel signe qui paraissait très sûr, ne l'est plus ; tel autre, réputé naguère secondaire et négligé, acquiert

une grande valeur. Les symptômes *somatiques*, qui émerveillaient les anciens, sont devenus familiers aux médecins et tendent pour la plupart à s'expliquer naturellement; au contraire, les symptômes *psychiques*, relégués autrefois un peu dans l'ombre, ont un intérêt d'actualité et reprennent une valeur de premier ordre. Thyraeus vivant au dix-neuvième siècle aurait été le premier à agrandir et à modifier ses conclusions. Un travail de révision s'impose et se fera tôt ou tard : nous n'avons ni le temps ni la prétention de nous y consacrer, mais ce serait manquer à notre devoir que de taire sa nécessité et son urgence.

L'Eglise réclame avant tout la lumière et la vérité : ennemie de l'ignorance, elle a horreur de la superstition et a toujours été la première à condamner la supercherie. Aussi ne saurait-on l'accuser sans injustice d'avoir multiplié les cas de possession. Elle a résisté au contraire à la crédulité des siècles chrétiens et s'est efforcée de les mettre en garde contre l'illusion et l'erreur. Nous en avons la preuve dans le remarquable ouvrage de Benoit XIV sur la canonisation des saints.

Ce grand pape écrit : « Beaucoup de personnes sont dites possédées, *qui ne le sont pas en réalité*; ou bien parce qu'elles craignent de l'être, et de celles-là il est question au concile de Trulle en son canon LX : *Ceux donc*

qui font semblant d'être saisis du démon, et qui, dans la perversité de leurs mœurs, osent contrefaire la figure et l'attitude des possédés, doivent en toute façon être punis; ou bien parce que les médecins eux-mêmes disent possédées plusieurs personnes qui ne le sont pas, comme l'a fait observer à juste titre Vallesius (*de sac. Philos.*, col. 28, p. 220), où il parle en ces termes : De tout ce que nous avons dit, il paraît très vraisemblable que plusieurs de ceux qui, sous prétexte de possession, sont soumis aux exorcismes, *n'ont pas de démon, mais souffrent de quelque maladie* mentionnée ci-dessus, et à bout de ressources, après avoir épuisé les autres moyens de guérison, sans succès, sont présentés enfin aux exorcismes. C'est ce que traite longuement J.-B. Silvaticus (*de iis qui morbum simulant deprehendendis*, cap. XVII), où il montre que les signes dont quelques-uns concluent à la possession sont des *signes d'humeur mélancolique.* C'est pourquoi les théologiens et les médecins les plus avisés font observer qu'il faut bien peser et examiner les signes, avant de prononcer que tel est possédé du démon, comme Zacchias (*Quest. médico-lég.*, liv. II, T. 1, qu. 18, nos 3 et ss) l'enseigne après avoir rassemblé leurs témoignages (1). »

(1) *De servorum Dei beatif et canonis.*, liv. IV, p. 1, cap. XXIX, n° 5.

La simulation de la possession n'est pas rare, et on l'a constatée aux époques anciennes où les croyances populaires n'étaient pas faites pour encourager une telle imposture. Se dire *possédé* du diable, quand le diable, ennemi du genre humain, était universellement haï et redouté, voilà une manœuvre singulière et des moins opportunes : elle s'est néanmoins répétée plus d'une fois, tant est bizarre, ondoyant et divers l'esprit de l'homme déchu. Le plus souvent les imposteurs étaient animés par la cupidité, la luxure, la vengeance ; parfois aussi ils n'agissaient que par ostentation, dans le seul dessein de se mettre en avant et de se faire remarquer. Dans certains cas, toute raison plausible manque, et il faut croire au seul plaisir de la mystification. On contrefait le possédé pour tromper le vulgaire et on ment pour mentir : *omnis homo mendax*.

Les cas de simulation écartés, la vérité ne se fait pas jour d'elle-même, car le possédé trompe souvent, sans le vouloir, par la complexité de son état, par l'étrangeté de ses manifestations. Ces manifestations dépendent-elles de la possession seule, ou de la maladie, ou de l'une et de l'autre ? C'est la grave question qui se pose depuis longtemps, a été diversement résolue, et qu'il faut maintenant aborder.

La maladie et la possession ne sont pas étrangères ; elles ont des relations plus ou

moins étroites, mais certaines. Nombre de médecins contemporains les confondent à tort, mais les anciens les avaient peut-être trop radicalement séparées. Une observation attentive ne peut manquer de faire la lumière. Il est incontestable *a priori* que la maladie et la possession ne s'excluent pas réciproquement : on peut être à la fois malade et possédé. Le diable, qui est l'être malfaisant par excellence, a même intérêt à poursuivre de ses iniquités les pauvres humains, à accumuler sur eux les épreuves, à joindre à son action l'influence déprimante et néfaste de la maladie. Les théologiens d'autrefois n'ignoraient pas ces choses, et il serait aussi faux qu'injuste de leur attribuer la barrière infranchissable qui séparait la maladie de la possession. Ce qui est vrai, c'est que la science de leur temps ne leur permettait pas de voir, dans le champ de la possession, toute l'étendue du domaine naturel et pathologique. Ils savaient cependant que le possédé n'est pas exempt de maladie. Le Rituel suppose l'intervention du médecin et recommande à l'exorciste de ne pas empiéter sur son rôle : « Caveat exorcista ne ullam medicinam infirmo vel obsesso praebeat aut suadeat, *sed hanc curam medicis relinquat.* » Le démon a la faculté de produire la maladie de deux manières : soit indirectement en posant une cause de maladie nerveuse : sévices, mélancolie, frayeur, saisis-

sement, etc. ; soit directement en agissant immédiatement sur le système nerveux. Le difficile est de savoir quand la maladie est d'origine surnaturelle.

Ce qui est certain, c'est que la possession trouve dans la maladie une aide puissante. Aussi nombre d'auteurs recommandent qu'on la combatte en usant tout d'abord des remèdes naturels contre les maladies. Plusieurs vont plus loin et font de la maladie une sorte de prédisposition à la possession, mais c'est là une opinion téméraire. Le diable a assez de pouvoir pour s'introduire, avec la permission de Dieu, en chacun de nous ; et rien ne nous prouve que tel ou tel tempérament soit pour lui un « terrain de culture ».

Mais, dit un médecin contemporain, la névrose hystérique ne sert-elle pas admirablement les desseins du diable ? N'est-elle pas, avec l'exagération de la vie affective et la dépression de la volonté, qui la caractérisent, une base organique toute disposée pour la possession ? N'est-ce pas là que réside la clef de ces possessions multiples et croissantes que les médecins traitent d'ordinaire de *démonomanies épidémiques* ? La possession créerait la névrose, et la névrose à son tour offrirait une proie facile à de nouvelles possessions. Une seule objection de fait s'oppose à cette théorie : c'est qu'elle n'est pas prouvée. Nous ne savons

pas si l'hystérie favorise la possession ni si les épidémies de possessions sont authentiques et dues à la collaboration du diable et de la névrose. Les anciennes observations sont beaucoup trop insuffisantes pour nous éclairer. La *science rétrospective*, pleine de périls, vide de résultat, nous a toujours parue trop aléatoire pour tenter notre plume.

A l'heure actuelle, les cas de possession diabolique sont exceptionnels dans nos pays. Les esprits d'humeur gaie et facile expliquent leur rareté par l'esprit chrétien qui influence plus qu'on ne suppose et imprègne malgré tout les masses ; mais cette raison ne satisfait pas tout le monde.

Le diable, objectent plusieurs, a-t-il vraiment besoin aujourd'hui de recourir à la possession, avec tous les sectaires à son service, quand presque tous les états ont rejeté les principes chrétiens et subissent l'influence de la franc-maçonnerie, quand peu de foyers échappent entièrement à l'empire du mal ? Cette vue pessimiste des choses n'est peut-être pas juste, mais elle se présente parfois à l'esprit avec une certaine vraisemblance.

La vérité se trouverait-elle entre ces deux opinions extrêmes ?...

Quoi qu'il en soit, la possession est rare dans nos pays d'Europe : elle est fréquente au contraire dans les pays d'Orient, chez les infi-

dèles, et les missionnaires rapportent une foule de faits qui ne permettent pas d'en douter.

Tout cas de possession qu'on suppose doit être l'objet d'un diagnostic complet et précis. Les crises, qui en sont un des caractères les plus constants et les plus frappants, doivent être soigneusement distinguées des crises convulsives particulières à certaines maladies nerveuses. Ces maladies sont : la *folie*, l'*hystérie*, l'*épilepsie*, la *chorée*.

La *chorée* ou *danse de Saint-Guy* est d'une reconnaissance facile : elle se caractérise par une grande incoherence de mouvements, des grimaces perpétuelles, des gesticulations désordonnées, les attitudes les plus bizarres et les plus instables. Ajoutons qu'elle est spéciale à la jeunesse. Nul ne se trompera au point de confondre cette névrose avec la possession, d'autant plus que l'intelligence est entière, sans le moindre delire, et que l'agitation, compatible avec la vie commune, a des degrés variables et se calme pendant le sommeil.

La crise de l'*épilepsie* peut en imposer un instant pour une crise de possédé ; mais la connaissance des antécédents, la rapidité de la crise comitiale, la régularité de ses phases, tout est fait pour asseoir sans peine le diagnostic et empêcher la moindre confusion avec la possession.

Par contre, la possession est parfaitement simulée par les convulsions, les attitudes étranges, les cris et les violences qui constituent les attaques ou crises de la *grande hystérie*. On comprend que des savants, mal renseignés d'ailleurs et égarés par l'esprit sectaire, s'y soient trompés, et on doit reconnaître que sur ce point nombre de théologiens ont manqué de lumière. Ils donnent par exemple le développement extraordinaire des forces musculaires comme un signe convaincant de possession ; ils ignoraient — et tous les médecins savent — que l'exagération des forces est incroyable dans l'hystérie. Il faut en avoir été témoin pour s'en rendre compte. Est-il besoin de dire que malgré tout, avec ses stigmates, avec ses phases, l'hystérie est facile à reconnaître ?

La *folie*, aux formes si diverses, a été souvent confondue autrefois avec la possession. L'espèce morbide qui prête le plus à la confusion est manifestement la *manie aiguë*, et il faut une longue et patiente étude du sujet avant de se prononcer. L'œil hagard et mauvais, les traits tirés, l'agitation, le désordre des mouvements, la loquacité, tous ces symptômes sont communs à l'aliéné et au possédé. Au point de vue de la marche, il y a cependant une différence importante : la manie s'améliore ou s'aggrave rapidement, tandis que la possession

peut durer longtemps, sans troubler gravement l'organisme.

Les signes vrais, actifs et passifs, de la possession, tels que nous les avons indiqués plus haut, doivent permettre de la distinguer des différentes maladies nerveuses dont on connaît les caractères. Jamais la succession des symptômes bizarres et incohérents de la possession ne saurait ressembler à l'évolution régulière et définie d'une espèce morbide. Si la maladie coïncide avec la possession, comment les distinguer ? Ici encore, en se servant des signes vrais comme critérium, on remarquera que l'intervention du diable se traduit par des actes que l'ordre naturel est absolument incapable d'expliquer. Enfin, si les symptômes d'une névrose offrent autant d'évidence que ceux de la possession chez un sujet, rien n'empêche de conclure à leur coexistence. Mais l'important est de soumettre d'abord les faits à la critique de la raison et de la science et de ne jamais faire appel au surnaturel qu'en dernier ressort. Pour être admis, le surnaturel ne doit pas être supposé; il veut être prouvé et indiscutable.

En terminant ces pages, il nous plaît de déclarer que les cas de possession rapportés dans les Saintes Écritures ne nous paraissent ni discutables ni contestables. Notre Seigneur Jésus-Christ était Dieu et connaissait toutes

choses : c'est lui qui nous enseigne le fait et la possibilité des possessions quand il dit : « Esprit mauvais, sortez de cet homme! » et chasse aussitôt le démon.

CHAPITRE IX

HALLUCINATIONS

L'*hallucination*, qui est un symptôme important de nombre d'affections cérébrales, aurait besoin d'être exactement définie. Le vulgaire la tient pour une *fausse apparition*, une *fausse vision*, un *fantôme ;* mais les savants appelés à la considérer de près ne se sont jamais entendus pour en donner une définition claire et suffisante. La plupart l'ont étudiée très superficiellement. Plusieurs ont poussé la naïveté ou plutôt l'ignorance philosophique jusqu'à appeler l'hallucination « une sensation sans objet. » Il faut l'avouer, ce n'est pas à un physiologiste ni à un aliéniste de profession, c'est à un modeste jésuite, au savant P. de Bonniot que l'on doit l'étude la plus sérieuse et la plus complète de l'hallucination : nous lui

emprunterons en partie les éléments de ce chapitre.

« L'hallucination est une sensation déterminée par une impression organique dont ni l'objet ni la cause immédiate ne sont extérieurs. Quand nos sens s'exercent d'une manière normale, la cause et l'objet de nos sensations se confondent, ne sont qu'une même chose, qui, après avoir agi sur l'organe, est saisie par la faculté de sentir. Dans l'hallucination, la cause est l'imagination, quelque disposition morbide, en un mot une influence qui vient de l'intérieur et met en action l'organe sensible ; l'objet actuel n'est jamais qu'une image vide, une création subjective (1). »

L'hallucination est une perturbation morbide et vigile de la sensibilité qui nous fait voir, entendre, toucher des objets extérieurs en leur absence. Voir des clartés dans l'obscurité, entendre des bruits au milieu d'un profond silence, sentir quelqu'un quand il n'y a personne, voilà des hallucinations. On ignore encore leur « mécanisme », mais il est probable qu'il est dû à l'excitation propre des organes sensibles et du cerveau sous une influence morbide.

L'hallucination est liée à une impression de

(1) *Le miracle et les sciences médicales*, par le P. de Bonniot, p. 1

l'organe sensoriel et y trouve son siège. Bostock a constaté le déplacement de l'image hallucinatoire en concordance avec le mouvement du globe oculaire. Un étudiant d'Edimbourg, sujet à des hallucinations de la vue, a pu, en pressant le globe de l'un de ses yeux, voir deux fantômes au lieu d'un seul, absolument comme il arrive dans la vision ordinaire, quand on empêche les deux images visuelles de coïncider. Il y a des malades qui ne sont hallucinés que d'une oreille. (Baillarger.) Enfin toutes les hallucinations ne sont pas sans objet réel et extérieur. Il en est qui s'appuient sur une sensation vraie : ce sont les *illusions*. Elles témoignent nettement de la part positive de l'organe sensible, sans permettre de méconnaître celle de l'imagination et des centres nerveux *qu'il faut toujours faire*. Un exemple cité par le P. de Bonniot est caractéristique : « Une jeune mère, s'approchant de son petit enfant, le croit changé en oie et se dispose à le faire cuire. Le mari survient à temps pour sauver l'innocente créature. » Ici la sensation vraie est la *matière* de l'hallucination : elle sert de point de départ aux conceptions folles de l'imagination déréglée.

L'hallucination résulte de toutes les causes qui exaltent les centres nerveux et qui sont : en première ligne la folie, puis les fièvres, l'absorption de substances toxiques, de l'alcool,

de l'opium, du haschisch, les jeûnes prolongés, les fatigues excessives, l'isolement, la concentration outrée de l'esprit, des passions violentes, etc.

L'imagination préside au développement des hallucinations, mais elle puise nécessairement ses éléments dans l'arsenal des *images* qui résultent de l'exercice sensible. C'est dire qu'elle n'invente rien et que ses tableaux variés dérivent des casiers inépuisables de la mémoire. Ces tableaux sont surtout mouvants : les images se présentent souvent confuses, indécises et disparaissent rapidement pour faire place à d'autres. L'évocation successive de tant d'images ne laisse pas de troubler et de fatiguer beaucoup l'halluciné.

L'hallucination a tant de signes propres que son diagnostic se fera toujours de lui-même. Elle ne procure jamais la vue claire et complète qui résulte de la vraie vision : vue de la nature, s'il s'agit de la sensation externe ; vue de l'esprit, s'il s'agit de vision intellectuelle, et laisse après elle le trouble de la conscience, quand la raison n'est pas perdue.

Toute hallucination est-elle nécessairement solitaire, individuelle? En d'autres termes, n'y a-t-il pas des *hallucinations générales* et *collectives ?* Nous n'oserions pas sur ce point être aussi catégorique que le P. Debreyne et le P. de Bonniot, qui déclarent ces hallucinations

impossibles et contraires aux lois physiologiques. Sans croire avec les savants matérialistes que de telles hallucinations ont été fréquentes dans l'histoire et suffisent à rendre raison du merveilleux divin, on peut admettre leur possibilité. En présence d'un même spectacle, deux ou plusieurs hommes peuvent subir le même trouble cérébral et avoir une hallucination identique. Un auteur contemporain conteste formellement ce point et déclare qu'en pareille occurrence une seule personne est hallucinée et que les autres ne font que partager ou imiter l'enthousiasme aperçu dans la première. Nous avons peine à nous rendre devant une telle hypothèse que les faits contredisent.

Au moment de la plus forte mêlée du siège de Jérusalem, deux chefs croisés, Godefroy et Raymond, aperçoivent, sur le mont des Oliviers, un cavalier agitant un bouclier et donnant à l'armée chrétienne le signal pour entrer dans la ville. Ils s'écrient que *saint Georges arrive au secours des chrétiens*.

On peut se demander si l'apparition fut réelle ou si les *voyants* ne furent pas victimes d'une hallucination commune. Dans ce dernier cas, la communication était impossible puisque Godefroy était au nord et Raymond au sud de Jérusalem (1), et il faut se rendre à l'évidence :

(1) Guillaume de Tyr, l. VIII, c. XVI et XVII.

la vision a eu lieu en même temps et dans des conditions identiques.

L'exemple le plus remarquable d'*hallucination collective* est fourni par le premier bataillon du régiment de la Tour d'Auvergne (aujourd'hui 46ᵉ de ligne), et raconté par son chirurgien, le docteur Parent.

C'etait pendant les guerres d'Italie. Après une longue marche de dix-neuf heures, huit cents hommes de ce régiment furent logés le soir dans une vieille abbaye. Ils étaient entassés les uns sur les autres, sans couvertures, avec de la paille pour lits. « Les habitants, dit le docteur Parent, nous prévinrent que le bataillon ne pourrait rester dans ce logement, parce que, toutes les nuits, il y revenait des esprits, et que déjà d'autres régiments en avaient fait le malheureux essai. Nous ne fîmes que rire de leur crédulité ; mais quelle fut notre surprise d'entendre à minuit des cris épouvantables retentir en même temps dans tous les coins de la caserne et de voir tous les soldats se précipiter dehors et fuir épouvantés! Je les interrogeai sur le sujet de leur terreur, et tous me répondirent que le diable habitait dans l'abbaye, qu'ils l'avaient vu entrer par une ouverture de la porte de leur chambre, sous la forme d'un très gros chien à longs poils noirs qui s'était élancé sur eux, leur avait passé sur la poitrine avec la rapidité de l'éclair

et avait disparu par le côté opposé à celui par lequel il s'était introduit. » Les soldats refusent de rentrer et passent dehors le reste de la nuit. Une enquête sérieuse les trouve tous unanimes à protester qu'ils ont réellement vu ce qu'ils affirment. La nuit suivante, encouragé par les officiers qui promettent de veiller, le bataillon reprend son logement. En effet, ces messieurs se distribuèrent dans les chambrées et restèrent levés pendant que leurs hommes dormaient. « Vers une heure du matin, continue le Dr Parent, et dans toutes les chambres à la fois, les mêmes cris de la veille se renouvelèrent, et les hommes qui avaient vu le même chien leur sauter sur la poitrine, craignant d'en être étouffés, sortirent de la caserne pour n'y plus rentrer. Nous étions debout, bien éveillés et aux aguets pour observer ce qui arriverait, et, comme il est facile à supposer, nous ne vîmes rien paraître. »

Le P. de Bonniot reconnaît que le phénomène est purement subjectif, mais refuse de le considérer comme naturel : il l'attribue au diable. En dépit de son sentiment, l'observation ne nous paraît pas contenir le moindre élément surnaturel, elle n'accuse pour nous qu'une *hallucination collective*.

CHAPITRE X

CONTEMPLATION

La *contemplation* est un don mystique qui consiste dans l'intuition simple, claire et facile de la vérité. L'esprit conçoit sans effort ce qui d'ordinaire exige un long travail et se meut à l'aise dans un océan de lumière qui le comble et le transporte. Le cœur s'émeut vite, tend à l'action dans le sens de la pensée céleste et s'enflamme d'un violent amour de Dieu. Dans ces conditions, la voie est ouverte aux progrès de l'âme, aux faveurs d'en haut, et l'on peut arriver à l'extase.

La contemplation est d'un diagnostic aisé. Son objet n'empruntant aucun élément à la sensation et étant purement idéal, elle se distingue tout de suite de l'image et de la sensation, de toute impression sensible, vraie ou fausse. L'*hallucination* n'a rien à faire ici. Il

ne reste donc plus, pour être assuré du don mystique, qu'à étudier les conditions particulières de la vue mentale et à voir si l'on n'est pas en présence d'une *illusion*.

On reconnaît aisément la contemplation à sa nature intime et à ses fruits de salut. Il est clair que l'objet de notre vision mystique est en rapport avec les lois de la raison et les convictions ou, si l'on préfère, les « raisons » de notre cœur ; il est évident que les actes psychiques ou extérieurs dont elle est le principe et la source féconde sont empreints de sagesse, de bonté et de vertu, et accentuent la marche de l'âme vers le Bien suprême. Comment se tromper en présence de tels caractères ? L'esprit, qui vient de contempler une des faces de la vérité, en garde un doux souvenir et y puise une joie intense, tandis que l'*illusion* ne laissant rien après elle nous livre au désenchantement et à la peine. Cette illusion est d'ailleurs difficile, sinon impossible avec un cœur simple et droit, avec une conscience pleine et entière.

De grands saints, qui furent aussi de grands esprits et de nobles cœurs, sainte Catherine de Sienne, sainte Thérèse, saint Jean de la Croix nous ont laissé dans leurs ouvrages des indications précises et précieuses sur la vie intérieure et les voies de la grâce, fruits de la contemplation.

On se persuade quelquefois que le don de la

contemplation est réservé aux saints et que c'est témérité de vouloir y prétendre. C'est une grave erreur, que la lecture des ouvrages mystiques dissipe complètement. La contemplation surnaturelle et infuse est une grâce que nous pouvons désirer, dit saint Jean de la Croix. Des théologiens réputés, comme le dominicain Thomas de Wallgornera, vont plus loin et déclarent qu'on *doit* aspirer à cette communication avec Dieu sans intermédiaire (1).

Notre savant confrère et ami, le D[r] Goix, qui est ici notre guide, estime avec raison que « les ouvrages de nos mystiques constituent un champ fécond et presque inépuisable d'observations. On oublie trop à notre époque que la connaissance expérimentale est l'un des caractères essentiels de l'état mystique et que la méthode expérimentale est la méthode propre à la théologie mystique. La grâce est une force. Pour parcourir rapidement l'espace, l'homme doit s'abandonner à l'action de la vapeur ou de l'électricité. Ainsi en est-il de la grâce. L'homme doit poser les conditions d'action de cette force surnaturelle. Dieu fait tout avec nombre, poids et mesure. L'ordre de la grâce a ses lois, tout comme l'ordre de la nature ; et ces lois, comme celles de la nature,

(1) « *Debent omnes ad supernaturalem contemplationem aspirare.* » Th. de W., *Mystica theologia divi Thomæ*, t. I, p. 428.

se découvrent par l'observation et l'expérience. La mystique chrétienne ne consiste pas à aller à Dieu par le cœur *plutôt* que par la raison, mais à chercher Dieu par le cœur *autant* que par la raison. Le mystique n'est pas, comme on l'a pensé, un homme qui s'élève à des vérités supérieures à l'expérience; mais, au contraire, un homme qui constate par expérience des vérités supérieures à la raison... Hier on rejetait avec dédain toute histoire entachée du moindre fait merveilleux et l'on posait en dogme la négation du monde invisible. Aujourd'hui l'on affirme, au contraire, au nom de l'expérience, l'existence de ce même monde; et le besoin de l'invisible conduit nombre de nos contemporains au spiritisme et à l'occultisme. Ce mouvement vers ces formes rajeunies du paganisme ancien et de la gnose des premiers siècles de l'Église, rend plus nécessaire et plus actuelle que jamais l'étude de la théologie mystique. C'est en faisant connaître les vrais moyens d'atteindre l'invisible que l'on peut espérer combattre efficacement ce faux et dangereux mysticisme. » (1).

(1) Dr Goix, *La méthode expérimentale et la mystique chrétienne*, *Annales de philos. chrét.*, mars 1897.

CHAPITRE XI

RÉVÉLATIONS

On désigne sous le nom d'*apparitions intellectuelles* ou de *révélations* des visions mystiques qui s'opèrent sans le secours des sens et de l'imagination : elles consistent dans la manifestation de vérités dévoilées immédiatement à l'intelligence. « Une sorte de vision, dit saint Bonaventure, est la vision intellectuelle qui éclaire l'œil de l'esprit au moyen de la lumière de la vérité pure, et lui fait contempler la vérité en elle-même (1). » Le ravissement de saint Paul au troisième ciel, où il eut l'insigne faveur de contempler des vérités sublimes et indescriptibles sans intermédiaire d'images ni de paroles, fut incontestablement une vision intellectuelle

(1) *De Profectu Relig.*, l. II, c. LXXVI.

Ce genre de révélation dépasse de beaucoup la connaissance humaine, telle qu'elle résulte de notre état psycho-sensible naturel ; mais Dieu peut toujours déroger aux lois qu'il a posées, et l'on conçoit la possibilité de la vision intellectuelle, puisqu'elle ne vient jamais que de Dieu même. « Ce n'est pas ainsi, dit le P. de Bonniot, que notre intelligence se met naturellement en rapport avec son objet ; le concours de quelque phénomène de l'ordre sensible, parole, signe, image, lui est indispensable. Nous concevons, cependant, que son acte est en soi indépendant de ce secours extérieur. L'acte par lequel je comprends que les trois angles d'un triangle sont toujours égaux à deux angles droits, est foncièrement distinct, soit des paroles qui contiennent cette proposition, soit de l'image triangulaire qui, au besoin, suppléerait à ces paroles. Il n'est donc pas impossible qu'une cause supérieure à la nature dégage l'acte intellectuel de son accessoire sensible et le fasse naître dans toute sa pureté essentielle ; il n'est pas impossible que l'âme soit ainsi mise immédiatement en présence de certaines vérités, de vérités même contingentes et individuelles, et en reçoive l'intelligence par l'action intime de ce Maître qui sait se faire entendre sans parler. Mais l'âme éclairée par cette lumière surnaturelle n'est pas dépouillée de sa nature. Si l'acte qui l'éclaire est surnatu-

rel et sans mélange sensible, les actes par lesquels elle s'approprie cette science infuse sont des actes naturels où la sensibilité aura sa part aussi bien que l'intelligence. Par conséquent, elle se répètera en paroles ce que le Maître intérieur lui aura dit intellectuellement; elle pourra communiquer par les moyens ordinaires ce qu'elle a reçu par des voies qui n'ont rien de commun avec la nature, pourvu toutefois que ces notions infuses ne soient pas par elles-mêmes hors de la portée de l'âme humaine. »

Le don de la *science infuse* n'est pas de ce monde, et la faculté de savoir réellement sans avoir appris est et ne peut être qu'une œuvre de Dieu. La connaissance immédiate et complète d'une science, d'une vérité, d'une langue est un don surnaturel.

Les apôtres le reçurent d'une manière éclatante le jour de la Pentecôte.

Mais il ne faudrait pas conclure aussitôt à l'intervention *divine* en présence de toute personne qui semblerait accuser des connaissances acquises d'une manière soudaine. L'esprit du mal peut intervenir, s'emparer des organes sensibles de cette personne, se substituer en quelque sorte à elle et faire prendre pour révélations célestes ce qui ne serait que pensées infernales.

Le meilleur moyen de dévoiler ces ruses

diaboliques, c'est de les observer patiemment et d'attendre leur fin, qui est prompte. Le don de Dieu est grand, durable et fécond ; celui du diable est limité, vain et éphémère. « On reconnaît l'intervention divine à ce signe que le don de la science paraît non seulement instantané, mais est durable et personnel. » (De Bonniot.) Notons encore que le diagnostic s'appuie également sur le sujet et les effets de la révélation et rappelons les règles si sages et si sûres posées par le P. de Bonniot :

Tout ce qui contredit la raison est faux ;

Tout ce qui contredit la morale est faux et mauvais ;

Tout ce qui contredit la vérité révélée est faux, mauvais et impie.

Il faut distinguer les révélations non seulement des suggestions et des machinations du diable, mais encore des simples hallucinations. On sait que certaine science moderne, inféodée au matérialisme le plus sectaire, s'est efforcée d'attribuer à des hallucinations de l'ouïe les révélations que l'Église et la tradition regardent comme divines. C'était prétendre que la science infuse est inséparable de la folie, puisque les hallucinations de l'ouïe appartiennent surtout à l'aliénation mentale et à ses formes chroniques. Mais au contraire les privilégiés du Ciel ont toute leur raison, et il est facile de voir l'abîme qui sépare leur communication idéale de l'erreur sensible.

L'halluciné de l'ouïe se persuade l'objectivité des sons qu'il perçoit et attribue à des voisins, puis à des êtres mystérieux et invisibles, les paroles qu'il croit entendre. Toutefois ces paroles ne constituent pas un discours suivi, ne traduisent pas une pensée sérieuse : ce sont des interjections, des injures, des menaces, des moqueries, des ordres impérieux, bizarres et impossibles à exécuter.

Les paroles divines ont des caractères tout opposés : il suffit pour le savoir de s'en référer au témoignage autorisé de sainte Thérèse. Ses révélations ne viennent pas par les oreilles du corps, mais elles s'impriment au fond de l'âme, y demeurent gravées et pleines d'une douce et inébranlable certitude. Cette certitude est bien frappante quand la révélation a lieu dans une langue ignorée du sujet. Comme le dit le P. de Bonniot, « la représentation sensible et exacte d'une langue jusque-là inconnue n'est pas une hallucination, si cette langue est en même temps comprise par celui qui est le sujet de la représentation. »

Les circonstances de la révélation sont de nature à en démontrer la céleste origine. La conviction du sujet qui en est favorisé, la concordance qu'elle présente avec toute sa vie, la gravité et l'importance des vérités qu'elle apporte, leur nature parfois prophétique et l'acheminement merveilleux qu'elle détermine

dans la voie de la vertu et de la piété sont des signes qui ne trompent pas. L'hallucination sensible, au contraire, dépend le plus souvent de la folie ou coïncide avec une maladie cérébrale, une fièvre grave, un empoisonnement, etc.

CHAPITRE XII

VISIONS OU APPARITIONS

Les *visions* ou *apparitions* sont des dons mystiques que les auteurs divisent en trois catégories, suivant que leur objet tombe sous les sens externes, sous l'imagination ou directement sous l'intelligence. La *vision intellectuelle* n'ayant rien de sensible et n'étant à bien dire qu'une *révélation*, nous n'étudierons ici que les visions imaginatives et sensibles.

Dans toute vision sensible de l'ordre surnaturel, la part la plus large doit être faite à l'imagination ou aux sens, mais il y a toujours un point où les causes de l'ordre physique et naturel se montrent impuissantes à expliquer le phénomène et où il faut faire appel à un agent suprà-sensible. C'est la raison même qui nous oblige à proportionner l'effet à la cause, à

invoquer le surnaturel. Mais, répétons-le, il serait faux et dangereux d'enlever aux causes matérielles le rôle qu'elles ont nécessairement à remplir dans les phénomènes extraordinaires tels que les visions sensibles ou imaginatives. « Le rationalisme s'abuse étrangement à ce sujet, dit le P. de Bonniot. Pour montrer que les apparitions miraculeuses sont des phénomènes ordinaires, il observe quelques symptômes évidemment naturels et appuie triomphalement sa conclusion sur cette observation incomplète. Comment les agents naturels seraient-ils mis en œuvre sans que leurs effets se traduisissent par des symptômes naturels! Il n'est donc pas étonnant que le rationalisme constate ces symptômes; c'est le contraire qui devrait surprendre. Mais, en s'arrêtant à ce premier coup d'œil, il commet le sophisme de logique qui consiste à confondre les espèces, parce qu'elles appartiennent à un même genre. Ainsi raisonnerait celui qui ferait de l'homme un singe ou un cheval, parce que l'homme a des caractères qui lui sont communs avec le singe ou avec le cheval. Ce ne sont point les caractères communs, ce sont les caractères propres qui donnent à un phénomène le rang qui lui appartient : c'est à ce titre que bon nombre d'apparitions sont aux yeux de tout observateur sérieux et logique des faits supérieurs à l'ordre des causes visibles. »

Dans ces conditions, il est impossible d'attribuer les visions à la seule imagination et de les considérer comme de simples hallucinations, ainsi que le fait la science matérialiste. Mais à la décharge de celle-ci, il faut reconnaître que les sens sont trompeurs et que l'homme est faillible. Il est incontestable que l'hallucination peut donner, et donne quelquefois l'illusion d'une vision imaginative ou plutôt sensible et externe ; et comme le diagnostic des visions mystiques est des plus importants et s'impose, il convient de nous y arrêter et d'insister sur leurs caractères.

Voici, d'après le P. de Bonniot, les points où s'arrête le domaine de l'hallucination et où la vision n'est pas contestable : ils marquent les règles qui doivent présider à l'examen scientifique de tout fait d'apparition.

1. Une représentation sensible dont les éléments mêmes n'ont jamais été perçus par les sens, ne peut être une œuvre de l'imagination, ne peut être une hallucination.

2. Une représentation sensible, mais parfaitement ordonnée, dont les éléments seuls, et non le type, ont été perçus par les sens, ne sera pas une hallucination, si l'imagination n'a pas précédemment combiné ces éléments dans le calme et sous la direction de la raison ; car l'imagination, livrée à elle-même, est condamnée au désordre.

3. La représentation sensible et exacte d'un fait d'observation, d'un évenement historique, jusque-là parfaitement inconnu, ne peut être une hallucination.

4. La représentation sensible et exacte d'un événement imprévu qui s'accomplit hors de la portée des sens, ou qui, dépendant d'une cause libre, ne s'est pas encore accompli, ne peut être une hallucination.

5. Une représentation sensible qui se trouve à la fois et de tout point identique en deux ou plusieurs individus, si elle n'a pas été préparée par la perception antérieure du même type, ne saurait être une hallucination.

6. La suppression de l'effet naturel d'un agent physique au moment même où il agit, ne saurait jamais être l'effet de l'imagination.

7. Réciproquement, cet effet constaté en l'absence de l'agent qui le produit naturellement, ne procède jamais de l'imagination.

La vision externe n'a rien de l'hallucination : elle réclame une cause suprà-sensible. Est-ce à dire que l'hallucination soit absolument étrangère à toutes les apparitions? Nous ne pouvons le croire. Il est clair que la vision imaginative tient de l'hallucination : elle n'a aucune réalité objective, elle résulte immédiatement d'une excitation toute subjective des organes sensibles, des sens et de l'imagination. Mais, hâtons-nous de le dire, elle s'en éloigne sur un

point essentiel : elle est due en dernier ressort à une cause intelligente qui opère sur les organes sensibles comme un peintre sur la toile. Tel est le juste partage de la cause première et des causes secondes.

Beaucoup se persuadent que toutes les apparitions sont objectives et réelles : c'est une erreur. La fantaisie y préside souvent, que l'action soit due aux bons ou aux mauvais anges. Les Pères du concile d'Ancyre ont déclaré fantastiques, purs prestiges, certaines apparitions diaboliques. D'après saint Augustin, le démon a l'habileté de combiner dans ses apparitions le subjectif et l'objectif, les phénomènes fantastiques et réels. Saint Thomas relate les faits où les espèces eucharistiques ont été vues sous les apparences de la chair ou bien sous celles d'un enfant, et indique quand l'apparition céleste est extérieure, quand elle est intérieure :

« Ces apparitions arrivent de deux façons différentes : quelquefois le phénomène s'accomplit dans les témoins du miracle, dont les yeux éprouvent un changement en tout semblable à celui qu'ils éprouveraient s'ils voyaient expressément au dehors de la chair, ou du sang, ou un enfant, quoique dans le sacrement rien n'ait été changé ; c'est ce qui semble avoir lieu lorsque le sacrement est vu par une personne sous l'apparence de la chair ou d'un enfant, pendant que les autres continuent à le

voir sous les espèces du pain et du vin ; ou bien encore lorsque la même personne voit le sacrement tantôt sous l'apparence de la chair, ou d'un enfant, et tantôt sous l'espèce du pain... D'autres fois, l'apparition n'a pas lieu seulement en vertu d'un changement opéré dans ceux qui la voient, mais par l'effet d'une apparence qui est aperçue au dehors où elle existe en réalité ; c'est ce qui semble avoir lieu, lorsque tous voient la même image, et que cette image n'est pas transitoire, mais permanente... Ce que l'on voit dans ces apparitions, ce n'est pas la propre figure du Christ, mais une image formée par miracle ou dans les yeux de ceux qui les voient, ou dans les espèces mêmes sacramentelles (1). »

La cause suprà-sensible établie, il faut en connaître l'origine, c'est-à-dire savoir si l'apparition vient de Dieu, de ses anges ou des démons. La solution du problème sera facile si l'on se rappelle d'une part que les effets sortent naturellement de la cause, bons quand elle est bonne, mauvais quand elle est mauvaise, et d'autre part que Satan, père du mensonge, se transfigure quelquefois en ange de lumière et nous présente le mal sous la séduisante apparence du bien. « Les bons anges sont les ministres de Celui qui est le principe même du

(1) *Som. théol.*, 3ª, q. LXXVI, a. 8.

bien, du beau et du vrai; les mauvais anges ne se complaisent que dans le faux, le mal et le laid. Par conséquent, les apparitions dont les bons anges sont la cause, seront de tout point conformes à l'ordre, à la sainteté et à la vérité; les autres seront toujours marquées au coin de l'orgueil, du désordre, de la perversion et du mensonge. Seulement ces signes de mal ne seront pas toujours très visibles; souvent ils sembleront cachés sous des dehors tout différents : un homme sage saura les découvrir en mettant celui qui est l'objet de ces apparitions menteuses à l'épreuve de l'obéissance et de l'humilité, en examinant les sentiments qu'elles font naître, et en les contrôlant suivant les principes de la raison et ceux de la foi. » (De Bonniot.)

Saint Alphonse de Liguori (1) a recueilli une parole de sainte Thérèse qui donne la vraie note et la mesure de la prudence chrétienne : « Ne vous confiez pas aux visions et aux revelations particulières; ne faites pas consister la perfection à en être favorisé; car, s'il en est quelques-unes de vraies, un plus grand nombre sont fausses et trompeuses, de telle sorte qu'il est difficile de trouver une vérité entre plusieurs mensonges. Plus on les désire et plus on les estime, plus aussi on s'éloigne de la foi et

(1) *Praxis confessarii*, c. x.

de l'humilité, c'est-à-dire de la voie la plus sûre ouverte par Dieu même. » Il faut conclure de là que les visions particulières viennent rarement des bons anges et que le grand nombre, loin de confirmer leur valeur, suffit pour les rendre suspectes.

Mais comment juger des cas particuliers et faire acte utile de discernement ? Un éclaircissement précieux nous vient de Benoît XIV qui énumère dans son savant ouvrage les marques certaines des *bonnes* et des *mauvaises* apparitions. Dans les premières, la crainte mêlée de respect est le sentiment initial de l'âme, elle se fond bientôt dans la joie, le calme et la paix ; dans les secondes, une allégresse brutale éclate au début, puis fait rapidement place au trouble, à la peur, à l'obscurité. Cette double phase, identique dans son fond mais variable d'intensité suivant les déterminations de la volonté individuelle, est parfaitement décrite et comme résumée dans les paroles que sainte Catherine de Sienne met dans la bouche de Notre-Seigneur : « Voici le signe de ma visite et celui de la visite du démon. Quand je visite une âme, au commencement, elle ressent de la crainte, mais au milieu et à la fin, de la joie et la faim de la vertu ; la présence du démon produit d'abord l'allégresse, puis l'âme reste dans la confusion et les ténèbres. »

L'appréciation des sentiments intimes est

des plus délicates, mais Benoît XIV indique un autre signe de diagnostic certain et positif. Même sous les apparences du bien, le diable reste l'esprit du mal : il ne connaît et ne cherche que le mal. Or le mal ne peut engendrer que l'orgueil, de même que l'humilité est toujours le fruit du bien. Voilà l'infaillible pierre de touche des apparitions. « Tenez pour indubitable que toute apparition qui procède de l'orgueil, qui porte à l'orgueil, ou qui produit l'orgueil, vient nécessairement du démon. Par contre, l'humilité est le signe infaillible des bons anges. » (De Bonniot.) Mais comment reconnaître que l'orgueil précède une apparition? En se rappelant les paroles déjà citées de sainte Thérèse : « Plus on désire les visions, plus on s'éloigne de l'humilité. » Il est dangereux de désirer des apparitions ; il est surtout mauvais d'user de pratiques qui ont la prétention de nous mettre en rapport avec le monde invisible (*spiritisme*).

« Les apparitions portent souvent en elles-mêmes les marques de leur origine. Elles ont un but, une signification. L'agent surhumain se propose de faire accepter une vérité comme telle, ou une erreur comme une vérité ; il veut instruire ou séduire. La forme visible, sensible, n'est qu'un moyen. Or, Dieu nous a donné quelques principes très simples et très clairs, avec lesquels il ne semble pas difficile de

faire, dans les apparitions, la part du bien et celle du mal. Ces principes peuvent s'énoncer de la sorte : tout ce qui contredit la raison est faux ; tout ce qui contredit la morale est faux et mauvais; tout ce qui contredit la vérité révélée est faux, mauvais et impie. Celui qui est la contradiction vivante du vrai, du beau et du bien, Satan, pourra-t-il ne pas laisser percer son intention détestable? En général, les apparitions qui viennent de lui seront une excitation plus ou moins patente à la rébellion contre l'autorité légitime qui gouverne les intelligences, ou qui gouverne les volontés... Quand le phénomène merveilleux a cessé, il laisse comme son empreinte dans celui qui en a été le témoin, une certaine disposition d'esprit qui en est la suite et qu'il faut soumettre à l'épreuve. Cette disposition correspond évidemment à l'intention poursuivie par l'agent surhumain. Si l'opération vient de l'esprit rebelle; ce n'est pas une impulsion à la soumission et à l'obéissance qu'il aura laissée dans l'âme. Par conséquent, un ordre imposé par un représentant de l'autorité légitime devra révéler la nature de la disposition imprimée dans celui que l'esprit a visité : la soumission sera un signe du ciel, la résistance un signe de l'enfer. » (De Bonniot.)

L'exemple de sainte Thérèse est d'ailleurs là pour nous guider et donner en résumé les règles de discernement. « Le cardinal Bona

énumère les conditions que présentent les visions, les apparitions et les révélations de sainte Thérèse, en disant qu'on peut s'en servir comme d'une pierre de touche pour éprouver la valeur de toutes les autres. Premièrement donc, la sainte craignait toujours d'être trompée par le démon, de sorte qu'elle n'a jamais ni demandé, ni même désiré des visions, priant Dieu seulement de la conduire par la voie commune. Deuxièment, contrairement à ce que le démon a coutume d'exiger lorsqu'il défend de faire connaître les révélations qui viennent de lui, l'esprit qui visitait Thérèse lui commandait de tout faire connaître aux hommes instruits. Troisièmement, Thérèse obéissait à ses directeurs avec une exactitude parfaite, et ses visions servaient à faire croître en elle la charité et l'humilité... Cinquièmement, dans son âme regnaient la joie et la paix la plus profonde, et, dans son cœur, un désir ardent de la perfection... Enfin, jamais les hommes instruits n'ont rien remarqué dans ses visions et dans ses apparitions qui fût contraire aux règles de la foi et de la religion chrétienne, ou qui fût digne de censure (1). »

Des règles différentes doivent présider à l'examen des apparitions où les *voyants* sont de jeunes enfants. Les détails de la vision et

(1) Benoit XIV, *de Canoniz. sanctor.*, l. III, c. LII.

particulièrement le caractère du personnage mystérieux, ses actes et ses paroles doivent être soumis à la plus rigoureuse critique. Si l'apparition vient du ciel, elle se distingue par les caractères d'une œuvre de Dieu, c'est-à-dire non seulement par la sainteté et la vérité, mais par le but qui est l'avancement dans la voie du bien et la sanctification des âmes. Une vision qui ne serait pas digne de Dieu, qui ne serait pas d'accord avec la foi et la raison serait d'origine mauvaise; de même, si elle n'avait pas une utilité pratique, sérieuse, si elle ne venait que satisfaire l'orgueil ou la curiosité des hommes.

L'imagination des femmes étant ardente et très développée, leurs visions sont sujettes à caution. « Toutes choses égales d'ailleurs, écrit le théologien Delrio, les révélations des hommes méritent plus de confiance. L'autre sexe, plus faible, prend facilement pour des révélations divines ce qui est le fait de la nature ou du démon. » Il sera très important de rechercher chez les visionnaires les stigmates des névroses et particulièrement ceux de l'hystérie. On sait, en effet, que les hallucinations sont fréquentes dans l'hystérie. Leur distinction des visions est des plus faciles. D'un côté, c'est l'imagination seule qui opère; de l'autre, c'est l'intelligence, avec un rôle effacé ou nul de l'imagination.

CHAPITRE XIII

EXTASE

L'*extase* est un état psycho-sensible dans lequel l'âme absorbée par la contemplation et l'amour de Dieu ou des choses surnaturelles suspend sa vie motrice et sensible.

L'âme s'élève au-dessus des sens, aspire à la possession et à la perfection de Dieu, le voit, le contemple et l'aime, et, dans une activité extraordinaire de ses facultés supérieures, arrive sans trouble et sans peine à la lumière et à la vérité.

En même temps, par un contraste saisissant, le corps demeure plongé dans l'inaction et l'insensibilité : la vie de relation est suspendue, et il n'est pas jusqu'aux fonctions de la vie organique qui ne soient ralenties et comme arrêtées. Le visage seul apparait radieux et té-

moigne du bonheur de l'âme, de la force de l'admiration et de l'amour qui la soulève et la transporte ; on a souvent décrit cette physionomie éloquente des extatiques sous le nom de *transfiguration*. Dans certains cas, l'immobilité n'est pas absolue : les extatiques soupirent, parlent, vont et viennent, se rendent à l'église, communient, remplissent leurs devoirs d'état, obéissent aux ordres de leurs supérieurs; mais ils sont toujours plongés dans leur vision intérieure et n'en sont pas détournés par les occupations du dehors, ni par les sollicitations les plus vives.

L'extase comprend donc deux éléments distincts et inséparables, un *interne* et un *externe*, que le P. de Bonniot a très nettement appréciés dans l'étude qu'il a consacrée à cet acte mystique : « Ces éléments distincts, opposés même, l'un positif et l'autre négatif, et néanmoins dépendants l'un de l'autre comme l'effet de la cause et la cause de l'effet sont : d'une part, les facultés supérieures de l'âme qui s'exercent pleinement et comme sans partage ; de l'autre, ses facultés inférieures, communiquant au corps le sentiment et l'action, qui suspendent presque toute leur influence. L'élément négatif se révèle par l'insensibilité des organes sensitifs et par l'immobilité des membres; l'élément positif, au contraire, reste caché dans le sanctuaire de la conscience. Il n'est

donc pas étonnant que le peuple et les médecins matérialistes fassent consister l'extase uniquement dans ce qui en est le signe ou tout au plus un effet extérieur. » Cette erreur grossière ne saurait être trop combattue. Comme l'enseignent les théologiens, notamment saint Thomas et Suarez, l'inhibition des sens n'est pas un don spécial, c'est la conséquence nécessaire de l'état *interne* qui seul, à bien dire, constitue la véritable extase divine. Des causes diverses, nous le verrons, peuvent naturellement produire l'*extase externe*, qui a toujours été considérée par les rationalistes comme la *seule* extase : ce qui explique leur méprise.

L'important est donc de séparer l'extase réelle de toutes ses contrefaçons et particulièrement des *extases naturelles* qui en donnent aux yeux l'illusoire image. Les mystiques n'ont pas failli à cette tâche. Sainte Thérèse la première décrit sous le nom d'*évanouissement extatique* une variété d'extase externe qu'elle recommande expressément de distinguer de l'extase vraie. Pendant la méditation, l'esprit s'absorbe de plus en plus, se concentre ou plutôt s'abandonne et perd la conscience de sa sensibilité et le fil de sa pensée. Le diagnostic est facile, car le ravissement n'est pas complet comme dans l'extase divine, et on peut, par une sollicitation vive, par des appels réitérés, faire sortir l'âme de cet état qui ressemble à un en-

gourdissement sensible. Sainte Thérèse recommande à ses filles de n'y pas tomber ; elle blâme sevèrement ces écarts, sensualités spirituelles mal déguisées, dont le résultat est de consumer les forces du corps, sans profit pour l'âme, et de faire perdre l'esprit, si l'on n'y porte remède. Elle conseille, quand le mal vient de l'épuisement des forces, la suppression des pénitences et des jeûnes et l'occupation aux offices de la maison.

On a pris parfois pour l'extase un *évanouissement* naturel ou une *syncope*. Il est facile d'éviter une telle méprise. Sans doute la syncope se caractérise, comme l'extase externe, par la défaillance du corps et la suspension des fonctions de relation, mais elle entraine de plus la perte de la conscience et la suspension des facultés psychiques. Sa durée est très courte. Quelques soins en ont vite raison. La position horizontale, à l'air libre, la percussion des mains. des frictions froides au visage, l'excitation de la muqueuse pituitaire par des odeurs vives (vinaigre, sel, ammoniaque, éther, etc.), suffisent à faire revenir à elles les personnes qu'une vive sensibilité ou une débilité extrême arrivent à faire évanouir sous le coup d'une impression imprévue ou même spontanément. Il serait impossible, avec de tels moyens, d'arracher à leur état intérieur de véritables extatiques.

On a admis, à côté de l'extase divine, l'*extase diabolique* qui ne saurait être confondue avec elle en raison des nombreux signes qui la caractérisent. Le diable, par lui-même, peut supprimer la sensibilité extérieure pour concentrer toute l'attention de l'âme sur les tableaux suggestifs et troublants de l'imagination : c'est une forme spéciale de l'obsession qui confine à la possession et se diagnostique sans difficulté.

Les théologiens s'arrêtent plus longuement à marquer tous les caractères qui séparent l'*extase naturelle* de la divine. D'après Benoît XIV, qui s'est particulièrement occupé de la question, elle provient d'une cause naturelle, soit d'une maladie qui met le corps en catalepsie et le rend insensible, soit d'une réflexion qui occupe si vivement l'imagination qu'elle concentre toute l'activité nerveuse et ne permet plus aux fonctions sensibles de s'exercer. Le savant pape énumère ensuite les signes de l'extase naturelle. Ce sont d'abord les symptômes des maladies qui produisent l'extase, puis les circonstances spéciales de sa production. Elle est naturelle si elle se déclare toujours au même moment, si elle est suivie de paralysie, d'apoplexie ou autre affection semblable, si elle détermine de la fatigue, de la pesanteur des membres, des nuages dans l'esprit, de l'amnésie, de la pâleur de la face, de

la tristesse, de la mélancolie. Quand l'extase naît du vif attrait que suscite un bien naturel, ou d'une violente émotion de frayeur ou de douleur à la suite d'un accident subit, elle est indubitablement d'ordre naturel.

Les caractères de l'*extase divine* sont absolument opposés, comme le remarque Benoît XIV. La personne qui en est favorisée ne présente rien de désordonné ni au dehors ni à l'intérieur. Quand elle revient à la vie commune, elle accuse autant de modestie que de bonheur : la joie est au cœur, la volonté pleine d'assurance se décide à avancer de plus en plus dans les vertus chrétiennes. C'est moins par les signes extérieurs que par les vertus pratiquées qu'on juge de l'authenticité de l'extase.

Depuis un siècle, la science a fait d'immenses progrès surtout sur le terrain neurologique, et il faut approfondir encore le diagnostic de l'extase, en face des états nerveux qui la simulent de près ou de loin et que toute l'école matérialiste s'efforce de confondre avec elle. Nous allons donc successivement comparer l'extase avec le *somnambulisme spontané*, l'*hypnose*, la *folie* et l'*hystérie*.

Le *somnambulisme spontané*, cet automatisme cérébral que nous avons étudié, a des caractères opposés à ceux de l'extase. Le somnambule va, vient, marche, monte, exécute des travaux manuels; l'extatique est immobile ou à

peu près et adonné à la contemplation intérieure. Le somnambule a le facies inerte et le regard terne quand les yeux sont ouverts; l'extatique est radieux et transfiguré. Chez le premier, l'activité cérébrale est développée au détriment de l'esprit; chez le second, au contraire, l'activité sensible est paralysée au profit de l'esprit qui se plonge avec délices dans la sphère céleste. Il n'y a pas d'assimilation entre les deux états.

L'*hypnose* pourrait être confondue non pas avec l'extase confirmée, mais avec cet état voisin que les mystiques désignent sous le nom de *sommeil extatique*. Toutefois des différences essentielles les séparent. Le sommeil hypnotique ne résiste pas à des sollicitations extérieures comme celui de l'extase : on sait qu'il est très difficile de réveiller un extatique, à moins d'user des ordres de l'autorité ecclésiastique (1). Dans le sommeil de l'hypnose, la volonté est presque entièrement suspendue, bonne pour la résistance plutôt que pour l'action; en même temps la conscience s'oblitère et la mémoire de la condition seconde se perd entièrement au réveil; le souvenir de l'extatique reste au contraire très présent, et son sommeil n'altère ni la volonté ni la conscience.

(1) Voir *Don des langues* (au tome V).

Dans l'état de *somnambulisme provoqué*, l'hypnotisé pourrait à la rigueur être pris pour un extatique, en raison des hallucinations et des suggestions qu'il est susceptible de subir. Mais la manière dont le somnambulisme survient n'est nullement comparable à l'entrée en extase, de même que très différente de part et d'autre est la sortie de l'état anormal. Enfin les caractères essentiels du somnambulisme et de l'extase s'opposent nettement : il y a d'un côté diminution considérable de la volonté, altération ou perte de la conscience, amnésie complète au réveil ; de l'autre, toutes les facultés psychiques demeurent entières et la mémoire ne subit pas la moindre éclipse.

Plus facile serait la confusion avec l'état *cataleptique* où le sujet demeure figé dans l'immobilité et garde invariablement toutes les attitudes qu'on lui impose, et elle a été tentée par nombre de matérialistes ; mais il est facile de dissiper l'illusion. Sans doute, de part et d'autre, l'immobilité, l'insensibilité sont saisissantes, mais elles ne sont pas semblables. Le corps de l'extatique est rigide, mais non docile comme celui du cataleptique : il ne se laisse pas plier aussi facilement et résiste parfois à tous les efforts. S'il cède, c'est pour revenir aussitôt après à la position primitive. Cette différence tient à ce que l'extatique exprime souvent par ses attitudes l'état intérieur, tandis que le corps

du cataleptique, incapable de rien traduire, subit docilement la forme que lui imposent des mains étrangères. Voilà pour l'extérieur ; mais, à l'intérieur, c'est une opposition complète. « La catalepsie parfaite supprime entièrement l'activité consciente de l'imagination, de l'intelligence et de la volonté ; l'extase, au contraire, est essentiellement un accroissement d'intensité dans l'action des puissances supérieures de l'esprit. Dans la catalepsie, une cause morbide et matérielle arrête le jeu de l'organisme, en fige les fibres, rendant ainsi impossible tout phénomène psychologique ; dans l'extase, c'est le phénomène psychologique, spirituel, immatériel qui, acquérant une force extraordinaire, appelle et retient dans le cerveau l'énergie qui produit habituellement les mouvements externes de l'organisme. C'est la nuit et le jour. » (De Bonniot.)

La *léthargie* ne prête pas, comme la catalepsie, au moindre rapprochement. C'est une mort apparente : la vie de relation est complètement suspendue, la connaissance est perdue, les membres sont à l'état de relâchement musculaire et retombent inertes quand on les soulève. L'extatique n'a de la mort que l'immobilité : tout son être, sa face surtout, respire la vie qui palpite, non pas peut-être dans le corps, mais dans l'âme épanouie et ravie.

Faut-il s'arrêter au diagnostic de l'extase avec la *folie* et plus particulièrement avec la sombre *mélancolie?* Un rapide examen sera suffisant. Le mélancolique est manifestement un malade, et la stupeur qu'accusent ses crises est caractéristique. Il est toujours possible de l'arracher à l'inertie qui l'accable. Le mal est long, souvent incurable, et la mélancolie qui demeure en dehors des crises ne laisse pas de doute sur l'aliénation,

L'*hystérie* est la névrose qui a le plus occupé la science et l'opinion dans cette fin de siècle. Elle a été si souvent confrontée avec l'extase que plusieurs ont été tentés de les confondre : il n'y a pourtant entre ces deux états que des analogies grossières. L'École de la Salpêtrière a vu l'extase dans une phase *inconstante* de la crise hystérique ; mais pour démontrer son erreur, il suffit de se rappeler que l'extase *naturelle*, *externe* n'est pas l'extase vraie. L'hystérie est une maladie générale qui trouble profondément les fonctions organiques et qui a un diagnostic facile. Les crises sont violentes : loin de simuler l'extase, elles rappellent plutôt par certains traits les crises de possession. En dehors d'elles, l'hystérique a des stigmates frappants : il est fantasque, mobile, impressionnable à l'excès, emporté, vaniteux, menteur. Sa peau accuse en certains points une insensibilité caractéristique,

L'extase que nous connaissons n'est donc pas l'hystérie, elle n'en est pas davantage un symptôme. Parfois des hystériques s'arrêtent en pleine crise dans une sorte d'immobilité, regardent fixement devant eux et prononcent des paroles incohérentes : telle est l'*extase morbide* que des médecins ont osé prendre pour l'extase divine. Ce n'est même pas l'*extase naturelle*. Comme le fait justement remarquer le P. de Bonniot, « l'activité de l'intelligence, s'exerçant régulièrement et avec une intensité si profonde qu'elle suspend les fonctions externes de la sensibilité, n'a rien de commun avec un trouble morbide du cerveau. Ce qui a trompé les médecins, c'est qu'ils ont cru voir les caractères de l'extase dans l'immobilité de l'organisme coïncidant avec des hallucinations plus ou moins insensées. Mais les hallucinations ressemblent aux lumières de l'extase comme les divagations des habitants de Bicêtre aux dialogues de Platon. » On ne saurait mieux dire.

Le diagnostic serait moins aisé s'il y avait coïncidence chez le même sujet de phénomènes mystiques et d'accidents hystériques ; mais cette occurrence s'est-elle jamais présentée ? Sainte Thérèse, qu'on avait accusée à la légère d'hystérie, était absolument indemne de névrose : elle fut atteinte, comme l'a démontré notre savant confrère et ami le Dr Goix, d'une fièvre impa-

ludique grave. En tout cas, les caractères de l'extase et ceux de l'hystérie sont tellement tranchés qu'on ne les confondra pas et qu'on arrivera vite à en faire le partage.

CHAPITRE XIV

TÉLÉPATHIE

Depuis une quinzaine d'années, en Angleterre et en France, des savants dépourvus de toute pratique religieuse se sont décidés à rompre avec les préjugés et la routine, surtout avec l'esprit sectaire du matérialisme, à rechercher et à proclamer la vérité partout et toujours, même quand elle dépasse la force de nos instruments et les limites de la nature. C'est de leurs libres et généreux efforts qu'est née la *télépathie*, mot nouveau et solennel qui cache mal la foi au surnaturel.

Trois Anglais, MM. Gurney, Myers et Podmore, ont pris le soin de recueillir de tous côtés des observations et des faits, et sont arrivés ainsi à former une vaste compilation qu'ils ont publiée sous le titre significatif de « *Phantasm*

of the living. — Apparitions des vivants. » L'ouvrage a eu un grand succès de l'autre côté de la Manche et a été présenté aux lecteurs français par une préface de M. le professeur Ch. Richet : notons que le traducteur prudent a dénaturé le titre par l'étiquette savante, mais contradictoire et fausse, d'*Hallucinations télépathiques.*

Les auteurs ne s'avancent sur le terrain de l'extra-naturel qu'avec une grande prudence et toutes sortes de réserves. Ils mettent autant de soin à ménager la foi que la science et s'efforcent de répondre aux critiques opposées des théologiens et des physiologistes. « Tantôt on nous accuse, disent-ils, d'inviter le vieil esprit théologique à envahir une fois de plus le domaine de la science ; tantôt, de livrer aux mains impies de la science les mystères de la religion. Tantôt l'on nous dit que les savants compétents ont déjà complètement exploré le champ de nos recherches ; tantôt, au contraire, qu'aucun homme de science digne de ce nom ne consentira à s'occuper de tout ce mélange confus de fraude et de folie. »

Voici, résumées en trois propositions, les thèses que l'ouvrage anglais a pour but d'établir :

1° L'expérience prouve que *la télépathie, c'est-à-dire la transmission des pensées et des sentiments d'un esprit à un autre sans l'intermédiaire des sens, est un fait.*

2° Le témoignage prouve que des personnes qui traversent quelque crise grave ou qui vont mourir *apparaissent à leurs amis et à leurs parents, ou se font entendre par eux* avec une fréquence telle que le hasard seul ne peut expliquer les faits.

3° Ces apparitions sont des exemples de l'*action suprà-sensible d'un esprit sur un autre.*

Ainsi l'extra-naturel éclate nettement dans les apparitions et les communications diverses des esprits ; mais, pour ne pas contrarier la libre-pensée et ne pas se compromettre avec la religion ou le spiritualisme, on s'efforce d'écarter ou plutôt de voiler les faits les plus surprenants, les *apparitions des morts.* « Nous ne nous occuperons pas, disent les auteurs anglais, des *prétendues apparitions des morts.* » Or, la suite du livre le prouve, la plupart des observations signalent les apparitions *au moment de la mort et dans les heures qui suivent.* Mais qu'importe ? La consigne... est de se taire ; et nous en avons cet aveu singulier : « Nous voulons éviter jusqu'à l'apparence d'attirer à nous les sympathies du public en nous engageant sur un autre terrain que celui de la science, et *nous parlerons aussi peu que possible de la lumière qui pourrait être jetée par les témoignages que nous avons réunis sur la possibilité d'une existence après la mort.* »

Cette prudence touche à la pusillanimité. Non seulement M. Richet ne la partage pas, mais il a l'audace d'écrire « que le *lendemain de la mort était jusqu'ici inconnu* et qu'on ose *pour la première fois* l'étudier scientifiquement. » Une telle affirmation ne peut être goûtée par personne, ni par les spiritualistes et les chrétiens dont les observations positives valent celles des autres, ni par les matérialistes qui considèrent de telles recherches comme vaines et entachées de folie et de charlatanisme : elle est d'autant plus forte qu'on qualifie les apparitions d'*hallucinations*, c'est-à-dire de perceptions subjectives et sans objet extérieur. Il est vrai que, pour tout sauver, on déclare ces hallucinations *véridiques*.

« L'originalité de notre livre, disent les auteurs anglais, consiste essentiellement à avoir rapproché les cas de télépathie spontanée des *faits expérimentaux de transmission de pensée*. Nous sommes convaincus que ce sont surtout les expériences précises que nous avons faites qui nous permettent d'affirmer l'existence dans l'esprit d'une faculté nouvelle ; c'est cette faculté à son tour qui nous permet de comprendre et de nous expliquer à nous-mêmes les hallucinations véridiques. » La lecture de ces expériences ne laisse aucune conviction dans l'esprit et permet de se ranger à l'avis très autorisé de M. Richet.

« Voyons, dit le professeur de la Faculté de Paris, ce que donne l'expérimentation. Eh bien, je ne crains pas de l'avouer, *c'est assez peu de chose*. Malgré tous nos efforts, *nous n'avons pu*, ni les uns ni les autres, *démontrer rigoureusement qu'il y a suggestion mentale, transmission de la pensée, lucidité, sommeil à distance*. La démonstration adéquate nous échappe ; car, si nous l'avions, elle serait si éclatante qu'elle ne laisserait pas un incrédule. Hélas ! les démonstrations expérimentales sont assez faibles pour qu'il soit bien permis d'être incrédule... En parlant ainsi, je ne veux pas à coup sûr déprécier les résultats qui ont été obtenus, résultats très importants et qui entraîneraient l'absolue conviction de tous, *si nous étions les maîtres de les produire de nouveau à notre gré*, et de les recommencer aussi souvent qu'il nous plairait avec la certitude de réussir comme précédemment et suivant les mêmes errements. *Ce qui rend les démonstrations expérimentales fragiles*, ce n'est pas qu'elles soient mauvaises, *c'est qu'elles ne sont pas répétables*, ce qui se comprend si l'on songe à l'infinie variété des intelligences humaines qui se modifient elles-mêmes à chaque seconde *suivant des lois mystérieuses qui nous sont absolument fermées*. »

On ne saurait mieux dire. Nos savants ne doivent pas être surpris des déceptions et des

échecs qu'ils ont rencontrés dans la voie expérimentale : ils n'ont pas lieu de s'en affliger. Leur insuccès tient à la nature des choses. La télépathie n'a pas besoin d'une telle épreuve pour naître, grandir et devenir une science ; elle réclame seulement des observateurs nombreux et consciencieux. Des faits, et encore des faits, voilà sa base. Le livre anglais nous en fournit à lui seul plus d'un millier.

Dans une première catégorie se rangent les observations de *transmissions d'idées ou d'images :* la plupart peuvent être considérées comme cas de *double vue* et seront l'objet du chapitre suivant.

Une seconde catégorie comprend les cas de *transmission des émotions et des tendances au mouvement.* « Les phénomènes sont caractérisés moins par la netteté de l'idée que par la force de l'émotion produite sur le sujet. Dans certains cas, l'émoiton est liée à une idée définie : la pensée, par exemple, qu'un malheur est arrivé à une personne déterminée. D'autres fois, c'est une émotion qui semble sans cause et déraisonnable. Quelquefois l'état du sujet paraît reproduire réellement l'état d'un parent ou d'un ami qui traverse au moment même quelque crise physique ou morale. »

La lumière est loin d'être faite sur le complexe et intéressant problème de la télépathie ; mais, repétons-le, il s'agit moins de rendre

compte des faits que de les constater. Comme le disent justement les auteurs anglais, « si la télépathie est un fait démontré, il faut introduire, dans l'ensemble des faits d'expérience, un élément nouveau qui constitue un sérieux obstacle à la synthèse matérialiste. Cette conception d'un *esprit actif et indépendant du corps*, tout à fait nouvelle dans la science expérimentale, se retrouve dans les formes les plus élevées de la religion. Nos expériences suggèrent l'idée qu'*il peut exister entre les esprits des relations* qui ne peuvent s'exprimer en termes de matière et de mouvement, et cette idée jette une nouvelle lumière sur l'ancienne controverse entre la science et la foi. Si les faits que nous étudions sont établis, *la science ne peut admettre plus longtemps qu'il soit impossible que d'autres intelligences que celles des hommes vivants agissent sur nous*. Nos recherches ne peuvent fournir d'appui à aucun dogme particulier ; ce qu'elles peuvent montrer, c'est que les témoignages humains relatifs à des *faits surnormaux* peuvent être dignes de foi, et qu'*il y a dans l'homme un élément capable d'être impressionné par l'action de forces surnormales.* »

Les savants n'ont pas tous la même ampleur de vues, la même indépendance : tous les efforts ne vont pas au même but, et les divergences qui s'accusent ne permettent pas de

prédire à la télépathie un long avenir. En tout cas, le vrai spiritualisme ne doit pas placer en elle ses espérances.

Beaucoup de physiologistes restent sectaires et ne cherchent aux faits télépathiques qu'une explication matérielle, les uns dans la physique pure, les autres dans le *magnétisme animal* restauré et rajeuni. D'autres acceptent bien les *esprits*, mais dans le sens trompeur du *spiritisme*. Peu se rangent à la large doctrine du christianisme qui reconnaît entre Dieu et l'homme, dans un monde invisible et certain, deux genres d'*esprits*, les bons et les mauvais, les anges et les démons. Les études se poursuivent ainsi de tous côtés avec des convictions spéciales, arrêtées, et dans des ordres d'idées très différents, de sorte que la science télépathique n'avance pas, se disperse, s'émiette en quelque sorte et tend à se fondre dans les sciences particulières, physique transcendante, *magnétisme*, *spiritisme*, etc. Il est incontestable, d'ailleurs, qu'un certain nombre d'observations dites *télépathiques*, ont été prises sur des sujets nerveux ou hystériques, plongés dans le *sommeil magnétique* ou en état de *somnambulisme*, ou même sur des *médiums*.

CHAPITRE XV

DOUBLE VUE

La *double vue* ou *seconde vue* est une faculté extraordinaire qui n'a pas besoin d'être définie. Connue depuis longtemps, elle ne saurait être mise en doute. La seule question est de savoir si elle est naturelle ou si elle relève de l'ordre suprà-sensible : quoi de plus obscur, quoi de plus difficile à résoudre ! Ce qu'on peut affirmer, c'est que cette singulière puissance ne dépend pas de la volonté humaine : elle naît inopinément chez un sujet, s'y développe avec ou sans son consentement, et n'est pas susceptible de transmission héréditaire. Certains pays sont célèbres par leurs *voyants* : on peut citer, entre autres, l'Écosse. Mais toutes les latitudes ont connu la *double vue*, et l'antiquité rapporte des faits positifs de *vue*

à *distance* : tels sont ceux attribués à Socrate par Platon ou l'auteur, quel qu'il soit, du Théagès, à Apollonius de Tyane par Philostrate, etc.

La *télépathie*, dont tout le monde parle aujourd'hui et à laquelle est consacré un chapitre spécial, se rapporte souvent à des faits de *double vue*. Ces faits sont-ils tous probants ? Nous nous gardons bien de le dire. Beaucoup, insuffisants ou obscurs, prêtent à la critique et laissent un doute dans l'esprit. Il y a d'abord ceux qui se rattachent à la catégorie des *pressentiments*, et qui doivent être rigoureusement éliminés comme peu sûrs : ce sont les plus nombreux.

Le Dr Ollivier (du Huelgoat) raconte qu'au cours d'une visite de nuit, sa femme, restée à la maison, eut l'idée instinctive d'un malheur arrivé à son mari. Et de fait, à cette heure même, le praticien éprouvait un accident de voiture et revenait blessé à la maison.

Tout le monde connaît ce genre de pressentiment, le plus souvent mauvais, *mais chacun ne se le rappelle que quand il s'est trouvé vérifié par l'événement*. Ce n'est alors qu'une pure *coïncidence :* la *double vue* n'existe pas. Que de fâcheux pressentiments, que de craintes folles l'imagination nous suggère et qui tombent à faux ! Ils effleurent à peine l'esprit et sont vite oubliés. Mais si l'accident redouté et

deviné se réalise, la sensibilité donne au pressentiment des proportions énormes et la mémoire s'en nourrit avec avidité : on a été prophète de malheur et on est presque fier d'avoir ainsi vaincu la distance et *vu* à travers l'espace.

L'historien du général de Sonis, Mgr Baunard, rapporte un trait singulier qui mérite créance et ressemble à un avertissement. Le général avait une sœur carmélite à Coutances. Voici ce qu'elle lui écrivait peu de jours après la bataille de Loigny, où le héros fut couvert de gloire et de blessures :

« Chose singulière, durant la nuit si cruelle que tu as passée sur le champ de bataille..., je fus réveillée en sursaut par une main qui paraissait vouloir me faire lever. Toute surprise, je me soulevai et me tins assise, croyant que c'était une des novices qui était malade et qui venait me demander quelque chose. Je demandai : « Qui est là ? » N'ayant pas de réponse, et assurée que personne n'était dans notre cellule, je pensais à vous tous, mes frères chéris, à vos chers enfants. J'eus l'impression d'un danger, mais c'était Albert qui se présentait à mon esprit. Toi, mon Gaston, je te croyais invulnérable. Le lendemain, je dis à notre Mère prieure ce qui m'était arrivé, ajoutant : « Certainement, un malheur est arrivé à quelqu'un des miens. — Dans ce temps-ci, me répondit-

elle, on doit s'attendre à tout. Il faut prier » (1).

L'esprit de la religieuse était naturellement tendu vers la guerre et les champs de bataille, et, dans la circonstance, son pressentiment a pu se trouver confirmé par l'événement et n'est peut-être pas extraordinaire. Mais il est d'autres cas où la *vision* est en quelque sorte immédiate, frappante, où se produit une véritable *clairvoyance*, comme une *apparition*, qui semble échapper à toute explication : le livre récent de MM. Gurney, Myers et Podmore (2) en fournit une abondante gerbe, au milieu de laquelle nous choisirons le suivant :

Une dame Taunton (observation 69), au théâtre, *voit* entre l'orchestre et elle son oncle W... couché dans son lit et l'appelant. La vision dure une minute. Quelques jours après, une lettre annonçait la mort de l'oncle ; l'heure du décès coïncidait exactement avec celle de l'apparition.

L'histoire rapporte des faits encore plus concluants que la critique s'est longtemps refusée à admettre, et auxquels la science nouvelle de la *télépathie* donne un regain d'actualité.

La duchesse Philippe de Gueldres, veuve de René II, religieuse à Sainte-Claire de Pont-à-Mousson, *vit*, pendant son oraison, la malheu-

(1) *Vie du général de Sonis*, p. 336.

(2) *Phantasm of the living*. Voir le chapitre *Télépathie*

reuse bataille de Pavie. « Ah ! mes sœurs, s'écria-t-elle, en prière, pour l'amour de Dieu ! Mon fils de Lambesc est mort, et le Roi (François Ier) prisonnier ! » Des courriers ne tardèrent pas à arriver à Nancy avec la nouvelle du triste événement, survenu le jour même que la princesse l'avait *vu*.

Un fait analogue a été tiré par dom Calmet (1) des *Mémoires de la reine Marguerite*. « Ma mère (Catherine de Médicis) étant dangereusement malade à Metz et ayant autour de son lit le roi (Charles IX), ma sœur et mon frère de Lorraine, et force dames et princesses, elle s'écria, comme si elle eût *vu* donner la bataille de Jarnac : « Voyez comme ils fuyent ! Mon fils a la victoire. Voyez-vous dans cette haye le prince de Condé mort ? » Tous ceux qui étaient là croyaient qu'elle rêvait. Mais, la nuit d'après, M. de Losses lui en apporta des nouvelles. « Je le savois bien, dit-elle ; ne l'avois-je pas *veu* devant hier ? »

Si la *double vue* n'est pas contestable, à certaines heures, chez quelques profanes, elle est évidente chez nombre de saints ; et notre littérature chrétienne réserve une ample moisson à ceux qui voudront y chercher des faits télépathiques. Nous nous contenterons d'en citer un, que nous empruntons à la vie du curé d'Ars.

(1) *Dissertations sur les apparitions*, 1746, art. 31, p. 98.

« Une jeune personne était à Ars pour une retraite. Le matin, à six heures, le saint curé Vianney, l'apercevant, s'approche d'elle et lui dit : « Mon enfant, allez-vous-en vite, *on vous attend chez vous*... » Comme elle avait commencé sa confession au missionnaire, elle lui rapporte les paroles qu'elle vient d'entendre. Elle reçoit l'ordre de partir immédiatement et la recommandation d'écrire à son arrivée. Quelques jours après, cette pauvre enfant apprenait à son directeur qu'une sœur, qu'elle avait laissée bien portante, était morte à quatre heures du matin, au moment même où M. Vianney lui dit : « Vous êtes ici ?... Partez, partez vite ! on a besoin de vous dans votre famille (1). »

De tels faits, que l'on pourrait multiplier à l'infini, prouvent l'existence de la double vue. Les anciens les ont rapportés au *magnétisme ;* mais il est important de remarquer qu'ils s'observent exclusivement chez des sujets normaux, éveillés ou seulement plongés dans le sommeil naturel. L'*hypnose* est donc hors de cause, ce qui simplifie avantageusement le problème. En 1837, un magnétiseur connu, Berna, fit devant une commission de l'Académie des expériences relatives à la *transposition de la vue :* elles échouèrent piteusement, et Bur-

(1) *Vie*, t. II, p. 507.

din aîné ne craignit pas d'offrir un prix de 3,000 francs à la personne qui aurait la faculté de lire sans le secours des yeux et de la lumière. Les concurrents affluèrent, mais le prix ne put être décerné.

Si le magnétisme est impuissant à donner la double vue, il n'est pas toujours inutile à la formation des sujets, comme en témoigne une très curieuse observation du Dr Liebeault qu'il serait trop long de rapporter ici (1). Mais cette observation est celle d'un *médium*, c'est-à-dire d'un homme obéissant automatiquement, par occasion, à une force psychique étrangère et supérieure, et notre confrère de Nancy, fidèle aux doctrines rationalistes de l'Ecole, n'y prend pas garde et prétend trouver dans la matière même l'explication suffisante des communications psychiques et révéler le *mécanisme télépathique*.

« Il est probable, écrit le Dr Liébeault, que, si dans certains états organiques, les sens et le cerveau de l'homme reçoivent des impressions plus vives et élaborent des opérations intellectuelles plus complexes que d'habitude, ces organes peuvent bien, dans les mêmes états, surtout chez quelques sujets très sensitifs, être susceptibles de fonctionner avec une délicatesse plus grande qu'on ne l'a soupçonné

(1) *Thérapeutique suggestive*, p. 277-279.

encore. Par exemple, si l'on admet, avec quelques esprits non prévenus, que des vibrations transmises par contact, entre endormeurs et somnambules, sont non seulement saisies, mais comprises par ces derniers, on ne doit pas être éloigné de croire que, comme pour un grand nombre de phénomènes physiques acceptés de tous, *des ondulations, vrais prolongements de ces vibrations, ne puissent se transmettre par l'air, puis être ensuite ressenties et interprétées à de grandes distances par des sujets éminemment nerveux*... Pourquoi refuser à l'homme, dont on sait combien les sens et l'intelligence arrivent parfois à un grand degré d'exaltation et de pénétration, la faculté élevée d'être *apte à recevoir des communications suggestives venues de lieux éloignés et provoquées tacitement par action mentale?* Dans les cas spéciaux que j'examine, *il n'y a certes rien d'impossible que, à de grands éloignements, il n'y ait eu, sans qu'ils se soient même sentis impressionnés, de la part des somnambules et des médiums, une réception par les sens d'ébranlements de l'air, et ensuite une interprétation intellectuelle de ces ébranlements*... Quand on sait que des forces inférieures en qualités aux forces pensantes : forces attractives, lumineuses, caloriques, électriques, etc., pénètrent à des éloignements incommensurables, dans toutes les directions

et à travers les interstices des globes célestes, remplissent les espaces et les mondes, c'est bien le moins que *la pensée humaine*, cette puissance que nous sommes si loin de connaître, *puisse, par certaines ondulations*, à *travers l'atmosphère, se transmettre d'une personne qui exprime cette pensée à une autre qui, à son tour, sympathiquement, en ressent les signes transmis et les interprète ensuite* (1). »

Il y a dans cette page un sentiment très juste : c'est qu'on ne connaît pas toutes les ressources de la nature, et qu'un jour nous amènera peut-être l'explication scientifique, rationnelle de la *double vue* et de la *télépathie*. Malheureusement, ce jour n'est pas arrivé. On peut adhérer au sentiment du Dr Liébeault sans accepter aucunement son interprétation physiologique ou plutôt physique des faits. Que l'*action des esprits à distance* soit possible, nul n'y contredit ; mais il est impossible d'accepter à la suite de notre auteur et même de concevoir des *ondulations de la pensée humaine* à travers l'atmosphère, des *vibrations d'esprits*, etc.

Un abîme sépare le monde des esprits de celui des corps. Cet abîme est-il comblé par la substance nerveuse dont l'activité spéciale ferait une transition facile et naturelle des

(1) *Op. cit.*, p. 279-281.

forces physico-chimiques aux forces mentales? Nullement, et les derniers travaux de la science ne laissent aucun doute sur ce point. La force nerveuse est d'ordre vital et n'a aucune ressemblance avec les simples forces cosmiques. C'est en vain que certains savants nous parlent de « mécanisme nerveux ». Nul n'a vu ces *vibrations* et ces *ondulations* des tubes et des cellules qu'ils décrivent de confiance. L'opinion qui assimile l'*influx nerveux* au courant électrique ou à quelque autre agent physique a pu séduire un instant, mais est aujourd'hui absolument controuvée (1). Il est établi que l'activité nerveuse, même dans ses modes les plus simples, même dans le « mouvement réflexe », se distingue par des caractères à part qui révèlent manifestement une cause supérieure, l'âme vivante.

La force nerveuse échappe donc aux explications physico-chimiques : elle ne se réduit pas à un ébranlement moléculaire ou à une ondulation des nerfs. Par suite, elle ne sort pas des éléments qui lui sont propres et n'est pas de nature à parcourir le monde sur l'aile du vent et au gré des hommes.

Le Dr Liébeault n'est pas seul à croire aux *vibrations cérébrales*, à la *force neurique*

(1) Voir sur cette question notre livre *Le Problème cérébral*.

rayonnante ; mais le terrain est glissant, et la plupart des auteurs qui le suivent dans cette voie versent dans le *magnétisme* ou le *spiritisme* en admettant un fluide impondérable, éthéré, spirituel, etc. Ici les inductions et les analogies battent leur plein, mais les faits vérifiés manquent encore. On n'a jamais constaté expérimentalement la transmission d'un fluide quelconque à une grande distance (1) sans l'aide des sens et des nerfs, sans le secours d'un conducteur matériel approprié. Rien ne défend de croire que la science de l'avenir révélera le *fluide sympathique*, cause matérielle des communications spirituelles ; mais, en attendant cette heureuse découverte, notre devoir de savants est d'observer une prudente expectative.

Admettons cependant, par hypothèse, que l'explication matérielle de la double vue soit enfin trouvée. Toute cause suprà-sensible sera-t-elle par là même écartée ? Nullement ; car il est établi que la double vue n'appartient pas à la constitution organique, individuelle des sujets, qu'elle leur arrive inopinément, sans effort, et que ses manifestations sont rares, exceptionnelles. Ajoutons qu'elle échappe à l'action troublante de l'hypnose. Sous quelle

(1) Dans l'observation du Dr Liébault signalée plus haut, il s'agit de 250 kilomètres (Nancy a Coblentz).

influence cette faculté se produit-elle? Voilà ce qu'il faudrait établir et ce qui permettrait d'affirmer qu'un agent étranger intervient, se surajoute en quelque sorte à la cause naturelle et s'en sert pour arriver à ses fins.

Quoi qu'il en soit, il faut se garder, en face des mystères de la nature, d'invoquer prématurément les causes extra-sensibles, il faut craindre d'en abuser à plaisir. Les explications actuellement fournies par les savants pour rendre raison de la double vue ne sont pas acceptables, mais il ne résulte pas de cette constatation imposée par l'évidence la conclusion fort grave que *la double vue est d'origine surnaturelle*. Comme nous le disons ailleurs à propos d'une autre énigme de la science, avec un tel raisonnement, le champ du surnaturel serait en proportion inverse de celui de nos connaissances : immense à l'origine, il reculerait peu à peu devant les lumières de la science. Or le surnaturel n'est pas en opposition avec la raison, et le miracle ne saurait naître de notre ignorance. Le *mécanisme* de la double vue n'a pu être encore révélé ; mais, de ce qu'il nous échappe actuellement, il ne s'ensuit nullement qu'il nous échappera toujours. La porte reste ouverte aux hypothèses nouvelles, aux progrès de la science, et, qui sait ? à l'explication cherchée.

En attendant, cette explication manque : elle ne se trouve ni dans la physique ni dans la

physiologie. Faut-il la demander, sans plus ample informé, à une cause surnaturelle ? Nous ne le pensons pas d'une manière générale.

Une critique sérieuse ne permet pas d'attribuer à une origine supra-sensible tous les cas de télépathie signalés. La plupart, disons-le nettement et pour répondre à la vérité des faits, n'ont rien de surnaturel et tiennent, soit à une pure *coïncidence*, soit à une *conjecture* raisonnable. Mais, tout en faisant une large, une très large part à ces causes fortuites, en excluant d'ailleurs les faits erronés volontairement ou non, il reste des cas qui déroutent manifestement la science et réclament une explication d'un ordre supérieur.

L'annonce exacte et détaillée d'un événement survenu à une grande distance, sans qu'aucun indice extérieur ait pu le révéler, voilà qui, en dehors de toute coïncidence, accuse une cause surnaturelle. Nous ne pouvons pas *naturellement* savoir ce que nous n'avons jamais appris ; nous ne pouvons pas, avec les seules forces de notre esprit et de notre volonté, franchir instantanément les espaces cosmiques et connaître sur l'heure ce qui se passe au delà des monts et des mers. Et il faut, en pareille circonstance, avouer notre impuissance naturelle et croire quelquefois à une *inspiration* étrangère, à l'intervention d'un *esprit*.

Mais quel est cet *esprit* et comment en définir l'origine et la nature ? — C'est l'objet de la *mystique chrétienne* de définir l'*esprit* en jeu et de le classer soit dans la sainte milice des bons anges, soit dans la cohorte diabolique. Il est évident que ce partage est facile à opérer d'après la vie et les habitudes du sujet et les circonstances du fait : le lecteur l'a déjà fait de lui-même dans deux cas étonnants dont il est parlé plus haut et que l'on peut prendre pour types. Dans l'un, observé par Liébeault, le sujet était un *médium* et sa double vue « renversante » ne peut venir que du diable, son inspirateur et son maître. Dans l'autre, survenu au vénérable curé d'Ars, on peut invoquer, sans crainte d'erreur, l'action de Dieu ou de ses anges. Toutefois, répétons-le, les cas de ce genre, dont les forces physiques ou physiologiques sont manifestement incapables de rendre compte, où le surnaturel éclate en quelque sorte, sont rares et vraiment exceptionnels.

La *double vue* résulte le plus souvent d'une cause fortuite et naturelle ; et, pour les observations qui sont ambiguës et ne trouvent pas dans la science d'explication adequate, si le moindre doute subsiste sur la vraie cause, mieux vaut s'abstenir et se réserver que de conclure *par ignorance* au surnaturel. Comme on l'a dit justement, le surnaturel ne se présume pas, il se prouve.

CHAPITRE XVI

LECTURE DE PENSÉES

Beaucoup de prestidigitateurs en quête de succès se sont dits de nos jours *liseurs de pensées*, mais c'est une prétention insoutenable. La lecture de pensées n'existe pas *naturellement*. « En réalité, déclare M. Gurney, l'esprit d'aucun homme n'est ouvert comme un livre à l'esprit d'autrui. Il faut que le sujet concentre sa pensée avec une grande intensité, ce qui est souvent très pénible, pour qu'on puisse la déchiffrer. Le sujet n'est point comme une page écrite qu'on puisse lire à son gré. Toutes les expériences de cette nature nécessitent le concours actif de la volonté de deux personnes et, des deux esprits, *c'est celui du sujet qui est le plus actif*. » Ajoutons qu'une condition indispensable de la réussite est le *contact* ou

tout au moins le voisinage très proche des deux correspondants, de celui qui transmet la pensée et de celui qui la reçoit.

Les somnambules *lucides* ne paraissent pas avoir été dépassées dans la lecture de pensées; mais il est constant qu'elles tiennent la main du consultant ou qu'elles « lisent » sur sa figure et dans ses yeux.

De nos jours, on se rappelle les prodigieux tours de force de M. Stuart Cumberland. Ce liseur de pensées n'opérait que par le *contact* des mains, et des savants réputés (Preyer, Richet) n'ont pas eu de peine à éventer son truc. Tous ses résultats, même les plus étonnants, sont dus à la perception, grâce à une sensibilité très vive, à l'hyperesthésie du tact, de mouvements musculaires involontaires, et on a donné le nom de *cumberlandisme* à ce genre facile de lecture de pensées.

Même sans contact, l'opération ne cesse pas d'être naturelle et aisée à expliquer, si les correspondants restent en présence, si le divinateur peut découvrir à certains signes sensibles la pensée du transmetteur. La *lucidité* veut être prouvée, et M. Richet a très justement posé les conditions suivantes d'une expérience démonstrative qui est encore à faire :

1° La chose à deviner doit se calculer facilement (par le calcul des probabilités).

2° Elle doit être désignée par le sort.

3° Le transmetteur ne doit pas assister à la recherche faite par le divinateur; car, s'il y assiste, il ne manquera pas, par ses mouvements inconscients (tremblements, jeux de physionomie, regards, respiration, etc.), de mettre le divinateur sur la voie de ce qui est à trouver.

Un *liseur de pensées* bien connu, M. Pickmann, a été mis en défaut à la première expérience que lui a proposée M. Richet. « Un jeu de cartes de 52 cartes, raconte ce dernier, est étalé sur une table : je prie M. Pickmann et son compagnon de sortir de la chambre. Les cartes sont rangées par quatre séries de treize cartes disposées au hasard. Avec un livre quelconque, dans lequel je cherche, en l'ouvrant au hasard, le nombre qui se rapproche le plus de 13, puis le nombre qui se rapproche le plus de 4, j'arrive en deux tirages à déterminer une des 52 cartes étalées. Bien entendu, je ne touche pas à cette carte, ni à aucune autre, et je me contente de regarder quelques secondes la carte indiquée par le sort. Cela fait, j'ouvre la porte à M. Pickmann, et je l'introduis dans ma bibliothèque, en ayant soin de tourner le dos aux cartes étalées sur la table, et de ne pas les regarder; de sorte que rien ne peut indiquer à M. Pickmann, quand il touche successivement les cartes étalées sur la table, qu'il est en bonne ou en mauvaise voie. A partir du mo-

ment où M. Pickmann est entré dans la bibliothèque, je n'ai pas regardé les cartes. Voici le résultat de cette expérience qui me paraît, quant à la méthode, irréprochable. La première fois, M. Pickmann me désigne deux cartes; or, il s'est trouvé que l'une de ces cartes était bien celle que le sort avait désignée. C'était là un résultat très remarquable, et j'avoue que j'en ai été surpris, et très agréablement surpris, pensant que c'était enfin la démonstration formelle du fait de la lucidité. Malheureusement, dans trois expériences qui suivirent, M. Pickmann désigna encore deux cartes : il s'est trompé ainsi six fois. Cela fait donc, en tout, sur huit expériences, avec une probabilité de 1/32, un succès et 7 échecs; et il n'est pas possible de dire que le succès n'est pas dû au hasard (1). »

(1) *Annales des Sciences psychiques*, mars-avril 1893, page 101-103.

CHAPITRE XVII

HIÉROGNOSE

On désigne sous le nom d'*hiérognose* le don purement gratuit et vraiment surnaturel qu'ont eu quelques saints et nombre d'extatiques de reconnaître les choses saintes, l'hostie consacrée, les chapelets ou scapulaires bénits, les objets du culte, les reliques, et de les distinguer immédiatement, sans examen, des objets profanes.

Catherine Emmerich avait cette faculté extraordinaire au plus haut degré : dans l'extase comme en dehors, elle savait dire à coup sûr ce qui était bénit *ou non* dans tout ce qu'on lui présentait.

Un jour que le bienheureux Humble de Bisignano, un religieux célèbre de l'ordre franciscain, était en extase, on lui présenta une hostie

non consacrée : il ne bougea pas et n'ouvrit pas la bouche. Mais à peine lui eut-on offert une hostie véritable qu'il entr'ouvrit les lèvres et communia.

La même épreuve fut tentée avec le même succès en dehors de l'extase auprès de sainte Catherine de Sienne. La sainte, étant à Lucques, vint à tomber malade et demanda la communion. Le prêtre, désireux de vérifier si elle ne prenait, comme on le disait, d'autre nourriture que la sainte Eucharistie, mit dans un petit ciboire une hostie *non consacrée* et partit processionnellement de l'église avec nombre de fidèles qui portaient des cierges et l'accompagnaient en chantant. Arrivé à la maison de Catherine, il entra dans sa chambre et s'approcha de son lit. Mais elle ne donna pas le moindre signe d'attention ou de dévotion, pendant que les assistants se prosternaient à terre avec la plus grande foi. Le prêtre s'adressa alors à Catherine et osa lui reprocher sa mauvaise attitude, son incrédulité. Mais celle-ci de se retourner avec indignation vers son mystificateur et de lui dire : « Comment, mon Père, vous n'avez pas honte de profaner votre saint ministère, de me présenter un pain ordinaire, une hostie non consacrée, et de vouloir tromper, avec moi, toutes les personnes accourues à cette cérémonie ! N'est-ce pas un acte odieux d'idolâtrie que vous m'engagez à com-

mettre!... » Le prêtre s'enfuit confus, mais bien renseigné! Catherine de Sienne était vraiment douee d'hiérognose. On cite des traits semblables dans la vie de sainte Françoise Romaine et de sainte Lidwine.

Lorsque, de nos jours, les faits de stigmatisation de Bois-d'Haine attirèrent l'attention publique, on se rappela ces traits et on eut l'idée de vérifier si Louise Lateau, pendant ses extases, avait aussi le don de discernement. L'expérience fut des plus concluantes. En janvier 1869, le Dr Lefebvre et plusieurs collègues, réunis à Bois d'Haine le vendredi, présentèrent à Louise, à plusieurs reprises, des objets bénits et non bénits (médailles, chapelets, croix, etc.). L'extatique souriait à tout ce qui était bénit, restait indifférente à tout ce qui ne l'était pas. Si la médaille bénite était mise dans sa main au lieu d'être présentée devant sa bouche, elle la serrait vivement et tenait même le bras élevé; au contraire, elle refusait de prendre ce qui n'était pas bénit. Un médecin incrédule, le Dr Cloquet, voulut peu de temps après s'assurer de la véracité des faits et apporta deux chapelets identiques, dont un seul bénit. L'extatique distingua aussitôt ce dernier, et notre confrere dut s'avouer convaincu.

Des expériences plus décisives encore furent faites en août 1869 et sont rapportées par le Dr Lefebvre. A cette époque Mgr d'Herbomez,

évêque de la Colombie anglaise, et M. Mortier, supérieur du collège de Bavay, assistaient à l'extase de la stigmatisée de Bois-d'Haine. Ils furent rejoints par M. le curé de la paroisse qui venait d'administrer les sacrements à une pauvre vieille femme du voisinage. Comme M. le curé avait communié la malade avec la seule hostie que contînt la custode, il croyait, ainsi que Mgr d'Herbomez et son compagnon, que les vases sacrés ne renfermaient plus que les saintes huiles. L'idée leur vint d'essayer sur Louise l'effet que produirait le contact de la boîte aux saintes huiles. Les faits qui se produisirent furent tellement extraordinaires qu'ils crurent nécessaire d'appeler comme quatrième témoin un voisin, M. Deschamps, frère de l'archevêque de Malines et ancien ministre d'État.

« M. l'abbé Mortier (l'expérience fut faite alternativement par l'evêque de la Colombie et lui) voulut approcher la boîte aux saintes huiles des lèvres de Louise. Quand il fut à deux mètres environ de la chaise où elle était assise, elle éprouva un tressaillement extraordinaire, de vifs élans et un transport d'allégresse. Elle se leva et tomba soudainement à genoux en adoration, les mains jointes, tressaillantes et tendues vers les vases sacrés ; sa figure était séraphique. M. l'abbé Mortier se retira un peu ; elle suivit le prêtre qui reculait lentement.

Elle était moitié agenouillée, moitié levée, penchée en avant, les mains jointes : on eût dit qu'elle était attirée par un aimant et qu'elle glissait plutôt qu'elle ne marchait. M. l'abbé Mortier et Mgr d'Herbomez lui firent ainsi faire le tour de la chambre ; chaque fois qu'on s'arrêtait, Louise tombait à genoux dans l'attitude de l'adoration. Quand on fut revenu près de sa chaise, on éloigna d'elle les vases sacrés ; elle se rassit, rentra dans son immobilité, et les scènes ordinaires de l'extase se continuèrent comme les autres vendredis.

» Mgr d'Herbomez crut qu'une parcelle eucharistique était restée dans la custode ; pour mieux s'en assurer, il détacha l'un de l'autre les deux vases sacrés. Il présenta d'abord la boîte des saintes huiles à Louise ; il put l'approcher sans qu'elle fît de mouvement, et quand il lui en toucha les lèvres, elle sourit doucement comme elle fait au contact des objets bénits. Mais, quand on présenta la custode à la distance de deux mètres, les mêmes scènes d'adoration recommencèrent. En sortant de la chaumière, Mgr d'Herbomez, accompagné des trois autres témoins, se rendit à l'église de la paroisse, et là, en leur présence, il ouvrit la custode. On constata qu'une parcelle notable des saintes espèces se trouvait dans le vase sacré.

» Les adeptes du magnétisme ne manque-

ront pas de dire que Louise est une *clair-voyante* d'une puissance exceptionnelle ; qu'elle a reconnu dans leur enveloppe de soie les vases sacrés ; qu'elle a même vu, grâce à sa lucidité extraordinaire, l'huile bénite dans sa boîte d'argent, et le fragment de l'hostie dans la custode... J'ai demandé une contre-épreuve ; elle a été faite dans les conditions suivantes :

» Le vendredi 19 novembre 1869, à neuf heures du matin, M. le curé de Bois-d'Haine, accompagné de M. le chanoine Hallez, est entré dans la petite maison de la veuve Lateau. Louise était plongée dans son extase ordinaire. M. le curé avait apporté dans la bourse de soie un vase d'argent tout à fait semblable à la custode. Ce vase contenait une hostie *non consacrée*. Voilà donc le même appareil que celui que Mgr d'Herbomez a eu entre les mains. Si Louise est une clairvoyante, elle va reconnaître l'appareil qui sert à l'administration des malades, la bourse de soie, la custode, l'hostie qu'elle renferme. Elle ne peut manquer de croire à la présence du Saint-Sacrement, et l'on va voir se renouveler les scènes d'adoration qui se sont produites devant Mgr d'Herbomez et ses compagnons. M. le curé présente donc l'appareil à Louise : elle n'éprouve rien ; nul transport, nul acte d'adoration ; elle reste insensible et immobile. Le fait signalé par Mgr d'Herbomez et les autres témoins n'est

donc pas un fait de clairvoyance somnambulique, hypnotique ou de l'ordre nerveux, quel qu'il puisse être. Cette conclusion est absolument rigoureuse. » (Dr Lefebvre.)

Nous ne pouvons que nous associer à la conclusion du savant professeur de Louvain. Dans les conditions de contrôle scientifique qui l'entourent, l'hiérognose est incontestable, ne tient ni à l'hypnose ni au magnetisme et se réclame de l'ordre surnaturel et divin. On en peut juger par la contre-partie.

Le diable connaît l'hiérognose et lui rend à sa manière un témoignage qui ne saurait être perdu. On sait en effet que les choses sacrées, vive et mystérieuse attraction des âmes saintes, sont un objet d'horreur et de répulsion pour le démon, ses anges et ses victimes. Cette propriété sert souvent à confirmer les cas presumés de *possession* et est mise à profit dans les exorcismes.

Quoi de plus frappant que l'apparition subite de cris furieux, de rage violente, de convulsions désordonnées et multiples qui se produit chez les possédés au seul contact (imprevu et inconscient) d'une croix ou d'un chapelet bénit ! Quoi de plus propre à asseoir le diagnostic quand les autres signes sont réunis ! — Est-il besoin de dire que les précautions les plus sevères et les plus minutieuses doivent être prises pour prévenir la simulation, déjouer la

fraude et assurer à l'expérience toute sa valeur ? Du reste, l'hiérognose n'est pas un signe certain, et nombre de possédés ne le présentent pas.

CHAPITRE XVIII

DON DES LANGUES

Le *don des langues* dépasse l'ordre de la nature.

Quand un homme parle tout à coup, d'abondance, sans erreur, une langue étrangère dont il ignorait immédiatement avant l'usage, les termes et le sens, on peut affirmer que son cas est extraordinaire et surnaturel. Or ce fait a été plusieurs fois signalé dans l'histoire et doit retenir l'attention des savants.

Le don des langues ne trouve pas son explication adéquate dans les forces de l'économie vivante. Nous ne pouvons pas *naturellement* savoir ce que nous n'avons pas appris, nous ne pouvons pas sans apprentissage parler une langue qui nous est inconnue. La complication merveilleuse de la parole tient à la diversité

des centres cérébraux préposés à son exercice et à l'éducation des facultés psychiques qui y président. Le langage articule en effet n'est pas seulement d'ordre physiologique, il relève surtout de l'ordre psycho-sensible : il comprend non seulement l'articulation des sons, mais le *langage intérieur*, il suppose necessairement la conception de l'idée et la compréhension des termes qui l'expriment soit mentalement soit de vive voix. Mais c'est trop insister sur une vérité banale : la parole resulte d'un mécanisme très délicat, et ce mécanisme veut un *mécanicien*, c'est-à-dire une intelligence et un maitre. Nous ignorons naturellement non seulement les langues mortes ou étrangères, mais encore notre langue maternelle même. Celle-ci ne nous est pas transmise avec le sang et réclame une longue et patiente éducation. Dans ces conditions, nous le repetons, le don des langues bien et dûment constaté accuse une origine surnaturelle.

Les apôtres reçurent ce don au jour de la Pentecôte, après l'ascension du Sauveur. Il leur avait été annoncé par Jesus parmi les faveurs miraculeuses qui recompenseraient leur foi (Marc, xvi, 17). Les disciples étaient reunis ensemble à Jerusalem au nombre de cent vingt. « Et soudain il vint du ciel un bruit comme celui d'un vent violent, et il remplit toute la maison où ils étaient assis. Et ils virent

paraître comme des langues de feu, qui se partagèrent et se posèrent sur chacun d'eux. Ils furent tous remplis du Saint-Esprit, et ils se mirent à s'énoncer en d'autres langues » (1).

Il y a là un miracle éclatant que les savants incrédules ont contesté ou dénaturé, mais qui brave leurs critiques comme tous ceux de l'Evangile et qui, pour nous, est au-dessus de toute discussion.

Dieu a donné souvent à ses fidèles, particulièrement à ses saints, la faculté de parler ou de comprendre une langue étrangère et inconnue : son don merveilleux ne saurait nous surprendre ni nous arrêter. Bornons-nous à signaler la faveur octroyée à de nombreux extatiques. — On sait que l'extase, qui résiste absolument à toutes les sollicitations extérieures, se suspend aussitôt au commandement des supérieurs ecclésiastiques : le directeur légitime a le singulier pouvoir d'interrompre le ravissement et de rappeler à la vie ordinaire, l'ordre qu'il donne à l'extatique et qui est suivi d'une obéissance immédiate a le nom de *rappel*. Or le *rappel* fait dans une langue inconnue, latin ou grec par exemple, est toujours compris par les extatiques. En voici des exemples.

« Aujourd'hui, raconte Brentano, secrétaire et historien de Catherine Emmerich, j'ai prié le

(1) *Act.*, II, 1-4.

confesseur de donner l'ordre de rappel en latin et à voix basse ; il s'est approché du lit de Catherine, et a murmuré sans qu'on pût les entendre les paroles suivantes : *Tu debes obedire et surgere ; veni.* — Lève-toi par obéissance et viens. — A l'instant, elle s'est relevée péniblement, avec un mouvement indiquant qu'elle voulait se jeter hors du lit, en sorte que le confesseur effrayé lui dit : « Qu'avez-vous ? » Elle répondit : « On m'appelle ! »

La même expérience a été faite à Bois-d'Haine sur Louise Lateau et a eu le même succès. Un jour, son curé la rappela du fond du jardin de la chaumière en lui disant en latin à voix peu élevée : « *Redeas* — Reviens ; » et Louise sortit aussitôt de son extase pour y retomber bientôt après.

Ces faits sont intéressants, mais il ne faudrait pas en exagérer l'importance : ils ne prouvent pas la connaissance du latin et le don des langues. Les extatiques ont pu répondre exactement par intuition, ou même en comprenant le sens et non les mots de l'interpellation. De plus ce ne sont pas quelques mots, d'usage plus ou moins familier, qui constituent une langue, et il n'y a guère d'analogies entre le cas des extatiques et le don prodigieux de la Pentecôte.

La faculté de parler ou de comprendre une langue inconnue n'est pas seulement donnée

par Dieu, elle est quelquefois d'origine infernale et communiquée par le diable à ses victimes pour émerveiller, confondre et égarer les hommes. Quoi de plus tentant pour le « singe de Dieu » de manifester une puissance surhumaine et de nous mystifier par un polyglottisme inexplicable !

Les possédés, les *vrais*, ont, à des degrés divers, la faculté des langues, et l'on sait que l'Eglise range au nombre des signes certains de la *possession* la connaissance d'une langue étrangère sans étude préalable. Il ne s'agit pas là, bien entendu, de quelques mots inintelligibles lancés au hasard ou murmurés tout bas, ou encore de locutions qui sont restées dans la mémoire et qu'on rappelle automatiquement sans aucun sens ni aucune appropriation. Tous les auteurs sont d'accord, *en principe*, pour exiger une connaissance sérieuse, étendue, sinon complète de la langue, l'usage de mots multiples et convenables (*pluribus verbis*, dit le Rituel). Cette condition se trouve-t-elle réalisée, *en pratique*, dans tous les cas qu'on rapporte ? Nous n'osons pas le prétendre. On cite complaisamment partout l'exemple d'un jeune Cochinchinois qui ne nous parait pas démonstratif. M. Delacour, missionnaire en Cochinchine, aborde un jeune indigène en lui parlant latin, et celui-ci, qu'il supposait n'avoir aucune notion de la langue, lui

répond aussitôt : « *Ego nescio loqui latine.* » Quelle conclusion sérieuse tirer de là ? La réponse nous laisse perplexe. En tout cas, les quatre mots de latin en disent long, s'ils suffisent à prouver à la fois le don des langues et l'existence de la possession.

Nous avons d'autres, et de meilleures preuves, de la puissance du diable. Satan sait trop bien le latin, comme toutes les langues, pour ne pas en donner une connaissance étendue, pour ne pas permettre aux possédés de soutenir une conversation suivie. Les histoires de possessions rapportent des conversations, des discussions, des colloques prolongés où le latin développe tous ses termes en rigueur et où le diable n'est jamais en reste avec l'exorciste.

Le commerce volontaire avec le diable, qu'accusent les *possessions*, n'a pas cessé de se produire, et, dans des conditions différentes, ce sont aujourd'hui les *médiums* qui le pratiquent. En cette fin de siècle qui prétendait en avoir fini avec le surnaturel et l'Église, voici que les *spirites* agissent, se multiplient, prennent pied dans l'opinion en évoquant incessamment les *esprits* et en racontant des histoires de l'autre monde. Autrefois c'étaient les théologiens qui appelaient à leur barre les *esprits* et les interrogeaient longuement ; aujourd'hui ce sont les *médiums*. « Il serait piquant, observe le P. Lescœur, et ce serait

facile, d'introduire, sans trop de disparate, telle page d'un écrivain spirite dans le manuel d'un parfait exorciste (1). » Le rapprochement est curieux, mais tout de surface. Les spirites agissent au nom du diable, tandis que les exorcistes opèrent au nom et par la vertu de Dieu même, le maître de toutes choses.

Les *médiums* reçoivent parfois du diable le don des langues ; et on les voit écrire ou parler des dialectes étrangers. Un savant russe, Aksakof, a consacré un long chapitre d'un ouvrage récent (2) à l'étude de cette étrange faculté.

Tous les savants n'ont malheureusement pas l'esprit ouvert sur ces problèmes de l'au-delà, et la plupart, imbus de l'esprit matérialiste ou sectaire, refusent de voir et de toucher et assignent aux effets extra-naturels des causes naturelles. C'est ainsi qu'ils expliquent le don des langues par l'exagération de la mémoire, par l'*hypermnésie*. La cause n'est vraiment pas proportionnée à l'effet.

L'*hypermnésie*, dont la science rapporte quelques cas, n'a jamais été qu'une exagération partielle, très limitée de la mémoire : elle n'a été observée que très rarement chez des hystériques, des fous, ou dans le délire de la fièvre. Nul n'oserait prétendre que toutes les

(1) *La science et les faits surnaturels contemporains*, 1897.
(2) *Animisme et spiritisme*, p. 353-370.

personnes favorisées du don des langues ont été des malades, fous ou hystériques, et ce serait encore la condition la moins difficile à remplir ; car comment le développement anormal de la mémoire lui permettrait-il de retenir *ce qui n'a pas été donné*, de connaître *ce qu'on n'a pas appris ?* Mais les exemples d'hypermnésie sont tellement dénués de valeur qu'il nous suffira de les citer pour faire justice de la théorie.

Le Dr Azam signale une jeune paysanne ignorante qui *parlait* latin pendant ses attaques d'hystérie. Disons plus exactement qu'elle *répétait* des mots latins empruntés à son livre de messe, seul livre qu'elle eût lu en cette langue vers l'âge de douze ans. La répétition était mécanique et n'accusait nullement le don des langues.

Les réminiscences, même les plus lointaines, sont fréquentes dans la folie, dans le délire. C'est l'histoire d'un jeune homme parlant couramment l'allemand, langue dont il n'avait qu'une faible teinture (Erasme), d'une servante illettrée répétant des fragments grecs d'un père de l'Église qu'elle avait accidentellement entendu lire par le pasteur, son maître (Coleridge), etc. Ces faits ne prouvent que la puissance de la mémoire dans une direction donnée sous l'influence d'une maladie cérébrale ou sous les coups de la fièvre : ils n'indiquent pas

le moindre don des langues. La servante du pasteur répétait machinalement, sans les comprendre, les fragments d'auteurs qu'elle avait entendus à la dérobée, elle ne *savait* pas et surtout elle ne *parlait* pas grec.

Le *don des langues* n'a jamais appartenu à un fou ni à un hystérique ; et c'est perdre son temps que lui chercher une origine naturelle. Dieu et le diable peuvent seuls donner à l'homme cette extraordinaire faculté.

CHAPITRE XIX

SORCELLERIE

La *sorcellerie* est vieille comme le monde : elle a été connue de tous les peuples sous des noms divers (*magie*, *goétie*, etc.), et a toujours subi la juste poursuite des lois. Elle a ses rites et ses formules tout comme la religion et tend à se substituer à elle, en faisant croire à un pouvoir surnaturel que les anciens attribuaient au démon, mais où il n'y a le plus souvent que ruse, imposture ou crime.

Les sorciers, disait-on autrefois, ont fait un pacte avec le diable, pour opérer, grâce à son aide, des prodiges et des maléfices ; ils connaissent les secrets de la nature, jettent des *sorts* et vont au *sabbat*. Quelle est la part respective de la vérité et de l'erreur dans ces croyances populaires ? C'est ce que les savants

anciens n'ont jamais pu faire, mais ce qu'il est actuellement facile d'indiquer à la lumière de la physiologie moderne.

Le commerce avec le diable, le transport dans les lieux sauvages où l'on danse la *ronde infernale* en compagnie des mauvais esprits, tout cela est pure imagination. Il n'y a pas de sabbat. Le sorcier ne se contentait pas de se mettre à califourchon sur un manche à balai pour voyager aux pays d'outre-terre, il pratiquait l'*onction magique* et absorbait un breuvage mystérieux. Or, la composition de ces drogues, longtemps secrète, est bien connue : on y trouve, à côté de produits singuliers et indifférents, opium, jusquiame, belladone, etc., toutes substances narcotiques. On n'allait donc au sabbat qu'endormi ; et comme on avait une idée fixe, les rêves en tiraient sinon leur canevas, du moins leur fil conducteur : ce qu'on prenait au réveil pour la réalité n'était qu'un songe.

Le sommeil du sorcier en route pour le sabbat était plus ou moins profond, suivant la dose de narcotique. Dans le premier cas, il restait insensible à toutes les excitations, piqûres, brûlures ; dans le second, il les transformait au gré de son rêve et les attribuait au diable. L'excitation des sens pouvait aller jusqu'au cauchemar ; et alors l'imagination en délire créait les *incubes* et les *succubes*, qui

ont tant préoccupé les anciens et qui, en réalité, ne prenaient corps que dans les rêves érotiques.

La suggestion, sous toutes ses formes, venait très heureusement à l'aide du sorcier et constituait à bien dire toute sa force. Les *sorts*, les *philtres*, les guérisons, les maladies imaginaires, les prédictions y trouvaient leur commune origine. L'appareil compliqué et bizarre dont s'entouraient ces magiciens, la formule des incantations, des adjurations, des évocations, tout était fait pour saisir vivement l'imagination, exciter les sens et susciter des hallucinations : de là les apparitions de fantômes et d'esprits. Enfin le *miroir magique* ou la *lampe charmée* qui présidait aux opérations avait aussi une action hypnotique, qui n'est pas plus contestable que celle du « mauvais œil ».

Le regard fixe, troublant et fascinateur, voilà bien le « mauvais œil » des Italiens et surtout des Napolitains, celui qui suffit à changer la destinée en jetant un mauvais sort (*jettator*). Le type de cet hypnotiseur inconscient a été très diversement décrit : il semble qu'il se distingue par son étrangeté, par des caractères qui le rendent très différent du commun de la race. Les Italiens méridionaux le reconnaissent d'instinct aux traits suivants : visage pâle, maigre, nez fort, regard profond, perçant, avec

de gros yeux fixes qui ont quelque analogie avec ceux du crapaud et s'abritent d'ordinaire derrière des lunettes.

Le *mauvais œil* n'est pas spécial à l'Italie : il se rencontre sous toutes les latitudes, chez les peuplades sauvages comme dans nos provinces. Est-il besoin de dire que le malheureux affligé du « mauvais œil » est ignorant de son pouvoir et que les suggestions folles nées de son seul regard n'excusent pas les persécutions dont il est victime? Les progrès de la science et de la civilisation font reculer de plus en plus l'empire de cette vaine superstition et arriveront à n'en faire bientôt qu'un mauvais souvenir.

Le pouvoir des sorciers est manifestement d'ordre suggestif ; et toutes les scènes de magie que l'histoire rapporte ressemblent étrangement à nos séances modernes d'hypnotisme. La paralysie, le mutisme se commandaient autrefois comme aujourd'hui ; et on comprend enfin que « nouer l'aiguillette » ne dépasse pas les ressources de la nature. Il n'est pas jusqu'à l'histoire fabuleuse du *loup-garou* qui ne s'éclaire et ne s'explique facilement à la lumière de nos connaissances.

Le *loup-garou*, c'est cet être fantastique qui court les rues ou plutôt les campagnes, tantôt sous la forme d'un loup chargé de chaînes et prêt à dévorer les petits enfants, tantôt sous

forme d'un gros chien blanc ou d'une chèvre noire, tantôt impalpable, invisible mais avec un bruit sinistre qui simule le mouvement rapide d'une roue et que rien ne peut arrêter. L'imagination en faisait tous les frais, mais on comprend d'ailleurs qu'elle y devait être aidée et libéralement servie.

La *lycanthropie*, qui était assez fréquente, s'explique très bien par la suggestion. On pouvait faire croire à un endormi qu'il était oiseau, chat, loup, qu'il courait les campagnes à la recherche des petits enfants ; et l'hallucination succédait fatalement au rêve provoqué. Les sorciers ne manquaient pas de prendre des travestissements appropriés ; et il est établi que, dans leurs fameuses expéditions, les loups-garous s'affublaient réellement d'une peau de bête, se frottaient d'un onguent ou avalaient une poudre magique : ce qui confirmait l'illusion et actionnait puissamment l'imagination du sorcier et de ses dupes. Que certains hommes crédules soumis à la métamorphose, que des sorciers même, faibles d'esprit ou entraînés, aient pris leur rôle au sérieux, le fait est certain : la *lycanthropie* a parfois dégénéré en *folie maniaque*, en *mélancolie* incurable. Et il est probable que des *lycanthropes* ont été dès l'origine de véritables *aliénés*. Mais la croyance au *loup-garou* n'en reste pas moins une erreur sensible, une vaine et dangereuse

superstition, née de la crédulité et de la suggestion.

Les sorciers exploitaient odieusement l'ignorance, abusaient de la simplicité humaine et devaient à ce titre être traités comme de grands malfaiteurs. Mais c'étaient encore le plus souvent des criminels qui ne voulaient pas résister à leurs passions et cachaient leurs odieux méfaits sous le voile mystérieux de la science : ils incarnaient en quelque sorte le génie du mal et méritaient d'être combattus comme de redoutables fléaux. « Nuisance est leur lot », dit le vieux proverbe. Le bilan de leurs crimes serait long à dresser : il comprend des orgies scandaleuses, des prostitutions abominables, des excès lubriques sans nom, des assassinats, des empoisonnements, des vols, etc. Ajoutons à ces horreurs la parodie burlesque de la religion et de ses rites, la réhabilitation des plus mauvais instincts, le soulèvement des pires passions, la haine de toute autorité et l'appel constant à la révolte, et nous comprendrons la formelle réprobation que les siècles passés ont portée contre la sorcellerie et ses infernales machinations.

Tous les sorciers ne furent pas des scélérats; quelques-uns ont été des imbéciles ou des malades, soumis à l'empire et à l'entraînement d'hypnotiseurs habiles ou de leur propre névrose, mais ils sont rares et ne constituent

qu'une exception dans cette classe de malfaiteurs dangereux. Il est impossible d'admettre avec certains auteurs que sorciers et sorcières aient été des hystériques ou des fous. Quelques sorciers ont connu les misères de la névrose, quelques autres ont été aliénés ou le sont devenus au cours de leur pratique ; mais la plupart avaient toute leur raison et l'ont mise délibérément au service de leur intérêt, de leurs passions et du mal.

Ce qui est vrai, c'est que les victimes des sorciers étaient particulièrement des nerveux, des hystériques, précisément parce qu'ils étaient éminemment suggestionnables. Faibles et curieux, faciles à circonvenir et à entraîner, ces gens se sont prêtés à toutes les manœuvres et ont subi sans peine les hallucinations commandées. C'est ainsi qu'avec une imagination vagabonde ils sont allés au sabbat, ont pris part à des scènes invraisemblables, infâmes, ont vu le diable et sa cour, en ont reçu des cadeaux ou des caresses, se sont livrés à lui, etc. Tout est possible à l'âme subjuguée. Comment réagirait-elle, comment résisterait-elle à l'hypnose ? On affirme aujourd'hui comme autrefois, avec le même succès, aux sujets endormis, captivés qu'ils sont dans la main de l'hypnotiseur et que rien ne saurait les soustraire à sa puissance. Les sorciers déclaraient à des individus qu'un pacte solennel, irrévocable les liait à ja-

mais à Satan, et les malheureux restaient tellement persuadés de leur sujétion, à l'état vigil, se sentaient tellement esclaves de leur triste sort qu'ils l'avouaient à tous et à leurs juges mêmes. C'était prononcer leur propre condamnation et aller à la mort.

La première obligation des sorciers était de subjuguer les esprits et de dompter les volontés, et ils y répondaient en invoquant la force d'en haut, alors incontestée. Pour en imposer à la foule, ils s'autorisaient toujours d'une puissance supérieure, d'un pouvoir surnaturel. Quelques-uns se présentaient hardiment comme les envoyés de Dieu, comme Dieu même, mais c'était un rôle impossible à tenir longtemps, en face de théologiens toujours prêts à exiger les preuves du divin et à démasquer l'imposture. Le surnaturel diabolique était d'une exploitation plus facile, et la plupart s'y fixerent. Mettant à profit les croyances populaires, si justifiées d'ailleurs, qui montraient les mauvais esprits en lutte perpétuelle avec les bons, ils affirmaient avec un ensemble convaincant qu'ils avaient partie liée et commerce incessant avec le diable, et s'ingéniaient à faire croire à leur haute influence auprès du prince des ténèbres. C'est ainsi que leurs moindres tours, comme leurs plus habiles machinations, étaient presentés sous le couvert du diable, alors qu'ils dérivaient simplement de

leur science acquise et de leur propre savoir-faire. Si tel homme est frappé de mutisme, de paralysie, il n'accusera pas la suggestion inconsciente qui est seule en cause, mais la main du diable qui agit par le sorcier et lui a jeté le *sort*. La foi engendrait la crédulité, et l'ignorance venait en aide au charlatanisme.

Quelque malins qu'on les suppose, les sorciers n'avaient pas nécessairement *le diable au corps;* et leurs pratiques s'alimentaient *généralement* de connaissances purement humaines, sans avoir besoin de la collaboration de Satan. C'est donc une grave erreur de mettre le diabolisme à la base de la sorcellerie et de tenir les sorciers pour possédés.

Cette erreur a pu être naguère celle du vulgaire, trompé par les affirmations des intéressés, elle n'a jamais été faite par les anciens théologiens. Pourquoi se rencontre-t-elle de nos jours sous la plume des savants qui étudient le passé avec les préventions et les haines d'un matérialisme sectaire? N'est-ce pas le moyen de perpétuer les malentendus et de ne jamais arriver à la vérité? Charcot, Richer, Mesnet, et combien d'autres, confondent à plaisir *sorcellerie* et *possession*. Les anciens les distinguaient avec un soin jaloux : ne pourrait-on pas faire comme eux ou tout au moins tenir compte de leur sentiment?

Les sorciers n'étaient pas des possédés :

voilà le point incontestable. Un jésuite allemand, Thyræus, consacre tout un chapitre d'un livre qui fait encore autorité (1) à cette question : Les sorciers sont-ils des possédés du démon? Et il répond négativement. Le démon n'habite pas nécessairement dans le corps des sorciers, et c'est là l'une des deux conditions essentielles de la possession. (Voir *Possession.*)

Les sorciers, race perverse et dangereuse, étaient justiciables des tribunaux civils. S'ils avaient été possédés, on les aurait déférés aux juges ecclésiastiques. Tous les méfaits dont ils étaient coupables, crimes réels ou maléfices, constituaient des preuves bien suffisantes pour les condamner. Avaient-ils des *marques* extérieures ou cachées (*signes*, *flétrissures*, *enseignes*) qui les trahissaient et les désignaient à la vindicte publique ? Quelques auteurs anciens l'ont cru (2), mais la plupart, et les plus célèbres théologiens, le nient formellement. Un magistrat du seizième siècle, Bodin, n'en a jamais observé et déclare « qu'il est bien de l'advis de Dagneau qui dict que les plus grands sorciers ne sont point marquez (3) ». Delrio, un

(1) *Dæmoniaci cum locis infestis et terriculamentis nocturnis* auctore Petro Thyræo Novesiano, societatis Jesu, éd. Cologne, 1604, ch. xix, p. 52.

(2) Jacques Fontaine, *Des marques des sorciers*, etc. Lyon, 1611.

(3) *De la démonomanie des sorciers.* Paris, 1587, p. 213.

jésuite flamand de la même époque, est plus net encore et refuse toute valeur aux stigmates (1). Il serait difficile de ne pas partager son avis aujourd'hui.

Quels étaient en effet ces signes révélateurs? C'étaient des *marques* prétendues cabalistiques sous la paupière, sous les lèvres, la langue, dans le nez, au siège, partout où on pouvait découvrir des anomalies telles que verrues, *nœvus*, *molluscums*, lentilles, loupes, exanthèmes, etc.; c'était surtout la *plaque froide*, (*pied de lièvre*, *piste*) ou région cutanée absolument insensible. Sur ce dernier point, l'erreur des anciens était facile et presque excusable : ils ignoraient que les *plaques anesthésiques* n'appartiennent pas seulement aux lépreux, mais à la foule innombrable des *hystériques* et des neurasthéniques. Remarquons encore que la constatation de la *plaque froide* n'aurait jamais suffi à convaincre un homme de sorcellerie sans l'appoint de toutes les preuves certaines (2). Quant aux autres marques, avouons qu'elles étaient problématiques et que leur interprétation devait dépendre moins de l'examen que du caprice des juges. Ces derniers avaient heureusement une meilleure base d'accusation et de jugement dans les

(1) *Disquisitionum magicarum*, t. III. Louvain, 1600, p. 46.

(2) Bodin, op. cit.

faits délictueux qui amenaient les sorciers devant leur tribunal.

Si les marques diaboliques sont souvent invoquées et prennent dans l'histoire une place démesurée, la faute en est aux sorciers eux-mêmes. N'étaient-ils pas les premiers à se prétendre en relations suivies avec les enfers et à se dire *marqués du diable?* Ils attribuaient à la moindre malformation de leur peau, par exemple à une envie (*nævus*), à une insignifiante verrue le caractère diabolique et tiraient de là vanité, considération et fortune.

Faut-il croire cependant que la sorcellerie n'a aucun rapport avec le diabolisme et que les sorciers ont toujours été étrangers à Satan ? Loin de nous cette pensée. Il est vrai que quelques théologiens réputés, entre autres Bergier (1), n'ont pas hésité à soutenir que les magiciens n'ont jamais eu en main aucun pouvoir diabolique. « Il faut admettre, disent-ils, l'intervention du démon ici-bas ; mais le démon intervient sans avoir besoin des hommes pour lui servir d'instruments. On ne peut nier non plus qu'il y a eu beaucoup de magiciens, c'est-à-dire beaucoup d'hommes qui se prétendaient investis d'un pouvoir occulte reçu du démon, mais cette prétention était chez eux imposture ou illusion. »

(1) *Dictionnaire de théologie*, art. *Magie*.

Le sentiment de Bergier est vrai dans sa généralité, mais trop exclusif. Nous croyons au contraire que, dans son action universelle et incessante, le diable s'est servi des sorciers et a été, dans plus d'un prodige, leur coopérateur et leur maître. Il est des ensorcellements, des machinations magiques qui dépassent les forces de la nature et de l'homme : la main du diable s'y trouve et en rend raison.

CHAPITRE XX

ENVOUTEMENT

L'*envoûtement* ou *envoultement* (du bas-latin *invulnare*) était une pratique en vogue de l'ancienne magie : elle donnait l'illusion de la vengeance et servait ainsi les pires passions, mais n'avait pas d'autre vertu. Ce maléfice ou sortilège, connu des Romains (1) mais surtout employé au moyen âge, consistait à piquer, déchirer, brûler, tourmenter de mille manières une petite figure de cire à la ressemblance de la personne à laquelle « on voulait du mal. » On croyait que les personnes *envoûtées* ne faisaient qu' « amenuiser, sécher et languir jusqu'à la mort », souffrant toujours en même temps que leur image et subissant ses blessures et son triste sort. Bien plus, un coup exacte-

(1) Horace, *Sat.* I, 8, 29.

ment porté au cœur de la statuette de cire suffisait, disait-on, à faire périr de suite l'original.

Faut-il le dire, la pratique primitive et puérile de l'envoûtement n'a jamais tué personne; mais, servie par la superstition de l'époque, inspirée de l'esprit du mal, elle constituait un crime d'intention et était punie de mort. Elle ne mériterait pas de nous arrêter, pas plus que les autres genres de sortilèges, si un savant original, M. le colonel de Rochas, n'avait prétendu la reproduire de nos jours et lui donner une assise scientifique, une confirmation expérimentale. Il est nécessaire de remarquer que cette tentative n'explique pas du tout les cas d'envoûtement du passé, puisqu'elle réclame la collaboration d'un sujet placé en *hypnose profonde*.

Qu'est-ce que l'*hypnose profonde?* C'est un état spécial que M. de Rochas prétend avoir découvert, et que nous allons décrire d'après lui (1). On sait que, selon Charcot et l'école de la Salpêtrière, tout individu qu'on hypnotise passe par trois états ou phases caractéristiques: la léthargie, la catalepsie et le somnambulisme. Après le somnambulisme, une suggestion ou une excitation vive réveille le sujet. Or, M. de Rochas eut l'idée de modifier les procédés

(1) *Les états profonds de l'hypnose*, 1892.

communs d'expérience et de revenir, quand l'hypnotisé était en somnambulisme, aux *passes* des anciens magnétiseurs. L'*état profond* de l'hypnose serait né de cette pratique et se caractériserait par l'*extériorisation de la sensibilité.*

On n'ignore pas que, dans les trois phases classiques de l'hypnose, le sujet ne manifeste pas la moindre sensibilité. Cette sensibilité reparaît, d'après M. de Rochas, dans des conditions extraordinaires, à mesure qu'on entre en *hypnose profonde.* Sans doute l'insensibilité du patient persiste absolument au niveau de la peau, mais — fait incroyable — elle cesse à 10 ou 20 centimètres, de sorte que l'on peut conclure, en toute justice, à l'*extériorisation de la sensibilité.* Que l'on pince, ou plutôt que l'on fasse le simple geste de pincer le sujet à la distance de 15 centimètres, et aussitôt il accuse de la douleur. Bien mieux cette sensibilité, qui sort de l'homme et emporte en quelque sorte sa vie, est capable de prendre corps : certaines substances, comme l'eau et la cire, s'en pénètrent, s'en imprègnent et la conservent quelque temps. Approchez une allumette enflammée de l'eau où la sensibilité est présente et condensée, le sujet éprouve aussitôt une brûlure ; il ressent une véritable blessure, si une pointe de couteau vient à remplacer l'allumette. De grosses cloques se produisent sur la main en présentant

un corps igné à 50 centimètres au moins de distance : c'est une expérience qui contrôle les autres puisqu'elle laisse une trace matérielle, une brûlure.

Mais il faut suivre M. de Rochas lui-même dans le développement de ses singuliers travaux. Le 16 mars 1892, il rendait sensible, à l'aide d'un sujet, une dissolution sursaturée. Au moment où son préparateur y jetait le cristal qui devait amener la solidification du liquide, le sujet, qui avait passé sa sensibilité à cette eau, tomba dans une violente crise de nerfs et s'évanouit. Le 18 mars, M. de Rochas, voulant vérifier si la même solution gardait son affinité pour la personne qui lui avait communiqué une part de sa propre vie, y plongea, à l'insu du sujet, la lame d'un couteau. On vit aussitôt la malheureuse pousser un cri perçant, comme si on venait de la blesser, et tomber à terre en portant la main à la poitrine et en sanglotant.

Ces premières manifestations de sensibilité extériorisée furent suivies d'une pratique *d'envoûtement* ou plutôt d'un essai de restauration de l'antique coutume. M. de Rochas prit de la cire rouge, la modela en forme de petite statuette et la rendit sensible au moyen de *passes* exécutées sur une jeune femme. Dès lors la vie du sujet se trouva intimement liée au sort de la figure de cire. Il ressentait une impression en quelque point qu'on vînt à toucher la petite

statuette. M. de Rochas y enfonça une épingle, et aussitôt la jeune femme de crier et de frotter avec sa main la partie de son corps qu'elle croyait elle-même atteinte. Une circonstance fortuite vint démontrer qu'aucune suggestion, voulue ou non, n'était exercée par l'opérateur sur son sujet. Les invités de M. de Rochas et le sujet se trouvaient dans l'antichambre, prêts à partir, quand une personne restée au salon et occupée à manier la statuette de cire vint à la presser fortement sans aucune intention. Immédiatement elle entendit un cri aigu dans l'antichambre : c'était le sujet qui accusait une douleur violente et subite dans la jambe gauche.

Une dernière expérience fut faite : M. de Rochas tenta de dissoudre la sensibilité dans une plaque photographique. Une plaque mise en contact avec un sujet endormi et fortement extériorisé a donné une épreuve des plus curieuses. Toutes les fois que le colonel touchait à l'image, le sujet représenté éprouvait une sensation. Il s'évanouit complètement en contracture au moment où une épingle vint égratigner deux fois la pellicule de la plaque où la main était figurée. Au réveil la main du sujet présentait deux stigmates rouges correspondant exactement aux éraflures de la plaque photographique.

Tels sont, exactement résumés, les faits mo-

dernes d'envoûtement que la presse a exagérés et dénaturés. Ils sont attestés par M. de Rochas et ses amis mais n'ont pas encore été confirmés ni reçus dans la science. Ils appellent une ample et complète démonstration. Toutes les tentatives d'*extériorisation de la sensibilité*, faites par des expérimentateurs indépendants, ont échoué et ne sont pas pour donner créance aux hypothèses de M. de Rochas.

CHAPITRE XXI

SPIRITISME — OCCULTISME

Le *spiritisme* est avant tout une religion, la religion des « esprits » : elle se prétend en relation avec les âmes des défunts qu'elle évoquerait et interrogerait à son gré par le ministère des *médiums*, ses prêtres. Elle a séduit depuis cinquante ans nombre de personnes simples, crédules ou religieuses et a subi la juste condamnation de l'Église catholique, qu'elle a le vain espoir de supplanter.

L'*occultisme*, doctrine plus moderne, plus savante, qui cherche son origine dans les plus anciennes traditions, a la prétention de connaître les mystères de l'au-delà, les lois de la vie et de la mort et tient aussi avant tout à constituer une société religieuse.

Spiritisme et occultisme apparaissent dis-

tincts, bien séparés et ne font pas *extérieurement* bon ménage : ils aimeraient à égarer l'opinion en lui faisant croire à une opposition dans la doctrine... quand elle n'est que dans les intérêts. Ce sont, à bien dire, deux frères qui réclament l'empire et se jalousent, deux frères ennemis, mais qui ont fait ensemble un pacte secret et qui mènent la même guerre, sourde et sauvage, contre l'Église, la raison et la liberté. Le fond de l'un et de l'autre est tellement identique dans la doctrine, qui est la communication avec les esprits, et dans le but qui est de se substituer à la vraie religion, qu'il est impossible de les séparer.

Les nombreux ouvrages des spirites et des occultistes (mis nécessairement à l'*Index*) parlent à toutes les pages de l'*âme*, de *Dieu*, de l'*immortalité* et sont pleins d'une spiritualité mensongère. Bien naïf, celui qui s'y laisserait prendre. Les mots ont ici un sens tout différent de celui que leur assigne le langage philosophique : ce jeu indigne est fait pour nous tromper et nous égarer. Il n'est pas jusqu'au nom de *chrétien* qui ne soit artificieusement détourné de son acception véritable.

Les occultistes forment deux groupes principaux : 1° les kabbalistes qui se donnent pour les représentants de la tradition occidentale et se servent de l'hébreu dans leurs formules ; 2° les théosophes, qui se regardent comme posses-

seurs de la tradition orientale et usent du sanscrit. Chacun de ces groupes se subdivise : les kabbalistes en indépendants et en chrétiens ; les théosophes en chrétiens et en bouddhistes. Or, il n'y a rien de plus opposé que leur doctrine à la religion chrétienne.

Il est donc urgent de déchirer les voiles et de révéler le fond de la pensée spirite, puisque les mots mêmes perdent leur sens. Quel est le principe fondamental de l'occultisme, le point de départ et la base de toutes ses définitions ? M. le Dr Goix va nous l'apprendre.

« Ce principe, sous-entendu partout, mais nulle part explicitement formulé, c'est que l'existence et le mode d'existence constituent non seulement deux idées distinctes, — tous l'accordent, — mais encore deux réalités distinctes. C'est une erreur manifeste, qui repose sur l'amphibologie du mot réalité et sur la confusion de la réalité subjective avec la réalité objective. C'est un principe faux, un principe absolument en contradiction avec l'observation et l'expérience. Tout être réel, tout être existant, tout être qui tombe sous l'observation de l'homme, a une forme particulière d'existence. Il existe, et il a tel ou tel mode d'existence. L'existence et le mode d'existence forment, il est vrai, deux idées distinctes : mais cette distinction est virtuelle : elle n'est pas réelle. L'existence sans aucun mode d'exister n'est

pas une réalité objective : c'est une réalité subjective, une pure abstraction. Réduire tout à cette abstraction, mettre au point de départ un être qui n'aurait que l'existence sans aucune forme particulière d'existence, c'est confondre l'idée et la chose, la réalité subjective et la réalité objective, le terme et le fondement de la connaissance, l'être en tant qu'il est connu et l'être en tant qu'il existe.

» Et voilà l'erreur fondamentale de l'occultisme.

» Ce système met à la base de tout le non-être, ou plutôt un être qui est tout à la fois être, puisqu'il aurait l'existence ; et non-être, puisqu'il n'aurait pas de mode particulier d'existence. C'est à cet être que l'occultisme donne le nom de cause première. La cause première n'est donc pas, dans ce système, l'être possédant la plénitude de l'être, parce que toutes les réalités possibles y sont comprises ; c'est, au contraire, un être absolument vide, un être qui existe sans aucune distinction, sans aucun mode d'existence. Cette erreur fondamentale conduit logiquement les occultistes à n'admettre qu'une seule substance ou substance universelle ; et à considérer la matière et l'esprit, non pas comme deux substances irréductibles l'une à l'autre, mais comme deux états différents d'une seule et même substance. Elle les conduit à enseigner que tout est vivant, de-

puis la matière la plus solide jusqu'à Dieu ; et à soutenir, non seulement que le surnaturel n'existe pas, mais encore que l'homme fait essentiellement partie de Dieu, qu'il n'y a pas de distinction substantielle entre la cause première et les causes secondes, entre le créateur et la créature. Elle les conduit enfin à définir Dieu, qu'ils appellent aussi Grand Esprit, la synthèse des mondes visible et invisible. Toutes affirmations fausses comme le principe qui leur sert de base (1) ».

Ce lumineux exposé de notre savant confrère nous donne le clef du mystère dont s'entourent les occultistes. Leur Dieu n'est pas notre Dieu, leur foi n'est pas la nôtre : c'est un grossier panthéisme ; et quand l'un d'eux vient offrir son concours à la cause spiritualiste et nous assurer chaleureusement qu'il défend avec nous l'âme et l'immortalité, il perd son temps et sa peine, car nous ne sommes ni dupes ni complices.

On connaît la doctrine spirite sur l'homme. Trois principes distincts s'unissent pour le composer. Ce sont : le *corps matériel*, support et organe des deux autres ; l'*esprit* ou l'*âme*, cause de la conscience, de l'intelligence et de la volonté ; enfin une sorte d'intermédiaire entre l'esprit et le corps, *lien fluidique* qui les

(1) *Sciences psychiques, spiritisme, occultisme.* (*Annales de phil. chrét.*, juin 1895.)

relierait ensemble et suivrait l'âme après la mort. Ce troisième principe reçoit des spirites le nom de *périsprit* et est appelé *corps astral* par les occultistes : il joue un rôle considérable non seulement dans la vie, telle que la conçoivent ces auteurs, mais dans les faits extraordinaires et mystérieux que n'explique pas la science moderne et dont nous parlerons plus loin.

A l'état latent chez la plupart des hommes, le *corps astral* ou *périsprit*, que l'on nomme aussi notre « double », pourrait sortir du corps. Quelques personnes privilégiées auraient l'avantage de l'émettre en plus ou moins grande quantité : ce sont les *médiums*, ainsi désignés parce qu'ils servent d'intermédiaires entre le monde visible et le monde invisible. Les esprits du monde invisible ne sont, pour les spirites et la plupart des occultistes, que les âmes des défunts, esprits séparés des corps et enveloppés du fluide subtil, le périsprit, qui leur permet d'agir sur le monde matériel et de communiquer avec les *médiums*. La faculté de correspondance qui résulte du périsprit porte le nom de *faculté médianimique* ou *médiumnité*.

Les *médiums*, ou plus exactement les esprits dont ils sont les évocateurs et les agents, manifestent leur pouvoir et déploient leurs talents de bien des manières, mais les séances

qu'ils dirigent sont toujours faites pour frapper et convaincre les spectateurs. Tantôt ce sont des tables qui s'agitent et qui tournent (*tables tournantes*) ; tantôt ce sont des bruits insolites inexplicables, des coups dans les murs, l'ébranlement et le déplacement de meubles, l'apport de cailloux ou de pierres, des impressions sensibles analogues à la vue d'un chien, au frôlement d'une robe, au toucher d'une main froide, etc. Les apparitions de fantômes sont plus sujettes à caution.

Les tables en mouvement « parlent » avec les coups qu'elles scandent sur le plancher : elles donnent ainsi les réponses des *esprits* aux questions qu'on leur pose. Ou le *medium*, armé d'une plume, écrit, sous la dictée des *esprits*, des choses qu'il ignore complètement et qui sont parfois des révélations instructives. Des défunts connus et aimés, des personnages fameux de l'histoire sortent de la tombe et viennent, à l'appel des *médiums*, témoigner leurs sentiments et leurs pensées. Il faut reconnaître que ces communications ont un intérêt et une importance des plus variables : il en est d'incompréhensibles, de sérieuses, de stupides, de frivoles, de grossières.

Il y a des gens qui admettent complètement et sans réserve tous les faits extraordinaires que l'on met au compte des *esprits* ; il en est d'autres qui les nient entièrement, d'avance et

sans examen, considérant la *médiumnité* comme une erreur et le *spiritisme* comme une amusante mystification. L'*occultisme* ne mérite :

Ni cet excès d'honneur, ni cette indignité !

Nous estimons qu'il est prudent et raisonnable de se tenir à égale distance des extrêmes, et nous croyons que l'examen sérieux et impartial des phénomènes étranges que révèle la pratique des *médiums* ne permet ni une foi aveugle ni un scepticisme complet.

Le spiritisme présente des faits avérés, incontestables, qui dépassent certainement le domaine des forces naturelles et annoncent un pouvoir supérieur ; et si ces faits ne paraissent pas toujours démonstratifs, n'entraînent pas de suite la conviction, c'est qu'ils sont assez rares, et surtout enveloppés, obscurcis et dénaturés par beaucoup d'autres que le charlatanisme et l'ignorance accumulent autour d'eux. Les *médiums* les plus sûrs, les plus renommés, se distinguent par le nombre et la force des absurdités qu'ils énoncent ; mais il est incontestable que certaines de leurs révélations sont surprenantes, inexplicables, que la double vue est plus d'une fois leur lot et que plusieurs de leurs tours prodigieux sont d'ordre surnaturel. Ils obéissent alors, exceptionnellement, à une inspiration

étrangère, mais restent d'ordinaire abandonnés à leurs propres ressources ; toutefois, ayant été par hasard favorisés d'un secours suprasensible, ils prennent leur rôle au sérieux et y entrent si bien (par auto-suggestion) qu'ils ne doutent plus d'eux-mêmes, se considèrent comme des *inspirés* et des *voyants*, et forgent mille mensonges, mille contradictions pour soutenir quand même leur personnage et grandir leur réputation.

Mais quels sont les esprits qui, dans de rares occasions, permettent ainsi aux *médiums* de faire des prodiges et de rendre de véritables oracles ? Assurément ce ne sont pas les âmes des défunts, mais des esprits mauvais, hypocrites et menteurs, le diable et ses anges. Les *médiums* empruntent alors le pouvoir de révéler l'avenir, de voir à travers l'espace, d'outrepasser les forces de la nature et de l'homme à l'esprit du mal, et non pas à ce fluide prétendu qu'ils nomment *périsprit* ou *corps astral*.

La théorie du *corps astral* ne repose sur aucune donnée scientifique et ne mérite pas d'être discutée. Mais, comme l'observe judicieusement le Dr Goix, « elle est la conséquence logique de l'erreur fondamentale de l'occultisme. Si les spirites et les occultistes accordent un tel pouvoir au corps astral et s'ils le considèrent comme la cause des phénomènes mystérieux

signalés, c'est que, d'après ces auteurs, ce troisième principe est une émanation de l'unique substance universelle et l'une des modalités de ce fluide ou agent universel, la modalité inhérente au corps humain. »

Quelques spirites avisés sentent bien que la faveur populaire les abandonne et qu'on ne croit plus guère aujourd'hui aux *revenants* ni aux *réincarnations* avec ou sans la *métempsycose*. Il leur est difficile de prétendre, sans rire, que les mains qui touchent les assistants, qui déplacent les meubles, ou se profilent en vagues reflets sur les murs, soient les mains des esprits des morts ; aussi, laissant les vieux errements comme des loques usées, s'efforcent-ils de prendre le vent de la science et de chercher des points d'appui dans le *magnétisme* d'une part, dans la physique transcendante de l'autre. C'est une tactique habile qui ne les sauvera pas, car la tâche est au-dessus de leurs forces. Comment la science, faite de logique, d'expérience et de clarté, s'accorderait-elle avec une doctrine obscure qui ne s'appuie sur aucun fait et se recommande seulement d'une tradition de trente-six siècles ? La conception du *corps astral* n'est-elle pas fidèlement pareille à celle qu'en avaient les Egyptiens de la XVIIIe dynastie ? Mais qu'importe ? Le salut est dans la science, et l'on déclare que M. de Rochas a *grandement mérité de l'occul-*

tisme en découvrant (1) l'*extériorisation de la sensibilité* qui peut servir de base à la doctrine.

Un occultiste contemporain, tout en ne niant pas l'existence *possible* des esprits, déclare qu'ils ne sont pour rien dans l'action spirite et que les prodiges des *médiums* sont exclusivement dus à l'*extériorisation de leur corps astral*. Le premier point serait scientifiquement prouvé par les expériences de Rœntgen, de Lebon et de Narkowietz Iodko (2) ; le second serait affirmé par les expériences faites chez M. de Rochas avec la célèbre *médium* Eusapia Paladino. Nous nous bornons à signaler cette volte-face singulière, la science n'ayant pas de données suffisantes pour juger les graves questions soulevées par les travaux de M. de Rochas.

(1) Voir *Envoûtement*.
(2) Voir *Magnétisme*.

CHAPITRE XXII

TABLES TOURNANTES

La question des *tables tournantes et frappantes*, qui a passionné le public de 1850 à 1865, a été depuis lors de plus en plus délaissée et ne semble guère préoccuper l'opinion : elle n'a pourtant pas trouvé sa solution et n'est malheureusement pas plus avancée qu'il y a quarante ans. S'agit-il dans l'espèce d'un simple phénomène physiologique ou faut-il recourir à une influence surnaturelle, à l'intervention d'un *esprit ?* Dans l'état de la science, aucune décision catégorique n'est encore possible, ne répond à l'universalité des faits.

Ce qui paraît probable, c'est que les deux explications en présence rendent compte respectivement de certains cas, c'est que les tenants du surnaturel ont partiellement raison

sans que leurs adversaires aient absolument tort. Le plus souvent la prestidigitation et le charlatanisme arrivent, avec les seules ressources de la nature, à faire tourner les tables, mais parfois l'action diabolique préside à l'opération et lui donne un caractère nettement surnaturel, magique et malfaisant.

Le matériel d'expérience se trouve partout, la mise en scène est des plus simples et les opérateurs sont vous ou moi. On choisit une table légère, ronde, montée autant que possible sur un seul pied, et on se met à plusieurs autour d'elle, graves, silencieux, attentifs, les mains posées sur le rebord, les doigts se touchant. La chaîne ainsi faite, on attend.

Au bout d'un temps variable, quelques minutes le plus souvent, la table oscille sur sa base et s'anime : elle se déplace, tourne et frappe. On l'interroge ou plus exactement on interroge les esprits dont elle est l'organe. La table répond aux questions par oui ou non, ou plutôt le nombre de ses coups marque les différentes lettres de l'alphabet pour constituer les mots de sa réponse.

A défaut de table, une corbeille, un chapeau, un coffret, un meuble léger quelconque peut devenir le centre de la chaîne humaine et prendre un mouvement de rotation plus ou moins rapide. La nature de l'objet qu'on actionne n'est donc pas déterminée, mais l'état

psychique des assistants est loin d'être indifférent. La croyance aux *esprits* préside toujours aux opérations, semble même nécessaire. On a remarqué dès longtemps que la présence dans la chaîne d'une seule personne réfractaire, incrédule, suffit à rompre le charme, à empêcher le mouvement de la table. Par contre, l'assistance d'un *médium*, c'est-à-dire d'un homme en communication directe avec les *esprits* est des plus favorables, et l'on a vu plus d'une fois le chapeau, la table tourner entre les seules mains du *médium*.

La pratique des *tables tournantes* a pour base le *spiritisme* ; c'est dire qu'elle n'est pas nouvelle et qu'elle remonte à la plus haute antiquité. Les Romains la connaissaient. Tertullien rapporte que les magiciens de son temps faisaient mettre les personnes en cercle et les rendaient ainsi témoins de prodiges : ils avaient à leurs ordres des esprits messagers et des démons par la vertu desquels chaises et tables parlaient et prophétisaient. Le progrès des lumières a beaucoup diminué le prestige de la magie, mais ne semble pas avoir porté préjudice aux tables tournantes, puisque de nos jours elles ont obtenu un regain de vogue et de succès et que des esprits cultivés, distingués, des célébrités de la littérature et de l'art y ont cru.

Cependant la science, curieuse et même indiscrète par habitude, n'a pas eu peur des es-

prits et a courageusement cherché à voir clair dans ces phénomènes prétendus mystérieux. Un des premiers, l'illustre Chevreul s'est voué à la tâche et a apporté dès 1853 (1) une explication naturelle, qui n'a pas subi depuis lors de modification essentielle et que nous allons résumer. Les mouvements de la table sont dus non pas à l'*esprit frappeur*, mais aux assistants mêmes, acteurs et dupes : ils se produisent par une action musculaire involontaire et inconsciente, par une série d'impulsions imperceptibles qu'impriment à la table, et à leur insu, ceux qui la touchent, en conséquence de la direction même et de la force de leur attention, de la vivacité de la pensée et de l'intensité du désir qui les accaparent et les dominent.

Ces trépidations musculaires, quoique invisibles et à peine sensibles, sont très probables : on les a montrées dans les recherches avec le *pendule explorateur*, avec la *baguette divinatoire*, et on les retrouve indubitablement dans les expériences récentes de *cumberlandisme* (2). Sont-elles suffisantes pour amener la rotation d'une table ? On a toutes raisons de le croire, en présence des nombreux témoignages qui l'affirment. « J'ai fait tourner des tables, déclare un auteur, avec des femmes dé-

(1) *Journal des Savants*, 1853-54.

(2) Voir *Lecture de pensées*.

colletées, ce qui facilitait l'observation. Quand s'animait la table, on voyait très bien les contractions musculaires inconscientes se dessiner sur les bras de l'une d'elles, la plus nerveuse. Elle faisait les réponses sans en avoir conscience, comme il apparaissait à son étonnement. Les autres soulignaient les mouvements de la table avec une inconscience non moindre. Suivant l'attention et l'intelligence des sujets, la table répond des stupidités ou d'une manière fort habile. » (Dr Regnault.)

Il est incontestable que le succès de l'opération dépend essentiellement de la crédulité des personnes et de l'application soutenue de leur volonté. Les réponses de la table ne sont pas d'ordinaire imprévues, déconcertantes au regard de ceux qui l'interrogent : elles offrent une concordance remarquable, constante avec les idées qui occupent les personnes présentes et qui ont dicté les demandes. Au contraire, si l'attention est faible ou distraite, si la confiance manque, l'*esprit frappeur* est désorienté et impuissant, les coups ne traduisent que des absurdités et ne répondent plus à aucun sens, l'expérience est manquée.

Ces différences caractéristiques sont incompréhensibles dans l'hypothèse du *spiritisme ;* elles s'expliquent d'elles-mêmes, si l'on admet que les assistants, à la fois dupes et complices, font tous les frais de l'expérience. Avec une

forte contention d'esprit, doublée d'une foi aveugle, on agit efficacement sur la table et on en conduit les mouvements, tandis qu'une faible attention est impuissante à obtenir le moindre résultat.

Tous ne se rendent pas à l'explication naturelle des tables tournantes, et il faut avouer qu'elle ne résoud pas les graves difficultés que la pratique soulève. Comment, par exemple, le mouvement peut-il se transmettre à volonté d'une personne à la table, sans le moindre signe apparent? A cet égard les partisans du *magnétisme* triomphent et affirment que tout ne se borne pas à un attouchement. Il y aurait à l'extrémité des doigts un dégagement certain d'un fluide impondérable, le *fluide animal.* Mais ce fluide, à supposer qu'il existe, ne rendrait compte que des mouvements et laisserait entière l'action de la volonté, qui paraît dicter le nombre de coups, c'est-à-dire les réponses de l'*esprit* prétendu.

Ce n'est pas tout. Comment la table, également pressée de toutes parts, tourne-t-elle au lieu de rester immobile? C'est une objection qu'on écarte d'ordinaire en disant que l'action des différents assistants est loin d'être égale, que la table obéit à l'influence prépondérante. Mais pourquoi une table en mouvement résiste-t-elle aux plus énergiques efforts d'un incrédule qui prétend l'arrêter? D'où lui vient cette

force surhumaine? D'où ces communications étranges qui déconcertent parfois les assistants et dépassent de beaucoup la science de tous? Il n'est pas difficile de comprendre que le *diable* n'est pas étranger à de telles machinations et qu'il est la cause de tout ce qui dépasse les forces de la nature.

Fait digne de remarque, les tables tournantes ne donnent pas en toutes les mains des résultats identiques et doivent à la présence des *médiums* leur maximum d'intérêt et leur certitude de succès. Or le *médium*, s'il est homme comme nous et livré d'ordinaire à ses propres ressources, a des accointances incontestables avec le démon et tire de là le moyen de faire parfois des prodiges surprenants et de nous mystifier.

CHAPITRE XXIII

LÉVITATION

La propriété de s'élever spontanément dans les airs a reçu le nom de *lévitation*. L'histoire rapporte plusieurs faits qui ne permettent pas de la mettre en doute ; et la science, en montrant qu'elle est en contradiction avec les lois connues de la nature, nous oblige à lui attribuer un caractère surnaturel.

Les travaux et les découvertes mémorables de Galilée et de Newton, les expériences convaincantes des physiciens modernes ont établi définitivement que la *pesanteur* est la loi générale sur notre planète. La pesanteur est cette force en vertu de laquelle tous les corps tendent à se précipiter vers le centre de la terre : c'est un mode de l'*attraction universelle*. Tout objet élevé en l'air et abandonné à

lui-même tombe invariablement à terre avec une vitesse croissante qui est exactement connue et calculée.

Dans ces conditions, on ne conçoit pas comment notre personne pourrait naturellement, dans certains cas, être repoussée de la surface de la terre au lieu de rester clouée au sol, comment la répulsion pourrait exister en place de l'attraction. Et cependant l'observation rapporte des cas positifs de lévitation. Ces cas, contraires aux lois de toute la nature, inexplicables au point de vue scientifique, réclament une cause surnaturelle.

Mais, disons-le tout de suite, il ne faut pas se hâter de conclure au miracle en présence de tous les faits de lévitation vraie ou supposée qui se présentent. Beaucoup ne sont ni evidents ni démonstratifs, et l'illusion en pareille matière est facile et fréquente. La supercherie ne l'est pas moins, de sorte qu'il est recommandé d'avoir recours aux méthodes les plus rigoureuses d'observation et de contrôle.

Certaines maladies peuvent donner lieu à l'erreur. Ainsi, dans les crises de *tétanos* où la force se centuple, des malades manifestent une agilité extrême et semblent, à certains moments, s'élever en l'air, au-dessus des lits et des tables : nous en avons vu un s'élancer dans sa chambre et escalader une suspension de lampe avec une apparence de haut vol. Dans les

fièvres graves avec délire, notamment la *fièvre typhoïde*, le même phénomène s'observe. Une de nos malades, dans des accès frénétiques, s'élevait à des hauteurs incroyables et jusqu'au plafond avec une légèreté déconcertante. Nous avons eu la joie de la guérir ; et depuis lors, mariée, mère de famille, elle est retenue à terre par son poids (200 livres) et ne songe plus à monter au ciel.

La pratique médicale offre rarement des cas aussi surprenants, sauf dans l'*hystérie* où ils se présentent très souvent. Cette grave névrose a causé plus de méprises que toutes les maladies par ses allures extravagantes. La période de *clownisme* des *crises hystériques* se distingue par des mouvements aussi brusques que gigantesques. La malade se soulève tout d'un coup, comme poussée par un ressort, son corps droit et tout d'une pièce quitte la terre, elle est projetée en l'air, elle retombe, elle rebondit aussitôt, retombe encore, et ainsi de suite sans arrêt quinze, vingt fois ou plus. Il y a des élans d'une instantanéité frappante, des sauts prodigieux.

Sauter et bondir sont un jeu pour ces malades ; mais, faut-il le dire, ces mouvements réclament nécessairement un sérieux effort et un point d'appui et ne donnent qu'une illusion grossière de lévitation. Dans ses crises les plus violentes, nulle hystérique n'arrive à monter

lentement graduellement, en l'air, en dehors de tout appui, à s'y maintenir immobile, à se suspendre réellement entre ciel et terre, à garder longtemps, loin du sol, une position contraire aux lois de l'équilibre et de la pesanteur : toutes conditions requises pour constituer une véritable lévitation.

Des faits d'un autre ordre se présentent dans l'aliénation mentale : ils sont dus à *l'hallucination*. Des fous se sentent soulevés, transportés au loin; d'autres se persuadent que le diable les enserre, les enlève de terre et les suspend en l'air à des hauteurs démesurées. Toutes ces idées de lévitation sont fantastiques : elles naissent du délire de l'imagination et n'ont pas la moindre base dans la réalité.

La lévitation est établie par de nombreuses observations, et même, peut-on ajouter aujourd'hui, par quelques expériences. Un savant physicien anglais, Crookes, connu par ses travaux sur l'état radiant de la matière, a étudié récemment, au moyen d'un *médium*, les phénomènes spirites : il déclare qu'après s'être entouré des précautions les plus minutieuses, il a observé, en présence de témoins irrécusables, le soulèvement spontané en l'air du corps humain et de plusieurs objets matériels du poids de 25 à 100 livres. Ces curieuses expériences, sur lesquelles il est bon de faire quelques réserves, doivent être rappelées ici,

parce qu'elles ont définitivement brisé le cercle d'hostilité, de négation ou de silence où la science matérialiste tenait obstinément renfermés tous les cas de lévitation. « Du moment où pareils phénomènes sont affirmés par un savant de la valeur de Crookes, dit un libre-penseur, on ne peut les nier *de parti-pris* (Dr Regnault). » Il nous semble que la prévention n'est jamais permise en matière d'observation et qu'il suffit de voir pour croire. Or, l'histoire rapporte des faits nombreux qui attestent l'existence de la lévitation : nous rappellerons les plus caractéristiques.

Des extatiques se sont élevés en l'air, tantôt à quelques centimètres du sol, tantôt à deux, à trois mètres, plusieurs à la hauteur de grands arbres : citons parmi eux saint François d'Assise et sainte Colette. Un jour d'Ascension, sainte Agnès de Bohême s'éleva dans l'air à perte de vue et ne revint qu'au bout d'une heure (*Bollandistes*, 6 mai). Saint Thomas de Villeneuve, en cette même fête, lisant l'évangile, tomba en extase au verset : *et videntibus illis elevatus est*, s'éleva dans les airs et y resta suspendu pendant douze heures. La lévitation s'est prolongée bien plus longtemps chez quelques-uns. Ainsi, le bienheureux Gilles de Santarem demeura suspendu pendant toute une nuit, du coucher du soleil jusqu'au lendemain matin. Christine d'Aquila et Dominique de

Jésus-Marie prolongèrent leur élévation vingt-quatre heures ; Marie de Simiane, deux jours ; et le franciscain Louis de Mantoue trois jours.

Sainte Thérèse fut-elle sujette à la levitation ? On l'a cru d'après ces paroles : « Il me semblait souvent que mon corps était affranchi des lois de la pesanteur. Quelquefois aussi cet état se bornait à ce que je ne sentais plus mes pieds poser sur la terre. » Mais on ne saurait tirer d'une aussi légère impression aucune certitude. Par contre, le cas de Marie d'Agreda ne paraît pas douteux. Dans ses extases, son corps devenait immobile, insensible et se tenait un peu élevé au-dessus de la terre, léger comme s'il avait perdu son poids matériel. Il suffisait de souffler tant soit peu sur elle, même de loin, pour la voir remuer et se balancer comme une plume légère. Une telle merveille fut bientôt connue de toutes parts et amena au couvent de Burgos une grande affluence de visiteurs et de curieux. Tous purent en être témoins et, de leur propre souffle, en dehors de la grille de la chapelle, agiter le corps suspendu de l'extatique.

Un jour de fête de saint Pierre, une religieuse, Jeanne d'Orvieto, s'éleva en l'air, en présence de toutes ses compagnes, la tête en bas, les bras tendus, les pieds en haut posés l'un sur l'autre.

En 1772, à Aprigliano, diocèse de Cosenza,

le bienheureux Jean d'Acri fut pris d'extase à la fin d'un sermon et son corps s'éleva d'un pied environ au-dessus de l'estrade où il prêchait : il demeura ainsi suspendu en l'air pendant assez longtemps.

Les cas de lévitation ont eu parfois des témoins irrécusables. Ainsi, saint François d'Assise emporta un jour avec lui un frère, nommé Maffi, dans son vol extatique. — Jeanne Rodriguez, accompagnée dans la rue par Alphonse et François Ruiz à cause de sa faiblesse, s'éleva tout à coup comme un aigle dans les airs, emporta avec elle ses deux guides et ne toucha le sol que trois cents pas plus loin, au couvent de Saint-Augustin. — Les ravissements de Dominique de Jésus-Marie, qui l'élevaient parfois en l'air, laissaient beaucoup d'incrédules à Valence. L'un d'eux s'imagina de lui saisir les pieds au moment où il était ravi au ciel : il se sentit entraîné avec lui, prit peur et, lâchant le P. Dominique, retomba durement à terre en se faisant grand mal. — Saint Joseph de Cupertino, célèbre par le nombre de ses extases volantes (plus de soixante-dix), fut ravi, un jour, dans l'église de Sainte-Claire, saisit le confesseur du couvent, l'enleva avec lui dans les airs et lui fit faire le tour des chapelles.

Ces exemples, et beaucoup d'autres que nous pourrions citer, relatés souvent dans les

bulles de canonisation ou inscrits dans les offices de quelques saints, ont une valeur incontestable. L'Église n'a pas établi la sainteté sur le seul fait de lévitation, mais elle y a vu la main de Dieu : elle a trouvé la preuve du surnaturel divin dans les habitudes et la vie des personnes favorisées et dans les circonstances du fait lui-même. Mais nul chrétien n'ignore que le surnaturel ne procède pas toujours du ciel et qu'il peut avoir une origine diabolique.

La lévitation, toute extraordinaire qu'elle soit, n'est pas impossible à produire par le démon et ses anges ; et plusieurs exemples ne permettent pas de douter de sa réalisation dans l'ordre satanique. Des hommes se sont élevés dans les airs sous la seule inspiration du mauvais esprit, et pour séduire et tromper les foules ignorantes.

Ajoutons que de nombreux *possédés* ont eu cette étonnante faculté. Il n'est pas difficile alors de discerner l'esprit du mal ; d'autant plus que les exorcistes sont plus forts que le démon, ont le pouvoir de lui commander et arrivent dans certains cas à réaliser, à ses dépens, de véritables *expériences de lévitation*. Nous en avons la preuve intéressante dans le récit suivant d'un misionnaire de Cochinchine, le P. Delacour :

« Je m'avisai, écrit-il, dans un exorcisme, de

commander au démon, en latin, de transporter le possédé au plancher de l'église, les pieds les premiers et la tête en bas. Aussitôt son corps devint raide et, comme s'il eût été impotent de tous ses membres, il fut traîné au milieu de l'église à une colonne, et là, les pieds joints, le dos collé à la colonne, sans s'aider de ses mains, il fut transporté en un clin d'œil au plancher (voûte), comme un poids qui serait attiré d'en haut avec vitesse sans qu'il parût qu'il agît. Suspendu au plancher, les pieds collés, la tête en bas, je fis avouer au démon, comme je me l'étais proposé, la fausseté de la religion païenne... Je le tins plus d'une demi-heure en l'air, et, n'ayant pas eu assez de constance pour l'y tenir plus longtemps, tant j'étais effrayé moi-même de ce que je voyais, je lui ordonnai de le rendre à mes pieds sans lui faire de mal... Il me le rejeta sur-le-champ comme un paquet de linge sale, sans l'incommoder. »

La science de nos jours n'admet pas la *possession*, mais, nous l'avons vu par les expériences de Crookes, elle commence à admettre le *spiritisme* et accorde foi et crédit aux *médiums*. Or les *médiums*, race dangereuse et tarée, évoquent les esprits et sont en communication directe avec le diable ; ils sont certes sujets à l'erreur et à la contradiction, disposés à toutes sortes de supercheries et de mystifica-

tions, mais parfaitement capables, dans quelques circonstances, d'opérer, avec l'aide du démon, des prodiges surprenants et notamment la lévitation. Que les savants modernes étudient et acceptent les cas de lévitation dus à l'action du diable, et aussitôt tous ceux qui procèdent de l'influence divine et sont autrement nombreux et éclatants s'imposent à leur attention, à leur examen, à leur créance : le surnaturel ne saurait être scindé, il s'accepte sur toute la ligne.

Si les tours merveilleux des *médiums* intéressent la science actuelle et l'orientent du côté des *esprits* qu'elle s'obstinait naguère à ignorer ou à nier, il faut reconnaître que, par un heureux retour des choses, le diable répare, bien malgré lui, les brèches faites à l'œuvre de Dieu et que la cause du bien est servie par son irréconciliable ennemi. La foi au surnaturel nous revient par Satan qui prétendait la ruiner à jamais dans les âmes sauvées par le Dieu fait homme, Jésus crucifié. C'est la sainte revanche du Très-Haut.

CHAPITRE XXIV

BILOCATION

La faculté d'être, à la fois et en même temps, ici et ailleurs, dans deux localités distinctes et séparées par l'espace, a reçu le nom de *bilocation*. Ce n'est pas une faculté normale, ni commune ; et il faut la classer de suite dans la catégorie des dons extraordinaires, surnaturels. Nous ne pouvons pas naturellement scinder notre unité, diviser notre personnalité et faire que nous soyons présents au même instant dans un lieu et dans un autre. L'histoire rapporte plusieurs cas de *bilocation* qui ont exercé et exerceront longtemps encore la sagacité des critiques, savants et philosophes.

On raconte que l'an 400, le jour de la mort de saint Martin à Tours, saint Ambroise en fut averti dans l'église de Milan, au moment même

où il disait la messe. Il était d'usage que le lecteur se présentât au célebrant avec le livre, et ne lût la leçon que lorsque celui-ci lui en avait donné l'ordre. Or il arriva que le dimanche dont il s'agit, pendant que celui qui devait lire l'épître de saint Paul était debout devant l'autel, saint Ambroise, qui était à célébrer la messe, s'endormit lui-même sur l'autel. Deux ou trois heures se passèrent sans qu'on osât le réveiller. Enfin, on l'avertit du long temps que le peuple attendait : « Ne soyez pas troublés, répondit-il, ç'a été pour moi un grand honneur de m'endormir, puisque Dieu a voulu me montrer un si grand miracle, car sachez que l'évêque Martin, mon frère, vient de mourir. *J'ai assisté à ses funérailles*, et après le service ordinaire, il ne restait plus à dire que le capitule, lorsque vous m'avez réveillé. » Les assistants furent dans une grande surprise. On nota le jour et l'heure, et il fut reconnu que l'instant du trépas du bienheureux confesseur avait été précisément celui où l'évêque Ambroise disait avoir assisté à ses funérailles.

Voilà un fait qui est bien connu et qui porte avec lui toutes les garanties d'authenticité : il dépasse et déconcerte la science. Il est vrai qu'on a prétendu l'expliquer par « une surexcitation excessive du cerveau » (Brierre de Boismont); mais il serait plus convenable d'avouer l'impuissance de la science que de recourir à

des mots sonores qui ne donnent pas la clef du mystère. La bilocation semble résulter de cette parole de saint Ambroise : « J'ai assisté aux obsèques », mais elle n'est pas absolument certaine. L'évêque de Milan a-t-il été instantanément transporté à Tours ou n'a-t-il eu qu'un rêve prophétique ? Les deux alternatives ont été posées, discutées et restent possibles ; toutefois la dernière a paru généralement la plus probable. Il s'agirait en ce cas d'un fait télépathique des mieux vérifiés. Mais le don de *double vue* n'est pas moins que celui de *bilocation*, merveilleux et surnaturel.

De nos jours, en plein dix-huitième siècle, la bilocation s'est affirmée par un fait extraordinaire qui n'est pas contesté. Saint Alphonse de Liguori, tombé malade près de Naples au couvent de la Scala, s'est trouvé en même temps à Rome auprès de Clément XIV et a assisté ce pape à son lit de mort.

Plusieurs extatiques semblent avoir été favorisés de la même merveille : on cite saint Antoine de Padoue, Marie d'Agreda et la mère Agnès de Jésus, tertiaire de saint Dominique, qui en 1634 se présenta à Paris à M. Olier pendant qu'elle était en extase au monastère de Langeac, en Auvergne.

En présence de tels faits, les savants ne peuvent que s'incliner et reconnaître l'intervention divine. Mais il ne faudrait pas généraliser la

règle et considérer comme miracles du ciel tous les cas de bilocation. Certains en effet semblent dus au démon.

Le diable, ce *singe du bon Dieu*, peut opérer pour son compte des merveilles qu'on est tenté, de prime abord, de confondre avec des miracles : on a observé chez certains possédés non point la bilocation, mais ce qui en était l'apparence. Au surplus, les prodiges du ciel se reconnaissent à des signes éclatants et notamment à la vie humble, sainte et mortifiée de ceux qui en sont les sujets, et il est facile de les distinguer des autres. La main du diable se montre aux caractères des opérations qu'il dirige pour nous égarer et nous perdre.

CHAPITRE XXV

SUEUR DE SANG

La *sueur de sang*, ou *hématidrose*, est un phénomène rare, extraordinaire, qui consiste dans l'écoulement plus ou moins abondant et durable de véritables gouttes de sang par les pores de la peau, particulièrement du visage. Le seul exemple authentique et indiscutable qu'en rapporte l'histoire est celui de Notre-Seigneur Jésus-Christ au jardin des Oliviers. Torturé par l'angoisse, pressentant les douleurs dernières du sacrifice et l'agonie du Calvaire, le Rédempteur du monde retiré à l'écart de ses disciples versa une sueur profuse de sang. « Et factus est sudor ejus, sicut guttæ sanguinis decurrentis in terram », nous dit saint Luc dans son Evangile (XXII, 44). L'écoulement de sang, on le voit, fut assez abondant pour

inonder la figure ou le corps du Divin Maître et ruisseler à terre.

La sueur de sang du Sauveur, qui paraît des plus singulières et qu'on est tenté de tenir pour miraculeuse, n'est sans doute qu'un phénomène naturel. Les anciens auteurs n'hésitent pas à le déclarer : leurs raisons ne s'appuient pas toujours sur une science physiologique exacte, mais elles procèdent du moins d'un sens théologique assuré.

« Je dis, déclare Suarez, que, *sans miracle spécial*, le Christ Jésus sua le sang, par la violence de la tristesse et de l'agonie qu'il souffrit dans sa prière... Cela peut s'expliquer, comme le fait Cajetan, par une raison naturelle et physique. Car, de même qu'une grande émotion produit violemment la sueur, ainsi une émotion intense, si les sources de la sueur sont taries, peut faire sortir le sang (?)... Le corps du Christ était affaibli et épuisé ; il put dès lors se faire que, la sueur étant tarie, le sang coulât, chassé par la violence de la peine intérieure (?) » (1)

Un autre maître de la Compagnie de Jésus, Maldonat, n'est pas moins affirmatif. « Bien qu'il y en ait, dit-il, qui pensent que la sueur de sang du Christ a été un miracle, j'estime plutôt que *cette sueur fut naturelle*. Aristote

(1) *De mysteriis Christi*, disput. XXXIV, sect. 2.

affirme que le fait peut se produire naturellement, et que, de vrai, il s'est produit ; et la raison enseigne, en effet, que, dans les hommes d'une constitution exceptionnellement délicate, ce phénomène peut avoir lieu (!). Pourquoi, de même que nous voyons des hommes saisis d'une frayeur subite se couvrir de sueurs, le Christ, dont le corps était si délicat, n'aurait-il pas naturellement sué du sang, au spectacle de l'ignominieux supplice qui l'attendait? » (1)

Le savant bénédictin, Dom Calmet, a consacré toute une dissertation à la sueur de sang de Jésus-Christ et y défend le sentiment de Suarez et de Maldonat. « L'opinion commune des théologiens, écrit-il, enseigne que cette sueur de sang fut naturelle, mais coula plus violemment et en plus grande abondance que cela n'arrive d'ordinaire. *Et de fait les exemples abondent* (?) *d'une sueur de sang se produisant, sans miracle, sous le coup d'une frayeur subite* (2). »

Le grand pape Benoît XIV s'en réfère à la thèse de Dom Calmet. « Si quelqu'un, écrit-il, veut connaître des exemples de sueurs de sang et de larmes de sang, *ayant coulé sans miracle aucun*, il peut lire sa dissertation d'une érudition vraie... D'autres faits sont aussi rapportés par Marcel Donat et Réjès, lesquels de-

(1) *Commentaire sur les Evangiles.*
(2) *Dissertationes in Vetus et Novum Testamentum.*

montrent parfaitement que *des larmes et des sueurs de sang ont coulé naturellement*, non seulement quand il y a eu maladie du corps, mais simplement par tristesse et peine d'esprit... Puis donc que des sueurs de sang et des larmes de sang ont pu naturellement, en certains hommes, résulter de certains états d'âme violents, le Christ Jésus, sous le poids de l'affliction, a bien pu, *sans miracle*, verser des gouttes de sang coulant jusqu'à terre (1). »

Il résulte de ces textes autorisés que la sueur de sang, même chez Jésus-Christ, n'est pas nécessairement miraculeuse, et qu'il est permis d'en chercher la cause dans la physiologie. Mais, il faut l'avouer, cette cause naturelle n'est pas révélée, elle est encore indéterminée, et l'*hématidrose* reste un phénomène aussi merveilleux qu'inexplicable. Quoi qu'en disent nos savants théologiens, la frayeur et l'affliction ne suffisent pas à produire — et à expliquer la sueur de sang ; et ce qui le prouve, c'est que ces passions sont communes à tous les hommes et que la sueur de sang est absolument exceptionnelle.

Dom Calmet affirme, il est vrai, sur la foi d'autrui, que les exemples abondent ; mais la science est plus exigeante aujourd'hui qu'au-

(1) *De servorum Dei beatificatione et Beatorum canonizatione*, lib. IV, part. I, caput. XXVI, 7.

trefois, elle réclame des faits et des preuves. Ce qu'on rapporte et ce qu'on accepte de confiance, ce sont des récits transmis de bouche en bouche d'un fait plus ou moins observé, sans témoignages authentiques, sans vérification sérieuse. Maldonat par exemple « entend raconter, par ceux qui l'ont vu *ou connu*, qu'il y a deux ans, à Paris, un homme robuste et bien portant, ayant entendu prononcer contre lui la sentence de mort, fut subitement couvert d'une sueur de sang », et c'est assez pour établir sa conviction. Les observations anciennes sont vraiment trop superficielles, trop peu détaillées, trop dépourvues de sens critique pour être acceptées aujourd'hui et entrer en ligne de compte.

Les sueurs de sang semblent le plus souvent inséparables des *stigmates sacrés*, et l'hagiographie en rapporte un certain nombre d'exemples. Tous sont-ils authentiques, indiscutables ? Il serait téméraire de l'affirmer ; mais l'interprétation des faits avérés n'est pas facilitée par la connexion que nous venons de signaler.

Des stigmatisées célèbres, sainte Catherine de Sienne, sainte Lutgarde, etc., ont eu de véritables sueurs de sang, suivant les historiens du temps. En général les auteurs ne font pas difficulté de regarder cet événement singulier comme naturel et de l'attribuer aux ardeurs de la contemplation, à l'influence de l'imagina-

tion. Mais leurs constatations sont très sommaires et manquent de rigueur. Une religieuse Capucine, Passidée Crogi, de Sienne, nous dit le P. Venturi, « estait si profondément attachée à méditer l'effusion avec laquelle se respandait le sang de Nostre-Seigneur en chaque station de sa Passion,... qu'une sueur la prenait en toutes les parties de son corps si violente et si abondante, *qu'on eût dit mesme à la couleur qu'elle estait plus de sang que d'autre chose.* » Le doute est permis en présence de tels témoignages.

Dans plusieurs observations, la sueur de sang n'est signalée qu'au visage. En admettant même qu'aucune erreur n'ait été faite sur la qualité du liquide, rien n'empêche de croire que le sang provenait des plaies stigmatiques, et dès lors l'écoulement observé ne mérite pas le nom de sueur. Les stigmates, quoique rares, sont plus vérifiés que les sueurs de sang, et il est probable que notre hypothèse s'applique à plus d'un cas.

De nos jours, les observations scientifiques de sueurs de sang manquent ; celles d'hémorrhagie légère par la peau se comptent (1).

(1) Cf. Raynaud, Art. *Hématidrose* du *Dict. méd. et chir. pratiques.* — Tittel, *Ein Fall von Hämathydrosis. Arch. fur Heilkunde* XVII *Jahrg. Heft.* 1, 1876 ; Mitchel, *Cas d'hématidrose*, Colombus, 1880, *Ohio méd. Recorder* ; Leroy *Bul. méd. du Nord* Lille 1884 ; *Bloody-sweat, Pop, sc.*

Rappelons seulement la plus récente et la plus caractéristique, dûe au Dr Ferrand, médecin de l'Hôtel-Dieu de Saint-Étienne (1).

Le sujet, *atteinte de stigmates*, ne présentait ni purpura ni hémophilie. L'hémorrhagie eut lieu par presque toute la surface cutanée, mais en quantité très minime, presque insignifiante. « A part les régions pileuses, comme le cuir chevelu et le pubis, il est peu de points du corps qui n'aient à un moment donné laissé transsuder quelques gouttes de sang. » Il y eut épistaxis, hématémèse, métrorrhagie. Le sang sortit particulièrement par les conjonctives, les mamelons, la paume et le dos des mains, les conduits auditifs externes, les pommettes et le nez. Quelques douleurs sourdes apparaissaient localement, suivies de petites vésicules qui se rompaient et donnaient lieu à une transsudation lente et continue de sang.

Ces détails précis montrent bien qu'il ne s'agit pas dans l'espèce de *sueur de sang*, mais d'hémorrhagie par vésicules cutanées. La genèse d'une telle hémorrhagie est exactement celle que l'on a constatée pour les stigmates sacrés et ne doit pas nous arrêter ici. Mais nous

Month, New-York, 1884-85 ; Masson, *Hémorrhagie par la peau*, *Edimburgh Med. Journ.*, sept. 1886. — Voir aussi le travail ancien de Parrot, *Etude sur les sueurs de sang et les hémorrhagies nécropathiques*, *gaz. hebd.*, *Paris*, 1859.

(1) *Bul. Méd.*, 2 avril 1892.

ne tenons pas l'observation du Dr Ferrand, toute intéressante qu'elle soit, comme le type du genre et nous nous gardons d'y ramener tous les cas d'hématidrose.

La sueur de sang est, à bien dire, la sortie en quantité appréciable du liquide sanguin par les innombrables orifices des conduits sudoripares qui existent à la surface de la peau. C'est au moins son mécanisme le plus facile, car on ne conçoit pas que l'hémorrhagie cutanée exige la formation préalable de bulles et de vésicules ni l'effraction sur des points multiples de la masse épidermique épaisse et dure. Dans ces conditions, la sueur de sang doit être très rare, et peu de praticiens ont l'occasion de la constater. Mais elle est possible, et les savants sont d'accord avec les théologiens pour déclarer qu'elle ne nécessite nullement une intervention surnaturelle.

Il ne suffit pas toutefois d'admettre au point de vue physiologique la sueur de sang, il faut encore l'expliquer naturellement, scientifiquement ; et ici la tâche se montre très difficile. Plusieurs hypothèses ont été proposées pour rendre raison de ce singulier phénomène, aucune n'a pu jusqu'à ce jour rallier tous les suffrages.

Pour quelques-uns, l'hématidrose serait d'ordre pathologique. Sa cause serait dans un vice constitutionnel. Elle serait due, comme

les stigmates, à l'*hémophilie*. Mais il est facile de voir que l'effet n'est nullement en rapport avec la cause prétendue.

L'*hémophilie* est une affection rare, et les hémorrhagies profuses, fréquentes, graves qui la traduisent ont toujours pour siège la muqueuse mince et friable. C'est ainsi que l'hémophilique perd abondamment le sang par les narines, la bouche, les yeux, la gorge, l'estomac, etc., etc., mais jamais par la peau saine et intacte.

Aucune raison n'autorise à regarder comme hémophiliques les sujets qui éprouvent des sueurs de sang. Dans le passé, la vérification est difficile et n'a jamais pu être faite, mais de nos jours les observations recueillies avec soin, particulièrement celle du Dr Ferrand que nous citons plus haut, établissent sans contestation possible que les sueurs de sang se produisent chez des sujets exempts d'hémophilie.

Une opinion plus répandue attribue les sueurs de sang à l'*imagination*. Que les anciens, comme Suarez, l'aient cru, rien d'étonnant : ignorants du domaine naturel, ils ont accepté bien d'autres hypothèses plus singulières, plus invraisemblables, et dont la science a fait justice. Mais l'erreur se perpétue, et l'on rencontre de nos jours non seulement des philosophes, mais des savants réputés pour attribuer à l'homme le pouvoir magique de

créer la *sueur de sang* (de même que les *stigmates*) par le seul effort d'une imagination ardente et concentrée.

Cette opinion est-elle fondée? A-t-elle une valeur scientifique? Aucun physiologiste n'oserait l'affirmer; et il n'y a que les profanes pour établir des rapprochements forcés et des analogies trompeuses entre les faits observés et la sueur de sang. On ne signale dans la science que deux ou trois observations, plus ou moins contrôlées, de transpiration sanguinolente survenue à la suite d'émotions violentes (1); et on doit conclure que l'imagination ne suffit pas à créer la sueur de sang. Cette conclusion s'impose d'autant plus que, sur le terrain expérimental, on n'invoque qu'*un seul fait* dû aux Drs Bourru et Burot (2) et qui est loin d'être décisif et de trancher le débat.

L'hémorrhagie cutanée très légère (quelques gouttes de sang) que nos confrères de Rochefort arrivèrent à produire par suggestion chez leur malade hypnotisé fut nettement provoquée. Le sujet était *dermographique*, et le sang ne suinta au commandement des expérimentateurs que sur certains points parcourus préalablement par leur stylet mousse. Sans le dermographisme du malade, sans l'action mé-

(1) Handfield Jones, *Studies on fonctional nervous disorders*.

(2) *Congrès de Grenoble*, 1885.

canique du stylet, il est incontestable que l'hémorrhagie n'aurait pas eu lieu : l'imagination n'en est pas la cause suffisante. De plus le suintement laborieux de quelques gouttes de sang ne constitue pas la sueur de sang. Enfin il est nécessaire de s'en tenir à la règle si sage : *Testis unus, testis nullus.*

Incapables de trouver dans la science des cas authentiques et incontestables de sueur de sang *comme l'histoire en rapporte*, les auteurs matérialistes et à leur suite quelques spiritualistes n'ont pas hésité à chercher une explication dans les analogies et ont fait le raisonnement suivant : Si l'imagination peut produire une rougeur, une cloque à la peau, elle peut aussi y amener une hémorrhagie. — Nous ne nous arrêterons pas à montrer l'inanité de ce raisonnement et nous chercherons de suite si les faits signalés ont une valeur sérieuse.

Le premier, dû à M. Focachon, pharmacien à Charmes, est ainsi raconté par le Dr Beaunis : « Le 12 mai 1885, vers onze heures du matin à Nancy, M. Focachon endort mademoiselle Elisa F..., lui applique sur l'épaule gauche huit timbres-poste en manière de vésicatoire, la réveille deux fois pour les repas de midi et du soir, et la surveille le reste du temps. Pour la nuit, M. Focachon lui suggère qu'elle ne se réveillera que le lendemain matin à sept heures. Le lendemain matin, à huit heures un

quart, rien n'était dérangé : on enlève le pansement; dans l'étendue de quatre centimètres sur cinq, on voit l'épiderme non pas soulevé, mais épaissi, d'un blanc jaunâtre; le tout entouré d'une zone de rougeur intense avec gonflement d'environ un demi-centimètre de largeur. Le même jour, à onze heures et demie, même aspect que le matin (1) ».

Cette expérience de vésication *imaginative* est curieuse et des plus intéressantes, *en la supposant sincère.* Malheureusement elle est unique dans la science. De nombreux savants ont cherché à la répéter sur des sujets choisis, entraînés, sans aucun succès. Le professeur Bernheim de Nancy avouait lui-même, en 1891, n'avoir jamais pu déterminer personnellement par suggestion ni vésication ni stigmate. Il n'y a donc pas lieu de faire fond sur le cas extraordinaire de M. Focachon.

L'observation rapportée par M. Ch. Richet est bien connue. « Une jeune mère est occupée à ranger dans une armoire des porcelaines dont elle a les mains pleines : son petit enfant joue par terre à l'autre extrémité de la chambre, près du foyer sans feu; à force de toucher au mécanisme, l'enfant finit par décrocher la crémaillère, et le rideau de la cheminée menace de tomber sur le cou de l'enfant qui se trouve

(1) Beaunis, *Somnambulisme provoqué*, p. 73.

à genoux et dans la position du guillotiné, le rideau de la cheminée jouant le rôle du couperet... C'est à ce moment, précédant immédiatement la chute du rideau métallique, que la mère se retourne. Subitement, elle entrevoit le danger que court son petit enfant. Sous l'influence du saisissement, « son sang, selon l'expression consacrée, ne fait qu'un tour. » Comme cette femme est très impressionnable et nerveuse, il se forma, sur le champ, un cercle érythémateux et saillant autour du cou, dans le point même où l'enfant allait être frappé. Cette empreinte persista assez intense et assez durable pour qu'un médecin, venu quelques heures après, pût encore la constater (1) ».

On peut rapprocher de ce cas étrange plusieurs faits du même genre. Tantôt c'est une femme qui voit, en imagination, la grave blessure que va faire au pied d'un enfant une porte de fer brusquement refermée, et dont la cheville se marque immédiatement d'un cercle rutilant (Hack Tuke) ; tantôt, c'est une domestique qui, voyant saigner sa maîtresse à laquelle elle est très attachée, éprouve au pli du coude une sensation aiguë suivie d'ecchymose au moment même où le médecin enfonce sa lancette dans le bras de la malade (Dr Marmisse) ; tantôt,

(1) Barthélemy, *Etude sur le dermographisme*, p. 82.

c'est un homme qui, croyant voir un spectre le saisir, est si violemment ému qu'il se produit à l'un de ses pieds de la rougeur et du gonflement, bientôt même de la suppuration (Tissot).

Ces différents faits, auxquels on peut reprocher de manquer de garantie et de contrôle, attendent encore leur explication. Ce n'est pas seulement l'action de l'imagination qu'ils révèlent, mais celle d'une passion au paroxysme, de la peur. Mais une imagination ardente, même doublée d'une forte sensibilité affective, est incapable de produire sinon la rougeur, du moins la plus légère ecchymose de la peau : l'expérience quotidienne le démontre. Il y faut une prédisposition organique spéciale dont nous ignorons la nature. Le *dermographisme* lui-même est hors de cause, ses étranges phénomènes réclamant toujours une excitation mécanique du dehors.

D'ailleurs, les rougeurs, les ecchymoses, la vésication même de la peau ne sauraient se comparer avec la rupture des capillaires et l'extravasation du sang : elles n'ont jamais amené la *sueur de sang*. Il n'est pas possible d'établir une parité entre des faits aussi différents et il faut avouer notre ignorance des causes et de la nature de l'*hématidrose*.

CHAPITRE XXVI

LARMES DE SANG

Les *larmes de sang* existent-elles ?

Qui les a observées dans la nature ? Qui les a vues couler des yeux gonflés par le chagrin et la douleur ? Personne ; et il est permis de douter de leur existence.

En tout cas, on doit dire que, par une compensation étrange, ces larmes hypothétiques représentent à notre esprit et sur nos lèvres une image facile et courante et qu'elles tiennent dans la littérature une place démesurément grande. Une calamité publique, l'invasion, la guerre, l'incendie, l'inondation, un grave événement de famille, la perte inopinée d'un époux ou d'une épouse, d'un fils, nous *arrachent des larmes de sang* : c'est l'expression commune... et forcée. Les romanciers y ont

souvent recours et en abusent vraiment avec une prodigalité ruineuse pour la santé de leurs personnages.

Comment expliquer l'expression populaire, puisque les faits manquent pour lui donner une base matérielle? Les larmes qu'une violente douleur tire de nos yeux ne sont pas, semble-t-il, des larmes ordinaires, ni même des larmes amères ; ce sont des *larmes de sang*. On dirait que la vie même, représentée par le liquide sanguin, s'écoule des yeux avec nos larmes et nous abandonne à jamais dans une suprême détresse. L'image est forte, peut-être exagérée, mais elle traduit bien le sentiment intime de la peine, l'anéantissement de l'âme. Les larmes étant le seul signe palpable de la douleur, l'imagination leur attribue la couleur du sang pour peindre l'acuité du mal, pour faire sentir que tout l'être a été atteint et blessé par les coups du sort.

Nous avons dit que les larmes de sang sont d'ordre fictif et n'existent pas. L'affirmation ne semble pas absolument exacte ; car, en compulsant attentivement les annales de la science, on arrive à trouver une ou deux observations de larmes de sang (1).

Ces observations prêtent beaucoup à la critique et laissent tant de doute dans l'esprit

(1) Damalix, *Arch. d'ophthalmologie*, Paris 1882.

qu'il est impossible de s'y fier. Que le sang puisse jaillir en quantité plus ou moins considérable à travers l'ouverture palpébrale, qu'il arrive à couler des yeux comme des pleurs vulgaires, nul ne le conteste, car c'est un fait fréquent; mais sont-ce là des larmes de sang?

Les *hémophiliques*, on le sait, ont les hémorrhagies faciles et presque habituelles. Chez eux, il n'est pas rare que comme toutes les autres muqueuses, la muqueuse palpébrale donne naissance à un écoulement sanglant. Le nez est cependant le siége d'élection de ces hémorrhagies, qui sont souvent graves et inquiétantes.

Dans certains cas rares, on a vu les hémorrhagies nasales suivre une voie opposée à la normale et se faire par les petits points lacrymaux, à l'angle interne de l'œil, simulant ainsi des pleurs de sang. Nous nous rappelons particulièrement l'observation d'une jeune Bretonne à l'hôpital Necker. A la suite d'une épistaxis grave, cette jeune fille fut exactement tamponnée, et tout allait bien quand dans la nuit elle fut prise d'un écoulement sanguin abondant par les yeux. Pour toute personne non prévenue des circonstances du fait, c'étaient des *larmes de sang*. Voici ce qui s'était passé: le sang, retenu dans les fosses nasales par les deux tampons, s'était finalement fait jour par le canal nasal et les conduits lacrymaux et s'était répandu au dehors par les points qui normale-

ment recueillent les larmes. L'hémorrhagie fut abondante, incoercible et malheureusement fatale.

Pour constituer de véritables *larmes de sang*, l'hémorrhagie oculaire ne devrait se faire ni par la muqueuse palpébrale ni par les conduits lacrymaux, mais devrait provenir des glandes lacrymales mêmes. Or, le fait est invraisemblable ou, du moins, n'a jamais été constaté

CHAPITRE XXVII

STIGMATES SACRÉS

Au cours de l'existence, tout à coup, une personne est frappée sur plusieurs points du corps de petites plaies vives, inodores, qui ne suppurent pas, persistent indéfiniment et donnent à certains jours un écoulement sanguin : voilà le phénomène de la *stigmatisation*, qu'on observe de loin en loin et qui paraît toujours extraordinaire. Les plaies se produisent régulièrement aux pieds, aux mains, au côté, à la couronne de la tête, tout comme chez le Dieu fait homme, Notre-Seigneur Jésus-Christ : elles saignent de préférence le vendredi. Ce sont des *stigmates sacrés* qui rappellent nettement ceux de la Passion. Aussi les foules accourent-elles auprès des stigmatisés, leur faisant une célébrité énorme que la mauvai-

foi de certains ne peut diminuer et qui oblige les plus sceptiques sinon à croire, du moins à regarder. La stigmatisation n'est pas une doctrine, une hypothèse, c'est un fait qu'on peut discuter, mais qu'on ne saurait nier. Nul ne conteste l'existence de plaies spéciales qui saignent périodiquement et que d'innombrables personnes ont pu voir et toucher pendant de longues années. La seule difficulté est de savoir si ces plaies ont une explication naturelle ou non.

La science a proposé plusieurs hypothèses pour rendre raison des stigmates sacrés. Celle qui a eu la plus grande faveur, et le plus long règne, repose sur l'*imagination* : elle séduit encore beaucoup d'esprits et doit être examinée avec soin.

L'imagination joue un grand rôle dans la vie, et sa puissance n'est pas contestable, mais il ne faut pas exagérer ses effets. On peut, en concentrant fortement et longtemps l'attention sur un point du corps, y provoquer des picotements aigus, une véritable douleur : voilà un fait qui témoigne nettement en faveur de l'imagination. Tout le monde n'arrive pas à le vérifier, mais il nous suffit que plusieurs l'aient expérimenté. Peut-on obtenir davantage et provoquer à volonté, sur un point déterminé de la peau, des plaies, des hémorrhagies? Assurément non ; et aucune relation, aucune propor-

tion n'existe entre ce second phénomène et le premier.

Le Dr Beaunis affirme qu'il suffit de regarder avec attention une partie de son corps, d'y penser fortement pendant quelque temps, pour y éprouver des sensations indéfinissables, des ardeurs, des battements, et il conclut : « Donc, c'est à l'imagination des mystiques du moyen âge que sont dues les sueurs de sang et les plaies dont le front, les mains et les pieds étaient le siège aux heures d'extase. » Ce raisonnement du professeur de Nancy ne mérite pas d'être réfuté. Que M. Beaunis regarde attentivement son côté gauche et qu'il y pense fortement, et il verra s'il y fait venir une plaie profonde avec hémorrhagie périodique.

L'hypothèse qui met les stigmates au compte de l'imagination, ne s'appuie sur aucun fait scientifique et trouve dans l'histoire une contradiction positive. « Les libres-penseurs n'ont pas songé que la stigmatisation n'avait commencé que le 17 septembre 1222, et qu'elle avait fait silence pendant les douze premiers siècles de l'ère chrétienne. Or, jamais l'imagination ne fut plus en puissance de produire les stigmates que dans ces siècles de foi, surtout aux siècles de persécution, alors que les chrétiens poussaient la folie de la croix jusqu'au martyre, jusqu'à donner leur vie pour ce Jésus crucifié dont l'image était continuellement sous leurs

yeux et dans leur cœur. Est-ce que ce silence de douze siècles, pour tout homme de bon sens, ne prouve pas que l'imagination n'a jamais fait de stigmates? » (Dr Imbert-Gourbeyre).

Que l'imagination soit active, puissante, capable de déterminer des sensations pénibles, des impressions douloureuses dans des points limités du corps, nous l'avons dit; mais c'est tout, et nous souscrivons à ces sages paroles de saint François de Sales qui font la part à la nature, aux causes secondes dans la stigmatisation de François d'Assise : « L'imagination était appliquée fortement à se représenter les blessures et les meurtrissures que les yeux regardaient alors si parfaitement bien imprimées en l'image présente : l'entendement recevait les espèces infiniment vives que l'imagination lui fournissait; enfin, l'amour employait toutes les forces de la volonté pour se complaire et se conformer à la passion du Bien-Aimé, dont l'âme sans doute se trouvait toute transformée en un second crucifix. Or, l'âme, comme forme et maîtresse du corps, usant de son pouvoir sur iceluy, imprima les douleurs des playes dont elle était blessée ès endroits correspondants à ceux e quels son amant les avait endurées... L'amour donc fit passer les tourments intérieurs de ce grand sainct François jusques à l'extérieur, et blessa le corps d'un même dard de douleur duquel il avait

blessé le cœur. *Mais de faire les ouvertures en la chair par dehors, l'amour qui était dedans ne le pouvait pas bonnement faire* (1). » Voilà, marqués avec autant de simplicité que de justesse, le rôle et la mesure de l'imagination : elle ne crée pas le stigmate, mais peut faire naître la douleur.

Ne trouvant pas le secret des stigmates dans l'observation de l'homme en bonne santé, on l'a cherché dans celle de l'homme malade. L'étude des affections nerveuses et particulièrement de l'*hystérie* si activement poussée de nos jours fournit en effet des données precieuses à la science et à la philosophie.

L'hystérie est une maladie singulière, compliquée, dont les mille formes déconcertent encore aujourd'hui le médecin. Pourquoi ne pas lui attribuer les ulcérations stigmatiques? La tentation est grande, et plus d'un, même parmi les maîtres, n'y a pas résisté. « Les ulcérations persistantes de la peau, a osé écrire Charcot, ne sont pas rares dans les dérangements du système nerveux, *comme en témoignent les stigmates de saint François d'Assise et les ulcères de Louise Lateau* (2) ». Mais il ne suffit pas d'affirmer, il faut prouver.

L'hystérie peut-elle d'elle-même produire

(1) *Traité de l'amour de Dieu*, liv. VI, chap. XX.
(2) *La guérison par la foi, New Review*, 1893.

aux pieds et aux mains des plaies vives, inodores, à écoulement périodique? Telle est la question qui se pose. Ce n'est pas la résoudre que de dire : saint François, Louise Lateau et les stigmatisés anciens et modernes étaient tous hystériques, et leurs ulcérations trouvent une explication adéquate dans leur affection morbide. L'important serait de montrer que les stigmates sont vraiment de nature hystérique.

Or, les curieuses expériences d'hypnotisme et de suggestions nous apportent de précieux enseignements, mais sont loin d'avoir résolu le problème dans le sens désiré.

Ce qui paraît établi, c'est que des rougeurs, des inflammations, des ampoules, des hémorrhagies même peuvent être produites, par voie de suggestion, chez des individus névrosés. Comment s'opère ce phénomène? On l'ignore ; mais que la suggestion s'exerce sur l'imagination, sur les centres cérébraux ou sur l'innervation vaso-motrice, peu importe : les faits sont là pour prouver son action. Les expériences de M. Focachon à Charmes, des Drs Bourru et Burot à Rochefort sont connues, pleines d'intérêt, mais incapables de confirmer la thèse qui prétend expliquer naturellement les stigmates. Il y a loin des plaies sacrées saignant régulièrement tous les vendredis à une légère ampoule ou à quelques gouttes de sang qui suintent une fois difficilement de points déter-

minés de la peau. Dans ces expériences d'hypnotiseurs, l'épiderme a subi une excitation qui est venue puissamment en aide à la suggestion et qui manque absolument chez les stigmatisés. De plus, de l'aveu même de Bernheim, de tels faits sont très rares, impossibles le plus souvent à réaliser. Enfin, pour les rendre probants, il faudrait établir, contrairement à l'histoire, que l'hystérie, leur principal facteur, était le lot de tous les stigmatisés.

Les hystériques n'en sont pas moins destinés à émerveiller de plus en plus les médecins et à fournir des données nouvelles à la science : ils sont, comme on l'a bien dit, capables de tout. Leur névrose est à peine connue, elle nous réserve plus d'une surprise. Dans ce singulier état morbide, l'organisme se trouve comme métamorphosé : la peau, les sécrétions, la nutrition, la respiration, la circulation éprouvent d'étranges perturbations. On voit des hystériques qu'il suffit d'effleurer du doigt ou de l'ongle pour qu'elles gardent sur la peau des jours entiers, des semaines même, une trace marquée et indélébile : c'est le curieux phénomène de l'*autographisme*, où l'on a cherché l'explication de la stigmatisation.

L'*autographisme* ou *dermographisme* consiste dans l'apparition de saillies œdémateuses, entourées de rougeur, comparables aux plaques ortiées, formant les figures les plus variées,

sous l'influence de l'excitation du tégument. Cette susceptibilité de l'épiderme, qu'on décore pompeusement d'un nom nouveau, est connue depuis longtemps : Willan l'a appelée *urticaire passagère* (*urticaria evanida*) et Gull l'a décrite sous le nom d'*urticaire factice* (*factitious urticaria*.) Le Dr Mesnet, qui de nos jours a repris son étude, la définit très exactement ainsi : « C'est la reproduction, en reliefs saillants et teintés, des emblèmes, figures et mots qu'il a plu à l'expérimentateur de tracer sur la peau ». Cette urticaire artificielle peut encore être développée par la pression, les piqûres, un jet d'eau froide, la galvanisation, la faradisation. L'élevure et la rougeur de la peau disparaissent au bout de quelques heures, quelquefois au bout de quelques jours seulement. On a constaté ce curieux phénomène chez des individus sains, mais on l'observe d'ordinaire chez les névropathes ou les arthritiques. Les hystériques y sont particulièrement sujets.

Est-il besoin de remarquer que la personne atteinte de dermographisme est absolument étrangère psychiquement au phénomène, que son imagination n'y a aucune part, que sa volonté est hors de cause ? Il n'y a là aucune trace d'auto-suggestion, comme on a cherché à le faire croire. De curieux essais d'autographisme expérimental ont été tentés sur les animaux, notamment sur le cheval : ils ont admirable-

ment réussi (1). On n'attribuera pas, pensons-nous, les figures dermographiques qui sillonnent le cuir à la suite de bons coups de fouet à l'imagination animale, à la volonté du cheval. Ici comme chez l'homme, elles dépendent manifestement de l'excitabilité nerveuse, de l'irritation vaso-motrice.

Les marques autographiques ne dépassent pas le gonflement et la rougeur, n'arrivent jamais à la moindre plaie. Pourquoi les savants matérialistes y cherchent-ils un acheminement à la stigmatisation? C'est peine perdue. Entre les stigmates sacrés d'une part, le dermographisme et les suggestions hypnotiques de l'autre, il y a un abime que ne comblent pas les récentes observations d'auto-suggestion. La plus célèbre, déjà citée, est due à M. Richet.

Une femme voit tout à coup de loin son enfant qui joue imprudemment avec le rideau métallique d'une cheminée; elle le voit en imagination le recevant sur le cou, et, dans son saisissement, elle est marquée instantanément d'une ecchymose circulaire au cou, au point même où l'enfant allait être frappé.

Le sujet était-il dermographique, comme l'affirme M. Richet? Rien ne le prouve. En tout cas la marque sanguinolente de son cou, plus attribuable à la peur qu'à l'imagination,

(1) Barthélemy, *Etude sur le dermographisme*, 1893, p. 40.

n'a pas le moindre caractère du stigmate et n'apporte pas d'éclaircissement à la question pendante.

Nous venons de passer en revue les différentes hypothèses que la science a mises en avant pour rendre raison des stigmates sacrés. Elles ne sont pas satisfaisantes : il est facile de le reconnaître. Ni l'autographisme, ni l'hystérie, ni l'imagination n'expliquent la formation, le siège, l'écoulement sanguin périodique des plaies sacrées. Mais nous nous gardons bien de tirer de cette constatation imposée par l'évidence la conclusion que *les stigmates sont d'origine surnaturelle*. Avec un tel raisonnement, le champ du surnaturel serait en proportion inverse de celui de nos connaissances ; immense à l'origine, il reculerait peu à peu devant les lumières de la science. Est-ce possible ? Le surnaturel n'est pas en opposition avec la raison, le miracle ne saurait naître de notre ignorance.

Le mécanisme des stigmates n'a pu encore être révélé ; mais de ce qu'il nous échappe actuellement, il ne s'en suit nullement qu'il nous échappera toujours. La porte reste ouverte aux hypothèses nouvelles, aux progrès de la science, et, qui sait ? à l'explication cherchée. On ne saurait douter du génie de l'homme, après toutes les découvertes qu'il a provoquées, en face de toutes les merveilles de notre civilisa-

tion. Le passé est garant de l'avenir. Qui aurait pu prévoir, il y a un siècle, les fécondes applications de la vapeur et de l'électricité, les prodiges du télégraphe, du téléphone, du phonographe? Et, dans l'art médical, en dépit de la tradition routinière, que de progrès depuis cinquante ans! Quel avenir splendide nous ouvrent les admirables travaux de Pasteur, la découverte des microbes et la théorie des virus! Quels succès inespérés la chirurgie contemporaine n'a-t-elle pas obtenus! De même, qui aurait pu prédire il y a trente ans les immenses développements de la neurologie? Les résultats acquis de l'hypnotisme font prévoir, pour un avenir prochain, des découvertes nouvelles, de véritables surprises. Qui sait si l'une de ces surprises ne sera pas l'explication scientifique des stigmates?

En attendant, nous pouvons en toute liberté nous réserver ou admettre le miracle, sans blesser aucun droit, sans nuire à la vérité. Au contraire l'opinion matérialiste est insoutenable, directement opposée au bon sens, contredite par la science actuelle; et on ne saurait condamner trop haut le parti pris avec lequel tant de savants nient l'évidence pour servir la libre-pensée. Ils ne connaissent pas l'histoire des stigmatisés, ne veulent pas la connaître et forgent de toutes pièces le *roman de la stigmatisation.*

L'état psychique des stigmatisés est surtout odieusement travesti. La parfaite indifférence qu'ils éprouvent pour les plaies dont ils sont affligés est absolument méconnue, et c'est pourtant là un point capital de leur histoire morale. A en croire les matérialistes, les stigmatisés seraient des névropathes, des détraqués, à l'imagination ardente, aux passions exaltées, que la vie contemplative et les habitudes de macération surexciteraient au delà de toute mesure. Ils concentreraient perpétuellement leur attention sur l'image du Divin Crucifié, désirant participer à sa douloureuse Passion, et arriveraient ainsi à s'identifier à Lui, à partager ses peines et ses plaies. Cette singulière théorie, qui fait appel à la fois à l'imagination, à la volonté et a l'auto-suggestion, n'a pas la moindre base dans les faits.

Depuis la sublime et mémorable tragédie du Calvaire, d'innombrables chrétiens, au tempérament nerveux, ont compati aux souffrances de leur Maître, ont désiré partager son supplice, mourir avec lui, lui devenir en tout semblables, sans pour cela devenir stigmatisés. Bien mieux, avant le douzième siècle, il n'y eut pas de stigmates; et depuis lors, ils ont été relativement très rares. Ceux qui ont reçu ces marques merveilleuses du crucifiement ne les ont subies qu'avec crainte et surprise : ils ne les ont pas voulues, ils ne les ont pas deman-

dées. La plupart ont été épouvantés d'une telle faveur et ont supplié Dieu avec instances, avec larmes, non pas de supprimer la douleur qui expie, mais de faire disparaître la marque sacrée qui honore. Ceux qui, comme saint François, ont dû garder toute leur vie les stigmates, ont tout fait pour en dérober la vue non seulement aux profanes, mais à leurs proches parents, à leurs frères ; ils en faisaient un secret plein de suaves douleurs et n'ont jamais cherché à en tirer vanité ou profit. Dès lors comment expliquer la stigmatisation par l'acuité du désir ou la force de la volonté? La violence des passions ne saurait rendre compte de la formation de plaies qu'on n'avait pas demandées, qu'on ne recherchait point, qu'on cachait au contraire soigneusement aux yeux de tous, et dont la présence était un objet de crainte et de frayeur. Si la volonté avait eu une action sur les stigmates, elle les aurait fait disparaître, loin de les provoquer. Nombre de stigmatisés ont multiplié en vain leurs supplications pour obtenir la suppression des marques sacrées qui les désignaient à l'attention et à l'admiration des hommes : ce qui prouve nettement que de ce côté la volonté est radicalement impuissante.

Le témoignage des stigmatisés est d'ailleurs très net. Tous affirment que les plaies ont surgi sans leur consentement, presque incons-

ciemment. La plupart déclarent qu'elles sont nées d'une cause extrinsèque, d'une vision extérieure, et non pas, comme on l'a prétendu, d'une concentration intime, d'une sorte d'intuition.

N'exagérons pas cependant la valeur d'un tel témoignage : elle est faible, et toujours relative à la sainteté des stigmatisés comme à leur état psycho-sensoriel. Il est évident que certains ont pu se tromper et tromper les autres. Les plus saints peuvent être sujets à caution : ils ont été parfois malades et, comme tels, exposés à mille sensations étranges, à mille erreurs d'appréciation. Les affections nerveuses troublent profondément les facultés psychiques; et on ne peut dire à quelles illusions, à quelles extravagances échappent les névrosés. La médecine commence à peine à explorer l'immense domaine de l'hystérie et des affections connexes, et Dieu sait les surprises que lui réserve l'avenir.

Les savants du jour font état de ces découvertes futures, en les escomptant au profit du matérialisme : ils ont tort. Qu'ils se contentent d'interpréter les faits acquis et avérés, qu'ils se gardent de toute conclusion hâtive et réservent l'avenir : nous sommes avec eux. Ils le savent comme nous, la science nerveuse n'est pas faite; et rien n'empêche de croire qu'un jour elle nous donnera l'explication des stigmates.

Dieu qui a fait l'homme peut faire les stigmates; et nous croyons que dans certains cas, particulièrement chez saint François d'Assise, son action n'est pas contestable. Mais notre foi n'est pas intolérante et étroite, comme on se plaît à le prétendre : elle est éclairée et large. Elle ne nous oblige pas à regarder les stigmates comme une preuve décisive de l'intervention divine. Dans les cas les plus nets, l'Église ne s'est jamais prononcée sur la stigmatisation en elle-même et indépendamment des circonstances; elle n'a jamais dit d'une manière générale que ce fût un phénomène surnaturel. Dans toutes les circonstances où elle a été appelée à s'en occuper, elle a multiplié les moyens de connaître leur vraie nature, de dissiper l'erreur et de déjouer la fraude. D'ailleurs les stigmatisés n'ont pas été séquestrés, accaparés par elle : on a pu les voir librement, les approcher, toucher leurs plaies, assister à leurs souffrances et à leurs extases. Les libres-penseurs n'ont éprouvé aucune difficulté à les étudier de près et à contrôler les affirmations des croyants. Nous en avons la preuve à Bois-d'Haine, où ils ont pu suivre à loisir la vie souffrante de Louise Lateau.

Ce cas extraordinaire qui fit sensation en Belgique fut discuté à l'Académie de Bruxelles et donna lieu à la nomination d'une commission. Les vérifications les plus complètes furent

faites. L'un des commissaires, rationaliste décidé, le Dr Warlomont, construisit un appareil dans lequel il enferma la main droite pendant vingt heures avant l'apparition des plaies, après avoir eu soin de couper les ongles très courts. Dans de telles conditions, Louise Lateau était incapable de se toucher les mains. Néanmoins l'hémorrhagie se produisit : le sang, examiné au microscope, présenta sa constitution normale. La commission dut se rendre à l'évidence et conclut que pour les extases et les stigmates il fallait tout à fait exclure l'idée de simulation. « Les stigmates et les extases sont réels, » dit le rapport (1); mais il ajoute aussitôt après : « On peut les expliquer physiologiquement. » Et le rapporteur de l'Académie, le Dr Warlomont, invoque gravement une auto-suggestion : Louise Lateau aurait produit d'elle-même les stigmates en concentrant sur les plaies sacrées sa pensée, sa volonté, tout son être. Nous connaissons cette audacieuse hypothèse et ne nous y arrêterons pas : la science en a fait justice.

La physiologie moderne ne donne pas une explication plausible, raisonnable : que n'avoue-t-elle simplement son ignorance! Nous aimons à constater que nombre de savants

(1) Voir *Bulletin de l'Académie royale de médecine de Bruxelles*, 1875, t. IX.

honnêtes et consciencieux se sont fait un devoir de rendre les armes en face du mystère. Charcot lui-même n'a-t-il pas exprimé le sentiment intime et commun de notre impuissance dans la conclusion du dernier article sorti de sa plume qu'il empruntait à Shakespeare et qui sera la nôtre : « Il y a plus de choses dans le ciel et la terre, Horatio, qu'on n'en rêve dans toute ta philosophie ! »

FIN

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

LA VIE PSYCHO-SENSIBLE

DEUXIÈME PARTIE



E. GREVIN — IMPRIMERIE DE LAGNY

OUVRAGES DU DOCTEUR GEORGES SURBLED

LIBRAIRIE A. MALOINE

25-27, rue de l'École de Médecine, Paris (6e)

L'Amour, 2 vol. in-8°

- Tome I. **L'Amour sain** . . . . 5 fr. »
- Tome II. **L'Amour malade** . . . . 5 fr. »

La Vie à deux, 5e édition, 1 vol. in-18 . . . . 3 fr. »
Autour du mariage, 5e édition, 1 vol. in-16 . . . . 4 fr. »
Le Vice conjugal, 3e édition, 1 vol. in-16 . . . . 4 fr. »
Le Vice solitaire, 4e édition, 1 vol. in-16 . . . . . . 4 fr. »
La Vie de jeune garçon, 5e édition, 1 vol. in-16 . . 4 fr. »
La Vie de jeune homme, 4e édition, 1 vol. in-18 . 3 fr. »
La Vie de jeune fille, 6e édition, 1 vol. in-16 . . . 4 fr. »
Le Cerveau, nouvelle édition, 1 vol. in-16 . . . . . 3 fr. »
Le Sous-Moi, 2e édition, 1 vol. in-18 . . . . 3 fr. »
L'Ame et le Cerveau, 4e édition, 1 vol. in-8° . . . 5 fr. »
L'Honneur médical, 2e édition, 1 vol. in-18. . . . . 3 fr. »

LIBRAIRIE GABRIEL BEAUCHESNE ET Cie

rue de Rennes, 117, Paris (6e)

La Morale dans ses rapports avec la médecine et l'hygiène, 11e édition, 4 vol. in-18

- Tome I. **Célibat et Mariage** . . . . 4 fr. »
- Tome II. **La Vie sexuelle** (*suite et fin*) . . . 4 fr. »
- Tome III. **La Vie organique** . . . . 4 fr. »
- Tome IV. **La Vie psycho-sensible** . . . . . 4 fr. »

Le Cerveau, nouvelle édition, 1 vol. in-16 . . . . 3 fr. »
Le Médecin devant la conscience, 1 vol. in-32 . . 2 fr. »
Hygiène pour tous, 1 vol. in-18 . . . . 3 fr.

La Vie affective, 1 vol. in-18 (Vitte) . . . . 3 fr. »
Le Problème cérébral, 1 vol. in-18 (Masson) . . . 3 fr. »
Eléments de Psychologie, 2e édition, 1 vol. in-18 (Masson) . . . . 3 fr. »
Spiritualisme et Spiritisme, 2e édition, 1 vol. in-18 (Téqui) . . . . 3 fr. »
Spirites et Médiums, 2e édition, 1 vol. in-16 (Amat) . . . . 3 fr. »
Le Rêve, 2e édition, 1 vol. in-18 (Téqui) . . . . . . 1 fr. »
La Mémoire, 2e édition, 1 vol. in-18 (Téqui) . . . . 1 fr. »
Le Tempérament, 2e édition, 1 vol. in-18 (Téqui) 1 fr. »
Le Secret des Sourciers, 2e édition, 1 brochure (A. Maloine) . . . . 0 fr. 30

F. GREVIN — IMPRIMERIE DE LAGNY

